

Lire en page 18

BOXE: le combat du siècle JOE FRAZIER MENACÉ...

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE
FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Politique étrangère: le Conseil fédéral s'entoure d'experts

BERNE (ATS). — Les relations internationales ont connu, ces dernières années, des mutations fondamentales, dues en partie au progrès scientifique et technique, et en partie au développement politique. Il est à prévoir, d'autre part, que, dans un proche avenir, le peuple suisse devra prendre position à l'égard d'importants problèmes de politique extérieure, a annoncé hier matin un communiqué du département politique fédéral.

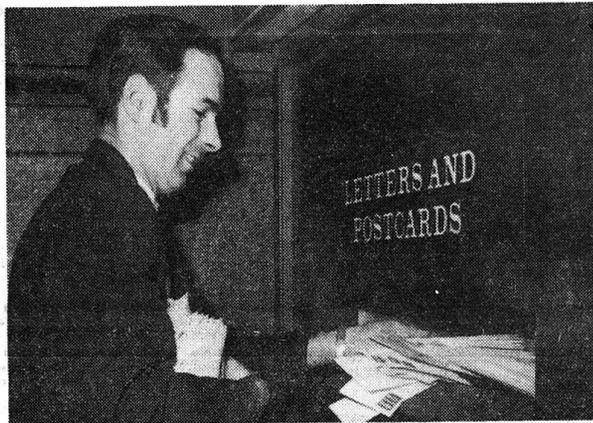
Pour faire face aux exigences accrues qui se posent, aussi bien dans l'élaboration de la politique étrangère, qu'en matière d'information de l'opinion publique, le département politique a décidé, en accord avec le Conseil fédéral, de compléter son instrument de travail en créant deux organes d'études.

Le premier est un groupe d'études de politique extérieure composé de personnalités versées dans les affaires internationales. Il s'agit de MM. G. Bauer, président de la Fédération horlogère suisse (Hauteville), P. Béguin, journaliste (Lausanne), G.-A. Chevallaz, conseiller national (Lausanne), du professeur Ch. Dominice, doyen de la faculté de droit de l'Université de Genève (Genève), de MM. D. Frei, privat-docent, Université de Zurich (Zurich), K. Furgler, conseiller national, (Saint-Gall), du professeur W. Hofer, conseiller national (Stettlen), de MM. G. Lepori, ancien ambassadeur (Lugano), F. Luchsinger, rédacteur en chef de la Neue Zürcher Zeitung (Zurich) de l'ambassadeur P. Micheli, ancien secrétaire général du département politique fédéral (Genève), de MM. W. Renschler, conseiller national (Zurich),

O. Reverdin, conseiller national (Genève), V. Umbricht, membre du conseil d'administration de Ciba-Geigy (Bâle), W. Vontobel, conseiller national (Zurich), W. Wenk, conseiller aux Etats, président de la délé-

gation suisse auprès du Conseil de l'Europe (Riehen).

(Lire suite et commentaires en avant-dernière page.)



ENFIN DES NOUVELLES...

LONDRES (AP). — Les 205.000 postiers britanniques ont repris hier matin le travail, après avoir voté massivement en fin de semaine, pour mettre un terme à leur grève qui durait depuis quarante-sept jours. Les postiers se trouvent devant la tâche énorme d'écouler 11 millions de lettres rien que pour le courrier intérieur avant de donner le feu vert aux administrations postales étrangères pour qu'elles expédient environ quatre-vingt millions de lettres en souffrance.

Pendant quelque temps, la distribution du courrier sera aléatoire et elle ne commencera à redevenir normale que dans une semaine environ. Lundi, mille bureaux de postes sur mille sept cents étaient encore fermés, l'administration devant former ses employés à l'usage de la nouvelle monnaie décimale et des nouveaux timbres.

Le point des gouverneurs de banques centrales Evasion de capitaux américains: inquiétude à la réunion de Bâle

BALE (AFP). — Les taux d'intérêts sont descendus trop vite aux Etats-Unis et pas assez en Allemagne. Cette constatation technique désabusée n'en empêche pas moins que les mouvements énormes de capitaux hors des Etats-Unis, notamment vers Francfort, inquiètent les gouverneurs des banques centrales réunis à Bâle sans que ceux-ci puissent y faire grand-chose.

Ces mouvements considérables ne sont pas dus, comme à l'automne 1968, à une spéculation à la réévaluation du mark, mais le sont uniquement à l'attraction de taux d'intérêts plus élevés en Europe qu'aux Etats-Unis.

Autre constatation des experts, qui n'est pas faite pour réjouir les responsables des politiques monétaires: le gouvernement américain, pour assurer la reprise économique aux Etats-Unis, a accru les liquidités monétaires internes. Mais la reprise se fait attendre et les liquidités supplémentaires s'investissent en grande partie au jour le jour à l'étranger.

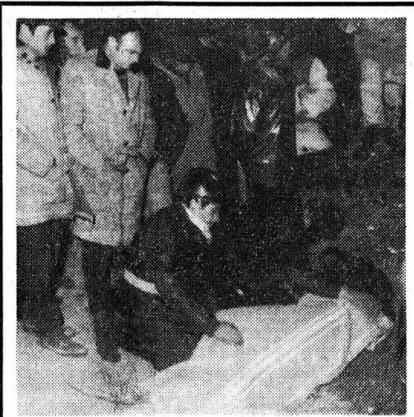
Des milieux financiers internationaux de Bâle, on estime que cette situation paradoxale pourrait se prolonger encore de nombreux mois, et que seules des décisions du gouvernement américain pourraient y mettre fin. Quelques experts considèrent, en effet, qu'un contrôle des exportations de capitaux américains pourrait s'imposer à la longue, mais ni le gouvernement américain ni l'opinion publique aux Etats-Unis ne sont prêts à admettre ces moyens autoritaires.

LA SOLIDARITÉ MONÉTAIRE

Pour le reste, les gouverneurs des banques centrales des Six se sont également concertés sur la mission que leur a confiée le conseil des ministres à Bruxelles en ce qui concerne la politique de solidarité monétaire adoptée par le Marché commun.

Ils ont notamment examiné — dans un climat excellent — la question de la réduction de la marge de fluctuation entre les monnaies du Marché commun. Cette marge de fluctuation est actuellement de 0,75 % dans chaque sens. Cette marge pourrait être réduite à 0,65 %. Une mesure de cet ordre souderait encore plus les économies des six pays.

Toutefois, un appareil technique (télécommunications, spécialistes) doit être créé avant que cette mesure puisse être mise en vigueur par une décision du comité des gouverneurs des Banques centrales des six pays du Marché commun.



Quand le vin tourne à l'aigre

Dimanche soir... Les bagarres déclenchées dans le département de l'Aude par les viti-culteurs mécontents viennent de se terminer. Un des manifestants, blessé par une grenade, est couché sur une civière. (Lire notre téléphone de Paris en dernière page.) (Téléphoto AP)

Nouvelles régionales:
pages 2, 3, 6, 11, 13 et 15

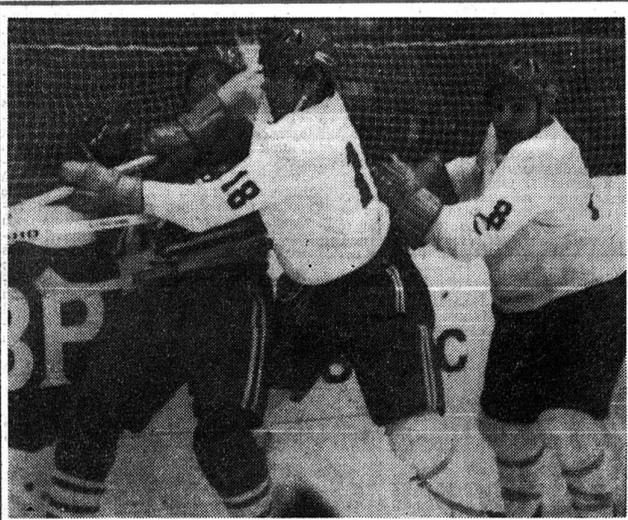
Les sports: pages 18 et 19

Les carnets du jour: page 20

Actualité nationale: page 23

L'épuration des eaux dans l'Entre-deux-Lacs: 17 millions
(Pages neuchâteloises)

Fin de la grève et accord aux Ateliers des Charmilles, à Genève
(Page 23)



La Suisse tient la Pologne en échec

Toutes deux invaincues, la Suisse et la Pologne ne sont pas parvenues à se départager hier soir à la Chaix-de-Fonds dans le cadre des championnats du monde de hockey groupe B. Ainsi, après trois journées, Suisses et Polonais dominent toujours. Notre téléphoto AP: le Suisse Turler aux prises avec les Polonais Migacz et Stefaniak (8).

Voir en page 18 les commentaires de notre envoyé spécial François Pahud.

Rolls Royce: des milliers de licenciés

LONDRES (AP). — M. Rupert Nicholson, expert comptable désigné pour débrouiller la situation financière de la société Rolls Royce, a annoncé lundi que 4300 ouvriers et employés seraient licenciés au cours des trois prochaines semaines.

« Cette réduction, a-t-il dit, est indépendante de la situation du moteur RB-211, et ne tient pas compte de l'annulation possible du programme RB-211. »

Ces licenciements, qui représentent environ 10 % des effectifs de la société, auront lieu aux usines de Derby et Barnoldswick, en Angleterre, et de Glasgow en Ecosse.

M. Corfield, ministre de l'aviation, doit présenter prochainement son rapport sur les possibilités de sauver le moteur RB-211, dont le coût croissant a provoqué l'effondrement financier de Rolls Royce.

M. Muir, directeur des ventes de Rolls Royce aux Etats-Unis, revenu lundi à Londres, après une visite à l'usine Lockheed de Californie, a déclaré que la société américaine « s'écarte actuellement » de Rolls Royce, au sujet du RB-211.

Selon M. Muir, « Ce n'est peut-être qu'une question d'heures, ou au plus de jours, pour que l'une des compagnies décide qu'elle en a assez, et alors ce sera fini. »

Compte financier de la Confédération: excédent de recettes de 210 millions

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a pris acte du résultat du compte d'Etat de 1970. Le compte financier, qui se répercute tout particulièrement sur la conjoncture, fait apparaître un excédent de recettes de 210 millions. Ce résultat est d'autant plus réjouissant que le budget prévoyait un léger excédent de dépenses de 23 millions.

Dans l'état actuel de déséquilibre conjoncturel, une impasse financière aurait d'ailleurs été très préoccupante. Dans l'ensemble, l'amélioration enregistrée par rapport au budget provient exclusivement de l'accroissement des recettes fiscales et notamment du produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires, de l'impôt anticipé et de l'impôt sur le tabac, qui ont rapporté plus que prévu.

En revanche, les prévisions n'ont pas été atteintes pour ce qui est de l'impôt de défense nationale. Le surplus des recettes s'explique dans une large mesure par l'essor remarquable de notre économie.

EN PARALLÈLE

Le tableau ci-après permet de comparer les résultats du compte avec les prévisions budgétaires:

Compte financier (avec les suppléments): ● budget: 7594 millions; compte: 7765 millions, soit + 171 millions; ● recettes: budget: 7571 millions; compte: 7975 millions, soit + 404 millions.

Excédent de dépenses ou de recettes: budget: 23 millions; compte: 210 millions; soit + 233 millions.

Variations de la fortune. — Charges: budget: 451 millions; compte: 757 millions, soit + 306 millions. Revenus: budget: 867 millions; compte: 845 millions, soit - 22 millions.

Excédent de revenus: budget: 416 millions; compte: 88 millions, soit - 328 millions.

Excédent de dépenses: budget: 393 millions; compte: 298 millions, soit - 95 millions.

Compte général. — ● boni: budget: (Lire suite et commentaires en avant-dernière page.)

On croyait à un enlèvement politique Un diplomate formosan choisit le rideau de bambou à Genève

GENÈVE (ATS). — Un porte-parole de la police genevoise a formellement démenti, lundi après-midi, une information de l'Agence centrale de presse de Formose annonçant qu'un diplomate de la Chine nationaliste avait été enlevé la semaine dernière à Genève.

Arrivé jeudi dernier par avion à Genève, venant de Dakar, le diplomate formosan s'est vraisemblablement présenté, peu après, à l'ambassade de la République populaire de Chine à Berne.

Le département politique fédéral a été informé par l'ambassadeur de Chine populaire que le diplomate formosan s'est présenté librement.

En aucun cas, souligne-t-on de source autorisée, il n'y a eu enlèvement de la part de fonctionnaires de la République de Chine en Suisse ou ailleurs. Le diplomate formosan a donc décidé librement de gagner la Chine populaire. Il a quitté la Suisse lundi par avion pour Bucarest.

La police genevoise a été informée vendredi de la disparition du diplomate formosan par le conseiller de la mission permanente de la Chine nationaliste auprès de l'ONU.

Le diplomate formosan avait rendez-vous jeudi soir avec des amis formosans, mais il ne devait pas les rejoindre, et ses bagages étaient retirés de la chambre de l'hôtel où il était descendu.

L'agence américaine Associated Press, relayée par l'agence britannique Reuter, avait en effet annoncé lundi après-midi que, selon le ministre des affaires étrangères de Formose, un diplomate de Chine nationaliste avait été enlevé par « quatre bandits de Chine communiste », alors qu'il se trouvait dans un hôtel de Genève.

Selon une brève déclaration du ministre, M. Sun Sun-chou, ancien secrétaire à l'ambassade de Chine nationaliste à Dakar (Sénégal) et qui devait se rendre à un nouveau poste à Saigon, avait, disaient les agences, été enlevé le 4 mars.

Le nom de l'hôtel n'était pas précisé, pas plus que la façon dont les ravisseurs avaient pu être identifiés comme étant des communistes chinois.

Selon la déclaration, le gouvernement nationaliste était, disait-on, en contact avec le Conseil fédéral par l'intermédiaire de la délégation de Chine nationaliste aux Nations unies, à Genève.

Le gouvernement de Formose, ajoutaient les dépêches, avait demandé aux autorités de police de faire une enquête, et de retrouver et de sauver M. Sun.

Vive les bonnes nouvelles!

Berne décide de créer deux groupes d'études de problèmes de politique extérieure, afin d'être en mesure, notamment, de mieux informer le public sur des affaires particulièrement complexes. Nul ne s'en plaindra, au contraire. On souhaitera même que les questions intérieures, parfois bien hermétiques, fassent l'objet elles aussi, un jour, d'un effort analogue de vulgarisation.

Peut-être alors tout deviendra-t-il limpide, au-dehors comme au-dedans. Sans que l'on assiste toutefois à une mutation du genre de celle que le bulletin des « informations privées », dont voici un extrait, imagine plaisamment:

« Par un beau matin de mars 1975, suppose ce bulletin, M. Dupont-Durand ouvrit son journal, jeta un coup d'œil aux titres, et le reposa avec lassitude. Un an auparavant, le Conseil fédéral, invoquant la clause d'urgence, avait décrété qu'à l'avenir seules seraient publiées les bonnes nouvelles. Le gouvernement avait estimé cette mesure nécessaire en raison de la dégradation des mœurs, qui prenait des proportions telles qu'il craignait pour l'équilibre psychique des foules... »

Le Conseil fédéral ne voulait pas entendre parler de journaux qu'il fallait tenir en biais, pour permettre au sang de s'écouler de leurs pages. « Nous » devons empêcher le citoyen de perdre la raison », avait-il proclamé. Et, depuis lors, les gazettes ne parlaient plus que des premiers crocus dans les jardins, du 80ème anniversaire du conseiller national Lugjubuhl, du privilège d'être Suisse, et d'autres sujets tout aussi édifiants.

Au bout d'une année, l'ennui était devenu insurmontable. Il n'y avait plus de sang à la une, certes, mais il n'y avait plus non plus d'idéaux valant la peine de lutter pour eux. Le pays bâillait. Un beau jour pourtant, un miracle se produisit. Un homme de trente ans — qui n'appartenait à aucun parti — devint conseiller fédéral. L'autruche, avait-il coutume de dire, n'est pas une bonne politicienne... Il faut militer en faveur du bien et lutter activement contre le mal, partout où il se trouve, de préférence là où l'on connaît bien la situation, donc dans sa propre famille, dans sa propre rue, dans sa propre ville... En même temps, le jeune conseiller fédéral instaura des commissions qui devaient lui faire personnellement leurs rapports... Lui-même passait ses week-ends incognito dans de modestes pensions des quartiers populaires, pour apprendre à connaître les problèmes des gens simples.

« Sa politique fut couronnée de succès. Les citoyens s'aperçurent que les informations positives sont intéressantes, etc... »

CANTON DE NEUCHÂTEL

Conférences pour le corps enseignant Examens et devoirs pour les élèves

Les conférences officielles de printemps du corps enseignant primaire et préprofessionnel auront lieu le lundi 29 mars prochain à Neuchâtel et à Boudry et le 30 mars à Couvet, Fontainemelon et la Chaux-de-Fonds. A l'ordre du jour de ces deux journées d'étude :

a) Degré inférieur : l'éducation par le mouvement ; le solfège et le chant.

b) Degré moyen et enseignement pré-professionnel : l'enseignement de l'histoire ; l'étude du milieu et l'aménagement du territoire.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Les examens officiels des classes primaires et préprofessionnelles auront lieu pour toutes les classes, sauf la 1re année primaire, les mardi 23 et mercredi 24 mars. Les élèves de 1re année primaire n'auront qu'un seul jour d'examen le mardi 23 mars. Enfin, l'examen écrit d'allemand pour les élèves de 1^{er} MP et 2^e P auront lieu le jeudi matin 18 mars et un examen oral pour les élèves de 2^e P se déroulera l'après-midi du 23 mars.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. 3 mars. Pieroni, Monia-Rita, fille de Luciano, maçon à Colombier, et de Teresa, née Pettinelli. 4. Glotta, Laurence-Caroline, fille d'Edouard-Alexandre, agriculteur à Cornaux, et de Johanna, née Affolter. 5. Fivaz, Jean-Michel, fils de Gilbert-René-Jacques, chef de chantier à Montmolin, et de Daisy-Anne-Marie, née Guillaume-Gentil; Michel, Esther-Marie, fille de Jean-Georges, ingénieur-électricien à Neuchâtel, et de Suzanne-Marie, née König; Zosso, Patrick, fils d'André-Josef, professeur à Colombier, et de Bettina-Maria, née Zaccaro.

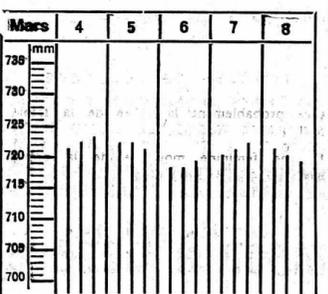
PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 5 mars. Frommelt, Johann, étudiant ingénieur-technicien à Triengen (Liechtenstein), et Tschäppät, Marguerite-Georgette, à Neuchâtel. 8. Frasse, Eric-Alain, électricien à Hauterive, et Juillerat, Liane-Barbara, à Neuchâtel.

MARIAGES. — 5 mars. Perret, Francis, cuisinier à Fontainemelon, et Hirsiger, Anne-Katharina, à Neuchâtel; Sagne, Henri, monteur d'appareils électriques, à Peseux, et Robert, Madeline-Monique, à Neuchâtel.

DECES. — 6 mars. Vourouclas née Robert-Grandpierre, Rose-Marie, née en 1888, ménagère à Colombier, veuve de Vourouclas, Emmanuel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 8 mars 1971. — Température: Moyenne: -3,7; min.: -7; max.: 0,3. Baromètre: Moyenne: 721,1; vent dominant: Direction: est, nord-est; force: modéré à assez fort jusqu'à 17 heures. Etat du ciel: couvert jusqu'à 10 h 30 environ. Ensuite clair à légèrement brumeux.



Niveau du lac 8 mars à 6 h 30: 428,68

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: après une nuit claire, sauf brouillard ou de stratus sur le Plateau, le ciel deviendra passablement nuageux. Quelques chutes de neige éparées pourront se produire, surtout dans le nord et l'est du pays.

La température de -5 à -10 degrés la nuit, sera voisine de zéro degré l'après-midi. Plus doux en montagne. Vents faibles.

Evolution pour mercredi et jeudi: nord des Alpes: nuageux dans l'ouest, très nuageux ou couvert dans l'est, avec quelques chutes de neige.

Sécurité totale par la **NATIONALE SUISSE ASSURANCES**

Agence générale **André BARMETTLER NEUCHÂTEL**

AVIS TARDIFS

Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

ORANGES sanguines d'Espagne

filets de 1 1/2 kg **1.90**

aux Gourmets

Mercredi 10 mars, à 19 h

FONDUE

20 h 30 : conférence F. Nagel

Richard Coiffure

Rue de l'Hôpital 11 - Neuchâtel

LE SALON SERA FERMÉ

du 15 au 20 mars inclus

CABARET-DANCING LA ROTONDE

NEUCHÂTEL

Orchestre I Romantici

En attraction: **Gisèle et Jack DERLYS**

l'extraordinaire duo comique **STRIP-TEASE**

Conseil général de Neuchâtel: non au don de 60,000 francs à la Fête des vendanges

La 32me séance du Conseil général, présidée par Mlle Tilo Frey, s'était ouverte, hier soir, sur une note fleurie. Les pupitres des conseillers généraux, communaux, et ceux de la presse également étaient ornés d'aiguilles rouges et blancs. L'on sut bientôt le pourquoi de cette gentille attention quand la présidente rappela qu'il y avait un mois que les citoyens helvétiques avaient hissé les femmes au rang de citoyennes à part entière, en leur accordant le droit de vote et d'éligibilité. Les aiguilles aux couleurs nationales étaient le remerciement des femmes neuchâteloises à l'adresse des mâles électeurs. Ce préambule inattendu mais bien sympathique fut applaudi, tout comme le furent, un peu plus tard, M. et Mme Alfred Rysler, huissier-concierge de l'hôtel de ville depuis 23 ans et qui vont prendre leur retraite: ce couple bien connu, consciencieux, toujours disponible et qui agrémentait de son sourire les vins d'honneur qu'ils rendaient « plus pétillants » comme le releva la présidente, a reçu hier soir un cadeau du Conseil général.

Mlle Schweizer (soc), Mme Billeter (lib) de poser quelques questions en apportant leur adhésion au projet du Conseil communal, en louant au passage l'excellent travail des jardinières. Mlle Schweizer a souhaité que les jardins d'enfants trouvent bientôt une solution sur le plan cantonal, afin que la gratuité de cet enseignement préscolaire — qui devrait être de deux ans — soit assurée. Mme Billeter demanda si le Conseil communal était pour un rapprochement de ces jardins des premières années primaires, et la réponse de l'exécutif fut positive. Et M. Mayor de préciser que Neuchâtel compte 18 jardins d'enfants le plus judicieusement répartis sur le territoire communal (Chautmont exclu).

Au vote, la demande de crédit fut acceptée par 33 voix sans opposition.

INITIATIVE PRIVÉE ET POUVOIRS PUBLICS!

Pour éponger une partie du déficit de la dernière Fête des vendanges, dû aux très mauvaises conditions météorologiques de ce premier dimanche d'octobre, le Conseil communal demandait une somme de 60,000 francs.

Les groupes étaient visiblement divisés et d'ailleurs ceux qui exprimèrent les points de vue divergents le firent sans ambages. M. C. Calame (lib) ouvrit les feux oratoires. M. Jean Duvanel (POP) enchaîna mais sur un autre ton disant la surprise que lui causa la proposition du Conseil communal. M. Ghelfi (soc) reprit le flambeau des opposants estimant que le comité de la fête avait commis une erreur en ayant recours précipitamment aux pouvoirs publics plutôt que de puiser dans la réserve de 400,000 fr. constituée en trente ans. M. Ch. Perrin (rad) craint qu'en s'engageant dans la voie proposée par la commune, l'imagination créatrice des organisateurs en soit stérilisée. Or, au moment où l'on entendait des critiques quant au contenu du cortège-corso fleuri du dimanche, ce serait bien regrettable! M. Veillon (lib) redoute que cette aide soit un oreiller de paresse alors que certaines choses sont à revoir afin qu'on n'entende plus le refrain: « C'est un peu toujours la même chose, cette fête! ». En outre, pour juger de l'opportunité de ce don, il serait utile de connaître la situation financière exacte, ce qui n'apparaît pas dans le rapport du Conseil communal.

M. Ph. Mayor, président du Conseil communal, eut bien soin de préciser, d'entrée de cause, que les organisateurs n'ont fait état d'aucune revendication. Une demande d'aide, oui, mais aucun montant n'était articulé. C'est alors que le Conseil communal a estimé que, compte tenu aussi du dévouement des 200 membres du comité que préside M. Jean-Pierre Porchat et des diverses commissions, les pouvoirs publics se devaient d'aider cette entreprise privée, quand bien même on peut estimer que l'un ou l'autre de ses aspects est susceptible d'être critiqué.

Admettant, ajouta le président Mayor, ce n'est pas une entreprise commerciale, mais bien plutôt d'ordre public qui stimule le commerce local, amène la foule à Neuchâtel et représente un apport économique non négligeable.

Il est évident que la Fête des vendanges peut supporter ce déficit. L'aide, sous forme de don, de la commune doit, dans l'esprit du Conseil communal, être la reconnaissance des pouvoirs publics à une équipe de Neuchâtelois amoureux de leur cité, et leur donner une certaine sécurité, quoi qu'il arrive. Il s'agit, en résumé, bien plus d'une marque d'estime et d'encouragement qu'une aide qui deviendrait systématique en cas de déficit!

M. Köhli (soc) s'interroge: en fait, les établissements publics qui retirent une bonne part de bénéfices de ce week-end de Fesse, versent-ils une contribution à la fête?

M. Vaucher (soc) ne comprend pas pourquoi la commune veut absolument aider une entreprise qui a 400,000 fr. en caisse.

M. Ghelfi (soc) verrait une aide s'il y avait péril en la demeure. Mais ce n'est pas le cas, dira-t-il. Finalement, au vote, le don est refusé par 14 voix contre 7 oui, les abstentions ayant été nombreuses (une douzaine).

COUVRIR LA PATINOIRE DE MONRUZ OU EN CONSTRUIRE UNE SECONDE?

Un débat intéressant s'est ouvert à propos de la reprise des installations de la patinoire de Monruz par la ville.

Les groupes étaient d'accord sur le principe, mais c'est sur le problème de la seconde patinoire et de l'impérieuse nécessité de couvrir celle de Monruz, ainsi que l'exigent les responsables du hockey sur glace helvétique, que la discussion se prolongea.

Au restaurant

Menu

Digestive
Diurétique

HENRIEZ NATURELLE

Non gazeuse

Henniez Lithinée SA Sources minérales

A la journée d'études du GRETI: la télévision et l'enseignement

Gadget ou technique d'enseignement efficace? La télévision à circuit fermé devient de plus en plus un instrument de travail appréciable à plus d'un titre dans différents domaines de la pédagogie. C'est pourquoi le groupe de télévision de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (groupe formé de MM. P. Frey, F. Fühmann, A. Berthoud, T. Cartanet, R. Perronod, F. Tschopp, D. Carrard, et Mme J. Carrard) touchait à un sujet d'actualité samedi à l'aula du Mail, devant les quelque quatre-vingts participants à la journée d'étude du GRETI (Groupe romand pour l'étude des techniques d'enseignement).

En présence de M. Samuel Roller, président du GRETI, les professeurs neuchâtelois ont montré les divers résultats auxquels ils sont parvenus en trois ans de travail environ, au moyen de petits films passés en circuit fermé sur trois postes de télévision.

L'enseignement actuel cherche surtout à améliorer les conditions de renforcement dans lesquelles l'élève apprend, et accélérer l'apparition de comportements. L'efficacité de l'image n'est plus à démontrer: 26 % des sujets n'ont pu saisir l'essentiel visuel ont fait une importante acquisition et marqué des différences dans leur comportement socio-psychologique, tandis que seulement 9 % ont fait les mêmes progrès sans être soumis à cette intervention. Si l'apport pour l'élève est indéniable, la télévision permet également de faire des études poussées du climat scolaire et par là d'améliorer les méthodes d'enseignement.

Des expériences d'étude de ce climat ont été faites dans des classes de Neuchâtel, avec deux caméras l'une braquée sur le maître et l'autre sur un élève choisi au hasard toutes les trois minutes. Ainsi on arrive à monter une grille d'observations juxtaposant les attitudes types possibles du maître et de l'élève.

Le groupe de télévision de l'ESR a bien insisté sur le fait qu'il ne pouvait céder à l'obsession de la technique, et qu'il se contentait d'images d'une qualité loin de la perfection mais tout à fait suffisante à une observation pédagogique.

Il va de soi que les membres de ce groupe ne prétendent pas jouer les cinéastes, il s'agit pour eux avant tout de recueillir des documents qui leur permettront de tirer des conclusions valables pour un changement de méthode d'enseignement, sur la base de petits films qui doivent créer chez l'élève une motivation. L'élève doit d'abord apprendre à s'exprimer à partir de ce qu'il a vu et surmonter peu à peu ainsi les barrières de langage.

La place du professeur-animateur, lors de la séance télévision est naturellement des plus délicates; il s'agit pour lui d'être présent sans imposer sa présence, d'entretenir le débat déclenché par l'image, d'être tout et rien: par là le pédagogue de demain.

Après cette première partie c'est M. Stéphane Portmann professeur de mass-media, président de la commission nationale des moyens et méthodes d'enseignement moderne, qui a présenté une conférence esquissant l'école de demain et les carences de celle d'aujourd'hui: enseignement nivelé dans les classes, moyens d'information et de travail défectueux, programmes d'études dépassés, autorité mal dirigée, travail individuel restreint...

Deux faits importants: apprendre est avant tout un acte individuel correspondant aux possibilités et au temps particulier qui ne doit pas se perdre dans l'anonymat d'un système aux classes nivelées. D'autre part, le maître isolé dans sa classe n'est pas le seul responsable de l'activité créatrice et formatrice. Il travaille en équipe avec les autres maîtres.

Des animateurs de groupe, des spécialistes de la pédagogie, de la psychologie, de l'administration et de l'emploi des médias, des techniciens, des réalisateurs, des bibliothécaires, des documentalistes, etc.

Naissances

Monsieur et Madame Pierre-Alain BERNASCONI et leur fils Gianni ont la grande joie d'annoncer la naissance

d'Angelina le 8 mars 1971

Maternité Rue G.-de-Vergy 4a Landeuyex Cernier

Monsieur et Madame Olivier CROSET-SANDOZ sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Pascal le 7 mars 1971

Maternité Rue du Tertre 16 Le Locle

Monsieur et Madame Paul CUANY-MAURON, Thierry, Chantal et Mary-Pierre ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice 8 mars 1971

Maternité des Cadolles Colombier

Les avantages de l'enseignement en équipe sont les suivants: le maître a la chance de développer ses facultés et ses penchants; d'utiliser de la meilleure façon sa formation; la responsabilité pédagogique est arrachée du secret de la salle de classe et devient un fait public, exposé au regard des autres. L'information n'est plus le privilège d'une seule personne, elle est objective, ouverte à la critique des élèves et soumise à l'examen de son efficacité. La structure pluraliste de notre société (ouverture d'esprit, souplesse, aptitude au changement, discussion) se reflète ainsi dans l'école: la démocratisation de l'enseignement commence par le corps enseignant.

ALG

Le F.-C. Marin à Exincourt

(sp) Profitant d'un récent week-end prolongé, la 1re équipe du F.-C. Marin-Sports accompagnée par une dizaine de membres des autres sections, soit au total 23 personnes se sont rendues chez nos voisins français d'Exincourt près de Sochaux. Cette sortie était une récompense pour les membres de la 1re équipe qui était montée en 3me ligue l'an dernier.

Dès qu'ils arrivèrent sur place le samedi matin, les participants de Marin furent pris en charge par le secrétaire de l'Etoile sportive d'Exincourt M. Baudin qui les conduisit à la mairie de la ville où ils furent reçus par M. Louis Souvet maire d'Exincourt, par ses adjoints et par les membres du Conseil municipal. Le maire souhaita la bienvenue à ses hôtes suisses précédant en cela M. Pierre Speri président de l'E.S. d'Exincourt qui souhaita la bienvenue au nom de son club. M. Georges Lehnherr président du FC Marin lui répondit, puis le verre de l'amitié fut servi. Et c'est sous la conduite de l'Har-

monie municipale de la ville que tout le monde alla s'incliner au monument aux morts. Le président du FC Marin, accompagné de quelques membres, déposa une gerbe aux couleurs du club suisse tandis que retentissait la sonnerie aux cloches.

Le samedi après-midi le F.C. Marin était opposé dans un match amical au club local. Menant par 2-0 à la mi-temps, les visiteurs furent finalement s'incliner sur le résultat honorable de 3-2. Ce match fut joué sur un rythme très rapide par les deux équipes qui pratiquèrent un jeu d'excellente qualité.

La soirée se prolongea très tard. Le dimanche matin était consacré à la visite des curiosités environnantes. C'est ainsi que sous la direction de deux membres de l'E.S. ils se rendirent à Ronchamps admirer la chapelle du Corbusier, puis le lion de Belfort, les vitraux de l'église d'Audincourt dus à F. Léger et la piscine couverte de Valentigney.

Dernière minute

Une émission de télévision sur M. Charles Dellberg censurée?

SIERRE (ATS). — Le doyen des Chambres fédérales M. Charles Dellberg a remis lundi à l'ATS la protestation suivante, intitulée « censure à la télévision ». « Selon des informations provenant du comité de la S.S.R. et de la télévision romande, l'émission consacrée à ma personne et à mon travail d'homme politique socialiste ne sera pas diffusée. Cette émission qui a coûté des crédits élevés et de nombreuses heures de travail correspond pourtant totalement aux exigences de qualité fixées par la TV. Le règlement de la TV ne stipule qu'un délai de six semaines avant les élections fédérales pendant lesquelles les émissions consacrées à l'un ou l'autre des candidats ne peuvent être diffusées. Le protesté de la façon la plus formelle contre l'interprétation abusive de ce délai d'interdiction par la direction de la TV et la S.S.R. ».

Interrogé par l'A.T.S., M. Bernard Béguin, chef des programmes de la télévision romande, a précisé que l'émission consacrée à M. Dellberg s'appelle « personnalité » et qu'elle cherche à faire le portrait d'une personnalité « dont la destinée est sans rapport avec la politique active ». M. Béguin a en outre souligné que la TV s'était approchée de M. Dellberg avant qu'il soit candidat et qu'il a modifié lui-même par sa candidature — c'est son droit — les données du problème. L'émission n'ayant plus à ce moment-là sa place dans les programmes de la télévision avant les élections. Nous ne voulons pas créer des inégalités visibles et évidentes au moment où les gens sont de plus en plus sensibles à la question des programmes de la TV romande. La décision est conforme à l'esprit de l'émission et il n'y aura pas d'émission « personnalité » consacrée à un autre candidat au Conseil national avant les élections », a conclu M. Béguin. Enfin, il est prévu que l'émission soit diffusée après les élections.

Deux Suisses arrêtés pour trafic de drogue à Rome

ROME (DPA). — Deux jeunes gens de nationalité suisse ont été arrêtés à Rome pour possession, usage et trafic de stupéfiants.

Les deux jeunes Suisses, âgés de 21 et 22 ans, logeaient à Rome, dans un foyer de jeunes gens, et effectuaient de fréquents déplacements à Pétranger et dans diverses régions de l'Italie. Quelque 600 boîtes de L.S.D. ont été trouvées en leur possession lors de leur arrestation.

COMMUNIQUÉ

Société de musique, Neuchâtel L'Ensemble vocal de Lausanne

Est-il nécessaire de présenter au public l'Ensemble vocal de Lausanne que dirige Michel Corboz? Depuis sa fondation, en 1961, cette jeune phalange, spécialisée de Monteverdi, n'a connu que des succès qui furent couronnés par le Grand prix international du disque, et bien d'autres encore. Le concert du jeudi 11 mars, sixième de l'abonnement, est consacré à des œuvres chantées à capella: la chanson médiévale représentée par Janquin et Lassus, et le Madrigal que comprend des œuvres allant de Monteverdi à Ravel et Hindemith. Les textes seront présentés par Claudine Traube. La claveciniste lausannoise Christiane Jaccottet jouera des œuvres de John Bull et de Couperin.

En organisant ce concert, la Société de musique rappelle le souvenir du chœur Sine Nomine fondé, animé et dirigé par Willy Schmid (1876-1944). Ce chœur a joué un rôle marquant dans la vie musicale neuchâteloise et il a collaboré aussi avec l'OSR aux concerts d'abonnement du jeudi. Celui du 11 mars renoue avec une époque qui n'est certes pas près d'être oubliée.

Pétrole: hausse unilatérale au Venezuela

CARACAS (AP). — Le Venezuela a augmenté hier les taxes payées par les compagnies pétrolières étrangères d'environ une demi-milliard de dollars par an, à compter du 18 mars.

Le gouvernement du président Rafael Caldera a décidé, en effet, unilatéralement d'augmenter le prix de références du baril de pétrole qui sert au calcul de la taxe de 59,5 cents en moyenne, ce qui le porte à 2,575 dollars.

Cette nouvelle mesure fiscale rapportera annuellement à l'Etat environ deux milliards de dollars.

Incendie à Lucerne: plus d'un million de dégâts

LUCERNE (ATS). — Lundi ten fin de soirée, un atelier et une salle de stockage de 30 mètres de longueur sur 13 mètres de hauteur installés sur un chantier de la N 2, près de Lucerne, ont été détruits par un incendie. On pouvait apprendre au cours d'une conférence de presse que les dégâts se montent à près d'un million de francs. La cause de l'incendie est déjà connue: un ouvrier a renversé un poêle et le mazout a pris feu au contact du brûleur. Plusieurs bouteilles d'acétylène ont explosé, ce qui n'a pas facilité la tâche des 70 pompiers accourus sur les lieux du sinistre.

Un incendie avait déjà éclaté il y a quelques semaines dans un tunnel de ce chantier. Un pompier avait été blessé et avait dû être hospitalisé.

longea, alimentée par MM. Misteli (qui souligne le geste important de la ville en faveur de l'équipement sportif), J. Guillard (pop) qui souhaite la gratuité des entrées aux enfants en âge de scolarité, Allanfranchini (lib) qui appuiera l'adhésion de son groupe. M. Rémy Allemann, conseiller communal, ne put que dire que tout le problème de la patinoire — la nécessité de créer une seconde surface de patinage — était à l'étude.

C'est par 33 voix sans opposition que l'Assemblée accepta la reprise des installations de Monruz.

LE REGLEMENT DE POLICE

Petit débat à propos du projet de règlement de police après que le président de la commission législative, M. Ch. Maeder, et le rapporteur, M. P. Dubois eurent pris la parole, suivis de MM. Hirschy (pop), C. Calame, qui dirent oui au nom de leur groupe, le conseiller communal Jean-Claude Duvanel mettant un terme à ce débat avant que 35 voix sanctionnent ce nouveau règlement de police et ses 94 articles.

RETRAITE ET PENSION DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Cet important point de l'ordre du jour ne retint pas très longtemps l'attention du législatif, puisque la proposition modifiant le principe des pensions des conseillers communaux émanait des trois groupes politiques principaux. Seul M. Duvanel (pop) présenta un amendement qui, ainsi que le releva M. Ghelfi (soc) aurait comme résultat concret d'empêcher qu'un conseiller communal ait une retraite avant huit ans de fonction publique. Cet amendement fut promptement repoussé par 27 voix contre quatre! En revanche, les quatre amendements socialistes, présentés par M. Vaucher, dans une forme suggérée par M. Martenet, conseiller communal, ont été acceptés, l'arrêté étant finalement adopté par 29 voix contre 4.

NOMINATION

En début de séance, M. Yves de Rougemont a été nommé membre de la commission de l'Ecole supérieure de commerce, en remplacement de M. Olivier Cornaz, démissionnaire. G. Mt

Avis mortuaires

Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Mat. 5: 7.

Madame André Pettavel-Ethénoz; Monsieur et Madame Jacques Pettavel-Capra et leur fils Francis, à Genève; Madame Jeanne Hofer-Pettavel, à Chambly.

Madame Marie Gerster-Pettavel, à Cormondrèche; Monsieur et Madame Alphonse Ethénoz, à Lausanne;

Madame et Monsieur Raoul Ethénoz, à Certoux; Monsieur le docteur et Madame Jean Bergier-Ethénoz, à le Mont;

Mademoiselle Nelly Ethénoz, à Genève; Monsieur et Madame Alexandre Ferrarini-Ethénoz, à Lausanne;

Monsieur et Madame Charly Ethénoz, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André PETTAVEL

leur bien cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 77me année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 8 mars 1971. (Tête-de-Ran 7)

L'incinération aura lieu mercredi 10 mars. Culte au crématoire, à 14 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prrière de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean-Léon Reutter; Mademoiselle Béatrice Reutter; Mademoiselle Isabelle Reutter; Monsieur et Madame Edmond Grenier-Reutter;

Monsieur et Madame André Reutter, à Lausanne;

Madame Aline Schilling; Monsieur et Madame Gilbert Grenier; Mademoiselle Ann-Claude Grenier; les familles Reutter, Ramus, Cina, Mellboom, de Beuret, Istrati, de Luze, parentes et alliées,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Léon REUTTER

ingénieur E.P.F.

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain et ami, survenu le dimanche 7 mars 1971.

Domicile: 43, route de Thonon, 1222 Vésenaz.

Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. Luc 11: 28.

Le corps repose en la chambre mortuaire du cimetière de Plainpalais, rue des Rois.

Culte au temple de Coligny, le jeudi 11 mars, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Vésenaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Albert Dürrenmatt-Cerf, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Charles Dürrenmatt-Portmann et leurs enfants, à Genève; Madame et Monsieur Albert Lebet-Dürrenmatt, à Neuchâtel et leurs filles, à Bâle, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André DÜRRENMATT

leur cher frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 54me année, après une courte maladie.

Repose en paix.

Bienne et Neuchâtel (Noyers 27), le 8 mars 1971.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 10 mars.

Culte à 10 h 30 à la nouvelle chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

Prévention des accidents : il faut surtout former de bons conducteurs

Le cours de perfectionnement organisé simultanément à Chaumont, au Centre de Suisse romande, et à Lignières, sur la piste du centre de pilotage, par la CIME (Commissariat suisse d'intérêt des associations de maîtres d'écoles de conduite) en est à sa moitié. Hier, la presse, la radio et la télévision romandes étaient les hôtes de cette association professionnelle.

Ce cours de perfectionnement, reconnu par l'autorité fédérale, encouragé par les services automobiles cantonaux et les grandes associations sportives, d'usagers et de prévention des accidents, est suivi par 520 moniteurs de Suisse allemande et 70 de Suisse romande. Ces trois jours que chacun passe en pays neuchâtelois font suite à d'autres cours théoriques de la CIME, qui avaient eu lieu ces années précédentes à Wettingen et à Bienne. Car, dans cette formation continue, cette association s'est donnée la peine d'établir un calendrier précis : un vrai programme où chaque nouvelle étape n'intervient qu'après la digestion totale de la précédente. Ainsi, le prochain cours sera-t-il conçu en fonction des résultats tangibles du cours 1971 à Chaumont et à Lignières. De cette manière, la progression se fait quand tous les membres en sont capables.

Hier donc, les Romands étaient à l'école de la théorie et de la pratique de la conduite des véhicules. Une partie des

septante inscrits, effectif qui comprend sept Neuchâtelois ont pris la relève de leurs confrères allemands.

Le secrétaire général de la CIME, M. Marc Hodler, a défini le sens de ce cours en peu de mots : En 1971, le travail d'un moniteur d'école de conduite automobile ne consiste pas seulement à la préparation de ses candidats au permis de conduire. Il assume une tâche importante en inculquant à ses élèves toutes les bonnes notions qu'il aura lui-même acquises au cours de son perfectionnement, comme l'exige d'ailleurs la législation fédérale.

Ce point de vue est défendu par l'ACS, le TCS, la FRS et d'autres organismes dont tous les efforts visent à la diminution du nombre des accidents. Aux Etats-Unis, une enquête sur la valeur des écoles de conduite a montré une évidence : qui a suivi des cours d'école de conduite circule d'une manière plus sûre, à moins d'accidents, enfreint moins souvent la loi de la circulation.

Connaître les prescriptions, savoir enseigner par une technique appropriée de la conversation, mais aussi connaître le comportement des véhicules dans différentes situations et les réactions qui doivent en découler : en résumé, comme l'a dit le président de la CIME, M. A. Trachler, ce cours vise que la formation et le perfectionnement qu'offre le maître de conduite correspondent aux plus récentes connaissances, afin que dans notre pays l'on atteigne le maximum de sécurité routière.

Hier, à Chaumont, à l'issue du déjeuner au cours d'une conférence de presse présidée par M. Faivre, de Genève, un intéressant débat a permis aux journalistes d'échanger leurs points de vue et d'entendre ceux de spécialistes tels que M. Wenger, chef expert autos à Neuchâtel, qui avait à ses côtés M. Jaquet, adjoint du chef du service cantonal des automobiles, M. Maury, le président Trachler et M. Sandoz juriste à Lausanne, chargé de cours à Chaumont. Quant à la ville de Neuchâtel, elle était représentée par M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN, qui, sur le thème de l'automobile, fit découvrir avec humour le canton aux invités de la CIME.

G. Mt

Les abeilles en danger

De nombreux foyers d'acariose se sont déclarés dans le bas du canton de Neuchâtel. Plusieurs régions ont dû être mises sous séquestre : tout trafic d'abeilles ainsi que tout changement d'emplacement des colonies sont interdits sur les territoires de Montalchez, Boudry, Cortaillod, Rochefort, Peseux, Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier et Thielle-Wavre. Ces territoires communaux s'ajoutent à ceux de Corcelles-Cormondrèche, Auxier, Colombier, Bôle, Montzillon, Vauxmaux, Fresens, Saint-Aubin-Sauges, Bavaux, Gorgier, Lignières, le Landeron, Cressier, Enges, Cornaux, Voëns et Maley sur Saint-Blaise, déjà mis sous séquestre en 1969 et 1970.

AU TPN-CENTRE DE CULTURE Bernard Dimey par Claude Ogiz et lui-même

Une mince signature en tête de chansons si diverses qu'il est difficile d'imaginer qu'elles sont de même origine, quelques grands interprètes de cuvées hétérogènes — de Jacques Douai à Charles Aznavour en passant par Yves Montand — cela est fort peu de choses devant la multiplicité des talents de Bernard Dimey. Comédien, diseur, poète, il parle de se mettre à chanter, mais samedi soir au TPN, centre de culture, Claude Ogiz chantait ses œuvres. La diversité des interprètes correspondait aux voix diverses de l'inspiration, dans une cohésion parfaite, les trois compères, chacun à leur façon, remplirent parfaitement leur rôle.

Personnage important, puisque auteur, Bernard Dimey sut développer toutes ses cordes sans réduire pour autant ses camarades au rang de simples faire-valoir. Et cela est d'autant plus remarquable qu'il a plus de ressources à maîtriser : vieux routier du cabaret, il sait tailler un silence, lancer un mot, suspendre un geste, pour parvenir exactement au climat d'intérêt et de tension qu'il désire créer. Chevelu, barbu, ventru, ivrogne paillard et philosophe, il est terrorisé par le sérieux comme d'autres par le vice. Cabot sans fard, persuadé de l'être et étant sans ambiguïté, il navigue allègrement de l'authenticité au

calembour, de la mystification à la sincérité, brouillant les pistes, semant les fleurs. Il ne peut être que parisien, joyeux compagnon myso-gène amoureux, héritier d'une longue tradition de tendresse fleur bleue, de gouaille populaire, d'astuces de langage. Bernard Dimey dépasse pourtant le geste tant il reste vivant et sensible à la réalité qui se cache derrière ses alexandrins de bonne compagnie. Sa force d'expression lui permet de sortir du cadre figé des pièces de style, et de toucher juste à travers les conventions du genre.

Claude Ogiz, qui assumait la partie musicale avec Gisèle Clavien, et Nono Müller, accordéoniste est certainement le chanteur le plus passionnant de la jeune génération helvétique. En constant progrès, il met aujourd'hui de la personnalité ou n'était hier que des intentions. Musicien averti, chanteur intelligent, il est tout à la fois impressionnant de tendresse juvénile, de spontanéité et de maîtrise réfléchie. Lien souple et tenace entre les différents personnages du spectacle, soutien de la belle voix grave de G. Clavien, collaborateur de Müller et attentif à Dimey, il trace son chemin sans agressivité ni complexes simple et sûr de sa direction.

C. G.

Double tentative de suicide à la caserne de Colombier

A quelques heures d'intervalle, deux recrues de la caserne de Colombier ont tenté de se donner la mort, l'une en s'ouvrant les veines et l'autre en nouant les ficelles de son oreiller pour essayer de se pendre. L'affaire a éclaté vendredi devant le grand congé alors que les deux militaires, qui n'appartenaient pas à la même compagnie, se trouvaient au cachot pour refus d'obéissance.

La première recrue a brisé la vitre de la fenêtre à barreaux et, s'étant emparée d'un morceau de verre, s'est entaillée un bras. Les deux hommes ont été hospitalisés et seraient hors de danger.

Quels sont les mobiles qui peuvent les avoir conduits à une détermination aussi funeste ? Pour les recrues, l'effort

physique est trop important et le froid de ces derniers jours, ajouté à un mauvais moral de la troupe et au manque de sommeil, (sept heures et demie au mieux) sont responsables de ces gestes malheureux.

Le colonel Bach, avec qui nous avons pris contact hier soir, ne pense pas, pour sa part, qu'il y ait de relation de cause à effet entre de problèmes physiques mauvais traitements et la funeste réaction de ces deux jeunes recrues.

Plus que la fatigue, explique-t-il, il s'agit de savoir que de très gros soucis civils ont provoqué ces tentatives de suicide.

Toutefois, un juge d'instruction militaire a été saisi de l'affaire pour tenter de faire la lumière sur cette histoire.

P. Lc.

L'exode des jeunes paysans de Cornaux

(c) Quittant père et mère, la ferme où il est né, exploitée par ses parents depuis 1940, un jeune agriculteur M. Jean-Claude Berger, 30 ans, ancien élève de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cornier ; quitte notre village avec son troupeau de 22 bovins et son matériel agricole, pour aller s'installer à Forêt-Lavaux, dans une nouvelle exploitation où ses terres ne seront pas mangées par l'emprise d'une route nationale.

Il sera suivi de près par M. Raymond Brinkmann, 27 ans, aussi ancien élève de Cornier, lequel quittera aussi notre village avec son troupeau et son matériel, pour reprendre une nouvelle ferme à Gorgier où ses terres seront moins morcelées que celles qu'il a cultivées jusqu'à ce jour.

Une troisième exploitation, celle des Frères Cloitiu quittera aussi la ferme ancestrale du village, pour aller vivre une nouvelle vie aux confins ouest de la commune, où dans une ferme nouvellement construite, ils s'adonneront à l'élevage de bœufs.

Avec ces vides qui se creusent dans l'en-

ceinte du vieux village, ajoutons encore ce fait frappant : celui d'un agriculteur dans la force de l'âge, qui doit liquider tout son troupeau, 23 bovins, parce qu'il a été victime d'un infarctus.

Tous les drames ne se jouent pas sur les scènes théâtrales.

Les amateurs de pétanque à Saint-Aubin

Dimanche matin, les clubs de l'Amicale des clubs amateurs de pétanque étaient réunis à Saint-Aubin pour leur assemblée générale, sous la présidence de M. Jean-Claude Périsset. L'ordre du jour fut rapidement expédié, puis les rapports des membres et du président, les rapports des comités et nouvelles sociétés de la C.A.P., les admissions des nouvelles sociétés, l'élection du futur comité de la C.A.P., furent assimilés. Puis l'on passa à l'élection du comité de l'A.C.A.P. pour l'année 1974-75. Il se présente comme suit : président : Jean-Claude Périsset, la Béroche ; vice-président : René Beer, Audincourt ; secrétaire : Michel Peier, (la Béroche) ; secrétaire-adjoint : Gaston Beaune, (la Béroche) ; caissier : Jean-Pierre Castell, (Delémont) ; adjoints : Fernand Mei, (Delémont), Hubert Guérin, (Montbéliard), Roger Steiger, (Boudry).

Les calendriers et attributions de concours pour l'année 1974 ne firent aucun problème, les dates furent attribuées à chaque société et c'est ainsi que l'Amicale des clubs amateurs de pétanque suisse pour l'année 1974, aura lieu à Saint-Aubin le dimanche 17 mars, à 14 heures, au stade de la commune.

Les calendriers et attributions de concours pour l'année 1974 ne firent aucun problème, les dates furent attribuées à chaque société et c'est ainsi que l'Amicale des clubs amateurs de pétanque suisse pour l'année 1974, aura lieu à Saint-Aubin le dimanche 17 mars, à 14 heures, au stade de la commune.



Tour de Ville

Musée d'ethnographie

Un paragraphe de l'article consacré dans notre édition de samedi aux nouvelles collections d'art africain présentées au Musée d'ethnographie de Neuchâtel peut prêter à confusion.

M. J. Gabus, pour répondre à la question d'un journaliste, a parlé de la valeur des collections africaines du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, et en particulier d'une offre qui a été refusée de 186 pièces qui étaient proposées à un million. Mais ce chiffre n'a aucun rapport avec la collection Guyot, laquelle ne vient pas de la même région.

Tôles froissées

M. W. D., de la Chau-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture, hier à 12 h 10, à la rue de Vauseyon. Arrivé au carrefour, son véhicule heurta l'arrière de l'auto conduite par M. J. B. de Neuchâtel, qui s'était arrêté à cause du tram. La voiture de M. B. a été projetée contre le tram. Dégâts matériels aux trois véhicules.

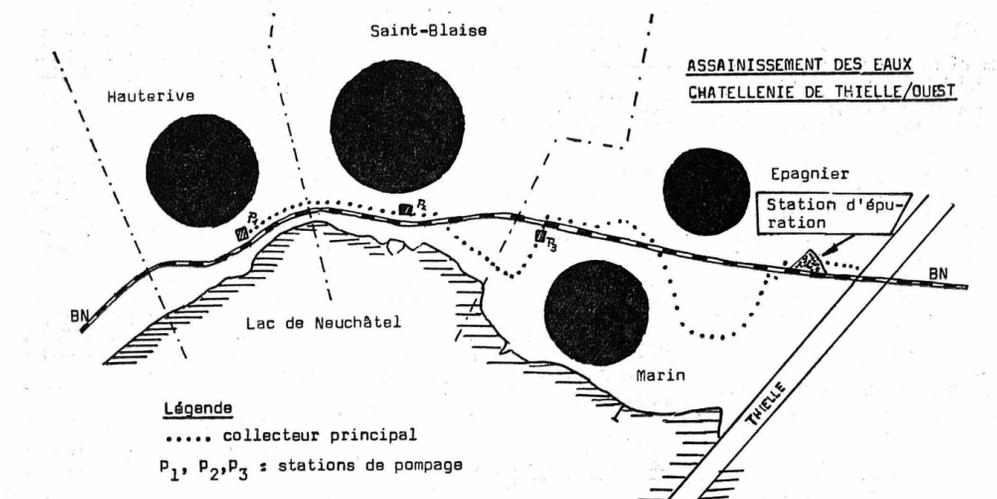
Un Neuchâtelois à l'honneur

Le prix international du livre d'art 1971, décerné par le Musée d'art de Jérusalem, a été attribué à l'ouvrage « Vasarely II », publié par les Editions Griffon, à Neuchâtel.

Un jury international a choisi cette année un livre écrit par l'artiste auquel il est consacré. Vasarely, peintre abstrait qui vit à Paris, est l'auteur des textes qui accompagnent les reproductions de ses tableaux.

Les propos liminaires sont de M. Marcel Jory, critique d'art et directeur des Editions du Griffon de Neuchâtel, qui a mis plus de deux ans, en collaboration avec Vasarely, pour mettre au point cet ouvrage d'une très grande qualité technique.

L'ÉPURATION DES EAUX DANS L'ENTRE-DEUX-LACS : 17 MILLIONS...



De notre correspondant : Les études pour l'épuration des eaux du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle, groupant à l'origine les communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux et Cressier, qui ont débuté en 1963, viennent de s'achever.

Les communes ont été scindées en deux groupes : celles du secteur ouest : Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier et celles du secteur est : Cornaux et Cressier. La commune de Thielle-Wavre, trop éloignée, n'a finalement pas été prise en considération dans le projet.

Deux stations d'épuration sont prévues : celle du secteur ouest sera construite dans le marais d'Epagnier et celle du secteur est, à proximité du cimetière de Cornaux.

HAUTERIVE Les eaux usées de la commune d'Hauterive sont actuellement presque toutes amenées au bord du lac. Toutes ces eaux seront reprises près du port de cette localité et déversées en direction de la station d'épuration par un pompage implanté au nord de la voie de chemin de fer BN.

SAINT-BLAISE Toutes les conduites se déversant actuel-

lement dans le lac seront captées par un collecteur longeant la voie BN et refoulées par une station de pompage en direction de Marin-Epagnier par la rue de la Musinière et la rue des Indiennes.

MARIN-EPAGNIER Quant à l'écoulement des eaux usées, la commune de Marin-Epagnier a deux bassins. Les eaux usées du versant ouest doivent être pompées par une station installée dans la rue des Indiennes proche du passage sous-voie jusqu'à un point culminant situé au-dessus du tunnel du chemin de fer. De là, elles descendront, par gravité, jusqu'à la station d'épuration du marais d'Epagnier.

LE COÛT : 17 MILLIONS Implanté au pied du talus de la ligne BN, dans le marais d'Epagnier, la station sera de type classique avec un déversoir d'entrée, une grille pour l'arrêt des déchets volumineux, un bassin de décantation primaire, deux bassins de boues activées, deux bassins de décantation secondaire, deux digesteurs et un gazomètre. Elle peut traiter les eaux usées d'une population égale à quelque 18.000 habitants et le terrain acquis permet encore de la doubler.

Au cours de ces prochaines semaines,

les conseils généraux des communes attachées au syndicat de la Châtellenie de Thielle seront appelés à voter un crédit de dix-sept millions de francs pour la construction de tout le réseau collectif de conduites et les deux stations d'épuration. Les subventions cantonales et communales s'éleveront à environ 60 % du coût total.

Auvernier Un pavillon en flammes

(n) Hier à 14 h 05, les pompiers d'Auvernier étaient sur place pour intervenir à la Balaz où un pavillon en bois se trouvant sur un terrain de la commune était en flammes.

A cause de la bise et en dépit de l'intervention rapide des soldats du feu, un dépôt de matériel des éclairiers devint également la proie des flammes. Leur maisonnette, heureusement, a été épargnée. Cependant, il fallut arroser les herbes sèches afin qu'elles ne communiquent pas le feu à la maison sise Balaz 11.

Les premiers secours de Neuchâtel, arrivés à 14 h 15, n'eurent pas à intervenir. L'enquête pour déterminer la cause de l'incendie est en cours, il semble qu'elle serait due à une imprudence d'enfants.

Journée de la prière

(c) Le froid, la neige et peut-être l'oubli, sont probablement la cause de la faible participation vendredi, aux instants de recueillement et de prière consacrés à la Journée féminine mondiale de la prière basés sur un très beau texte.

Les élèves à skis

(c) Mardi 2 mars, un soleil tamisé, de la bise, une joyeuse effervescence sur la place des Epancheux : un car attendait, toutes portes ouvertes, l'irruption des élèves des 4me et 5me années avec leurs maîtres, Mlle Gaschen et M. Perret-Gentil. C'était le grand départ pour le camp de ski, au Col de Soud.

Et voilà que tout est déjà terminé, mais pas l'hiver puisqu'il est encore au rendez-vous du retour. Dimanche 7 mars, nos petits sportifs se réapparaissent en grande forme, les yeux encore pleins de la vision du beau pays blanc qu'ils ont parcourus pendant plus de 10 jours. La cohorte était accompagnée de Mmes Isler et Chautems et d'une jeune de Saint-Aubin préposée aux occupations ménagères, de Mme Elzingre, MM. Jaquet, Laurent Schneider et Pascal Favre comme moniteurs.

Cormondrèche Les cigares se sont envolés...

(c) La mise sous câble de l'éclairage public de la Grand-Rue de Cormondrèche a été exécuté en même temps que les importants travaux de canalisation terminés l'été dernier. A l'époque, des conseillers généraux avaient demandé au Conseil communal de rechercher un éclairage public aussi approprié que possible pour le vieux village. Celui-ci, en effet, était doté de tubes de néon, longs cigares inesthétiques, qui ne convenaient pas aux charmes d'une ancienne localité.

Aujourd'hui ces cigares se sont envolés d'une bonne partie de la Grand-Rue. Des réverbères, accrochés aux façades des maisons, les ont avantageusement remplacés.

Même si la lumière est vive, Cormondrèche retrouve son cachet particulier d'ancienne bourgade. Il faut aller lui rendre visite de jour et de nuit, et souhaiter que, dans un avenir proche, la Grand-Rue de Corcelles aussi bénéficie d'un éclairage qui s'accorde au style de ses immeubles.

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

A propos d'une assemblée d'étudiants

Monsieur le rédacteur en chef, L'assemblée des étudiants promise par le bureau de la F.E.N. a été bien évidemment convoquée ; il n'y a pas eu d'affiches visibles et les tracts ont été répandus dans les couloirs de l'Université le mercredi après-midi à 16 heures pour une réunion le jeudi à 13 heures. Il était dès lors évident que cette assemblée ne pouvait réunir que une minorité des étudiants et que les amis et les amis des amis du comité de rédaction de la « Tribune universitaire » (sic) s'attrouperaient pour jeter du sable aux yeux des rares privilégiés informés de la réunion. Cela suffit à rendre nul tout semblant de soutien exprimé aux amateurs qui ont fait de la T.U. un journal affligeant où l'infantilisme et le déséquilibre ont trouvé leur apologie.

Il est encore besoin de signaler que bon nombre des présents étaient étrangers à l'Université (Gymnasistes, désecurés...). Brochant sur le tout, le rédacteur en chef, Jean-Philippe Baummeister, était aux sports d'hiver, ce

que nul ne songera à lui reprocher ; les exercices sains deviennent rares ! Il apparaît donc que le communiqué de la F.E.N. manque de réalisme et que c'est moquerie que de parler de « l'écrasante majorité des étudiants présents ».

Par ailleurs, il n'est pas inutile d'apprendre au public que l'abonnement à la « Tribune universitaire » est obligatoire pour les étudiants. Le journal ne subsiste aujourd'hui que grâce à cette obligation qui est de plus en plus pesante comme telle. Un mouvement d'opinion se répand qui voudrait que les étudiants aient le choix de l'abonnement entre la « Tribune universitaire » et un autre journal qui, lui aussi, obtiendrait une aide financière officielle.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef...

Laurent de Weck
Jean-Marie Reber
Thierry Béguin
Christophe Frochaux

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Contre le projet d'aéroport

(c) Le comité de l'Association Seeland contre un aéroport « Grand-Maraix » prépare la campagne de propagande contre le projet qui sera vraisemblablement soumis au corps électoral dans le courant de l'année. La cotisation des communes affiliées au comité d'action s'élève à 30 centimes par habitant.

PESEUX Une excellente soirée

(c) Samedi soir, un nombreux public remplissait la salle des spectacles de Peseux où la section de Peseux de la Société fédérale de gymnastique donnait sa soirée annuelle.

Basée sur l'évolution moderne de ce sport national, il nous fut donné d'assister, par le détail, à la préparation de futurs champions tant masculins que féminins dont les exercices de base sont les mêmes pour les deux genres. Il est indéniable qu'un tel travail, fait en profondeur, grâce à des moniteurs qualifiés, portera ses fruits tôt ou tard.

La section d'Education féminine, a présenté deux danses costumées, fort bien mises au point et exécutées avec beaucoup de grâce et de souplesse.

En intermède, un prestidigitateur de première force émerveilla un public avide de comprendre les trucs qui lui étaient présentés avec beaucoup de compétence et de sérieux.

Un bal populaire mit fin à cette soirée qui remporta un vif succès.

AVIS OFFICIELS



Département
de l'Instruction publique

Formation de maitresses d'écoles enfantines

Afin de favoriser l'enseignement dispensé dans les jardins d'enfants du canton de Neuchâtel, nous avons conclu un accord avec la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne en vue de la formation de maitresses d'écoles enfantines neuchâteloises (jardinières d'enfants) à l'Ecole normale de Delémont.

Début des études : octobre 1971.
Durée des études : 3 ans.
Limite d'âge pour l'admission : 16 ans révolus au 30 juin 1971.
Formation de base exigée : quatre années du degré secondaire inférieur, le cycle complet ayant été accompli avec succès.
Examen d'admission : en juin 1971, sur convocation.
Inscription préalable et demande de renseignements : Les personnes qui s'intéressent à cette formation sont priées de le faire savoir au service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, case postale 771, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 mars 1971.
Informations : Les candidates seront invitées à assister à une séance d'information qui aura lieu à Neuchâtel, à fin mars 1971.

Le chef du département de l'Instruction publique,
F. JEANNERET



COMMUNE DE COUVET

MISE AU CONCOURS

A la suite de la mise à la retraite du titulaire, un poste de cantonnier est mis au concours. Traitement selon âge, capacités et état de services.

Adresser offres manuscrites au Conseil communal jusqu'au 27 mars 1971.
Couvet, le 4 mars 1971.

CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

A vendre, à Neuchâtel,

immeuble locatif

de 15 appartements et 2 magasins

Rapport brut 7,3 %.

Adresser offres écrites à AG 539 au bureau du journal.

WEEK-END

Faire offres sous chiffres 21.025 à Publicitas, 2800 Delémont.

Terrain

parcelles pour villa à vendre.

Adresser offres sous chiffres NV 552 au bureau du journal.

A LOUER

Rue Louis-Favre 6 à louer

1 garage

Fr. 80.— par mois.

Fiduciaire-gérance. A. Christen, Louis-Favre 6, 2000 Neuchâtel.

A louer à Colombier très

belle chambre indépendante

non meublée, avec eau chaude, W.-C., cuisinette, confort.

Libre tout de suite, 180 fr., plus charges. Tél. 41 25 30.

A louer, pour fin 1971, au centre de la ville,

locaux commerciaux à l'usage de bureaux

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Pour vos vacances louez un chalet

ou un appartement

Vos désirs ???

(nombre de personnes, dates, stations préférées, prix envisagés), seront réalisés à

100 % !!! Immédiatement !!!

Demandez une offre sans engagement, spécialement étudiée pour vous, en vous adressant à l'organisation spécialisée :

RENT-AGENCE, Grand-Saint-Jean 4, 1003 Lausanne.

Tél. (021) 22 46 31. M99.736.40

A louer à Peseux

locaux commerciaux

pouvant servir à petite exploitation industrielle. Surface 110 m². dès le 1er avril 1971.

S'adresser à :

Etude Guido Spichy, Place Pury 1, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 77 22.

A louer à Areuse

pour le 24 mai 1971, appartement de 3 1/2 pièces dans immeuble de construction récente.

Situation ensoleillée et tranquille.

Prix : Fr. 312.— par mois, plus charges (chauffage, eau chaude).

S'adresser à Eugène Deck,

route de Sombacour 23, 2013 Colombier (NE) prière de ne pas téléphoner.

A louer

appartement de cinq chambres

avec confort. Adresser offres sous chiffres GM 545 au bureau du journal.

A louer, pour

le 24 mars, au chemin des Valangines,

appartement de 3 pièces meublé

avec confort.

Loyer charges comprises Fr. 425.—

Tél. (038) 24 67 41.

A louer, pour le 1er mai 1971 à la Coudre,

appartement de 4 pièces

au rez-de-chaussée. Situation très tranquille.

Loyer mensuel Fr. 389.—

plus charges. S'adresser au concierge,

tél. 33 38 15 ou à la gérance,

tél. (031) 22 85 37.



L'annonce
reflet vivant
du marché

DEMANDES À LOUER

HOLDING TRUST important cherche, pour l'un de ses directeurs, à

NEUCHÂTEL

appartement 4-5 pièces

pour le 1er mai environ.

Situation tranquille. Standing élevé. Prix en rapport.

Faire offres sous chiffres X 920.136, à Publicitas S.A., rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Nous cherchons un appartement de

3 ou 3 1/2 pièces

confort, à Neuchâtel ou environs

à proximité d'une station de tramways.

Loyer maximum : 350.— à 380.— tout compris.

Date d'entrée : à convenir.

Adresser offres sous chiffres DH 0450 à l'administration du journal.

Nous cherchons à louer

appartement de 3 à 4 pièces

Région : Auvornier, le Landeron. Récompense.

Tél. 53 16 40.

Dame seule cherche

appartement

tranquille 2 à 3 pièces à Neuchâtel ou aux environs, libre tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites à El 521 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Jeune fille employée PTT cherche, pour 1er mai,

un deux pièces

non meublé. Ecrire sous chiffres D 308759-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Jeune couple, un enfant, cherche à Neuchâtel, pour le 1er mai,

appartement 3-4 pièces

avec confort. Faire offres sous chiffres K 320.613, à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Société cherche

MAGASIN ou LOCAUX COMMERCIAUX

minimum 60 m². Centre de Neuchâtel. Vitrines.

Faire offres sous chiffres CF 514 au bureau du journal.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel, vendra, par voie d'enchères publiques,

LE MERCREDI, 10 MARS 1971, DÈS 14 HEURES

dans les locaux sis au 1er étage du café-brasserie du Cardinal, 9, rue du Seyon à Neuchâtel, les objets suivants :

Meubles anciens et autres

1 salon Louis XV composé de 4 fauteuils et 2 chaises ; 1 table demi-lune ; 1 bureau plat Directoire ; 1 commode Empire ; 1 vitrine Louis-Philippe ; 1 armoire peinte ; 1 layette d'horloger ; 1 canapé Directoire ; 2 tables Louis XV et Louis XVI ; 2 secrétaires, dont 1 Biedermeier ; 1 salle à manger ; 1 chambre à coucher ; 2 armoires combinées ; 1 buffet vitré ; 1 lit ; 1 salon, ainsi que canapés-lits, tables et chaises diverses, armoires, bahuts, divans, etc.

Tableaux et divers

Gravures de Barraud ; peintures ou dessins de Theynet, L'Éplattier, Jeanmaire, A. Berthoud, de Salis ; peintures anciennes ; garniture de cheminée ; mobilier ; glaces Louis XVI et Louis-Philippe ; trumeaux ; étains ; cuivres ; tapis ; lingerie, etc.

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.

Exposition : le jour de la vente, de 13 h 30 à 14 h.

Le greffier du tribunal,
W. BIANCHI

PENSIONS

Cours de vacances de l'UNIVERSITÉ

On cherche, pour étudiant(e)s suisses et étrangers, du 12 juillet au 7 août,

CHAMBRES

AVEC OU SANS PENSION

ainsi que pour un professeur et sa famille (4 personnes),

APPARTEMENT meublé

à Neuchâtel ou aux environs, pour la même période. Faire offres avec prix au Bureau de logement pour étudiants, ADEN, Maison du Tourisme, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 42.

OFFRES D'EMPLOIS



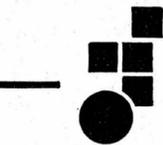
SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS SA

cherche pour son Directeur Général Administration

une secrétaire de direction

de langue maternelle française, d'excellente culture générale, capable d'initiative. Cette collaboratrice devrait assumer la rédaction et la préparation de dossiers confidentiels, ainsi que certaines responsabilités administratives.

Faire offres à la Société des Garde-Temps S.A., 3, rue de la Place-d'Armes, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 67 01.



MÉCANICIEN

s'intéressant à l'entretien et à la réparation de presses et machines diverses, trouvera un travail intéressant et varié.

Chez

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE
Bellevue 32 — Téléphone (039) 31 57 55.

On cherche une sommelière

débutante acceptée, 2 services. Bons gains. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier. Tél. (038) 41 34 21.

Restaurant du Chasseur, à Cressier, cherche

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée. Bon gain, logée.

H. Hadorn. Tél. 47 11 37.



RADO

Nous cherchons

collaborateur commercial ou collaboratrice

pour notre département service de la clientèle et exportation.

Les intéressés ou intéressées maîtrisant les langues anglaise ou allemande devront être à même de soigner la correspondance dans ces langues et de façon indépendante.

Nous cherchons également pour notre département achats de cadrans, un jeune collaborateur que nous désirons former en qualité de

remplaçant de l'organisateur

C'est avec plaisir que nous attendons une offre succincte ou un téléphone.

Vous trouverez chez nous une activité intéressante et des conditions d'engagement en rapport avec les exigences actuelles.



SCHLUP+CO AG UHRENFABRIK RADO
2543 LENGNAU BEI BIEL TEL. 065 81651

RADO

LA CONFISERIE VAUTRAVERS

R. NICOLE SUCCESEUR

cherche pour entrée immédiate

VENDEUSE

Semaine de 5 jours.

Place Pury, Neuchâtel

☎ (038) 25 17 70.

Petite entreprise cherche

UN OUVRIER

pour le montage d'appareils électriques, et homme connaissant la

MÉCANIQUE

et désirant se perfectionner.

Tél. (038) 25 81 17.

Nous engageons

un serviceman

sérieux et capable pour assumer les responsabilités d'une nouvelle station d'essence à l'ouest de la ville. Place intéressante.

Engagement et conditions à convenir.

Faire offres sous chiffres LS 550 au bureau du journal.

Bar à café en ville cherche

jeune serveur

ou

serveuse

Bon gain assuré.

Téléphoner au (038) 31 60 90, entre 12-14 h ou 18-19 heures.

BIJOUTIER-JOAILLIER

est demandé à Lausanne pour atelier avec magasin.

Certificat fédéral nécessaire.

Age : 30-45 ans. Dynamique et consciencieux.

Nous offrons :

— semaine de 40 heures.

— travail varié avec responsabilités.

— salaire intéressant.

Mme Maier, 1012 Pully. Tél. (021) 28 69 06, matin.

Bureau d'architecte à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

dessinateur

Faire offres sous chiffres, P 20606 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Clinique CECIL, 53, av. Ruchonnet 1003 Lausanne, cherche une

jeune infirmière- instrumentiste

qualifiée et dynamique.

Excellentes conditions.

Logement confortable assuré.

Entrée à convenir.

Adresser offres écrites, avec copies de diplômes, certificats et photo, à la direction.



Pour

L'ENTRETIEN ET MISE AU POINT

des lignes de remontage de nos divers calibres électroniques, nous engageons un

mécanicien de précision

désirant trouver un travail varié et intéressant dans un secteur industriel en pleine expansion.

Nous vous invitons à faire vos offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 Marin.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA

Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

Coiffeuse

est cherchée pour entrée immédiate ou date à convenir. Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33.

Restaurant cherche

sommelière

Faire offres :

Hôtel de la Croix-Blanche, 2088 Cressier.

Tél. 47 11 66.

Nous cherchons pour date à convenir,

sommelière

2 jours de congé par semaine. Bon gain. Horaire régulier.

VOUMARD

Fabrique de machines à rectifier les intérieurs cherche pour ses usines de la Chaux-de-Fonds et d'Hauterive (NE)

DESSINATEURS- CONSTRUCTEURS

ayant, si possible, quelques années de pratique dans le domaine de la machine-outil.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2301 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 65, interne 32.

VOUMARD



Estée Lauder

*la ligne cosmétique
exclusive-totalement féminine
et à la mode-*

Nous vous offrons gracieusement et sans obligation d'achat
un « **Quick Make-up** » dans notre salon.

Lors d'un achat de produits **Estée Lauder**, vous recevrez en cadeau
un magnifique trio de voyage, contenant « **CREAMY MILK CLEANSER** »
SKIN LOTION et **ESTODERME EMULSION**.



KINDLER

9, Rue de l'Hôpital Tel. 038/25 22 69

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

Son porte-monnaie sera allégé pour avoir trop bu

De notre correspondant régional :
Composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers.

Le 6 février, L.T., de Couvet, circulait entre cette localité et Boveresse, au volant d'une voiture ayant les feux arrière hors d'usage ainsi que l'indicateur de direction. Il avait déjà été averti dix jours auparavant de ces déficiences, mais n'avait fait aucune réparation. L.T. a été condamné à 30 fr. d'amende et de 19 fr. de frais.

MIEUX VALAIT RESTER SUR PLACE

Le 24 janvier, vers 1 heure, G.D.P., de Boveresse, circulait en voiture à Saint-Sulpice. Il donna inopinément un coup de frein sur la route mouillée. Son véhicule fut déporté à droite où il toucha une fontaine, puis à gauche, où il se jeta contre la façade d'un immeuble.

G.D.P. sans sortir de sa voiture, ne constata aucun dégât. Il n'aurait donc personne. Le lendemain, avec un camarade, il retourna deux fois sur place et ne vit rien d'anormal. Cependant, C.B., propriétaire de l'immeuble avisa la gendarmerie. Des renseignements furent pris chez les garagistes. Ils ne donnèrent aucun résultat. Toutes les voitures du canton de la marque de l'auto de G.D.P. furent contrôlées.

En réalité, G.D.P. avait endommagé trois vieux volets. La police de Fleurier finit

par identifier l'auteur. Le procureur général signifia à G.D.P. un mandat de répression le condamnant à 200 fr. d'amende pour perte de maîtrise, vitesse non adaptée, délit de fuite et dommage à la propriété. Une opposition fut adressée au ministère public.

Pendant les débats, G.D.P. a été d'accord de verser 100 fr. d'indemnité au propriétaire de l'immeuble pour les volets endommagés. Après l'audition des témoins, le tribunal, tenant compte qu'aucun mauvais renseignement n'a été fourni contre l'automobiliste, que son casier judiciaire est vierge, mais que, néanmoins il a perdu la maîtrise de son véhicule et commis un délit de fuite au sens du code de la route, a infligé à G.D.P. 95 fr. d'amende et de 92 fr. 50 de frais.

TROP BOIRE COUTE...

Travaillant, honnête, poli et sobre, tel est dépeint par son employeur covasson, C.D., de Pontarlier, auquel sans raison du reste, il est arrivé deux mauvaises aventures successives.

La première se situe le 23 janvier. Sans savoir qu'il venait de commettre un délit de fuite, C.G. prit dans sa voiture un compatriote. Il fut arrêté à la douane de Meudon et comme G. tentait d'arranger les choses en faveur de son ami, la police remarqua que bien que parlant raisonnablement, il avait les yeux vitreux.

Il fut soumis à une prise de sang. Le

résultat de l'analyse indiqua une alcoolémie entre 1,09 et 1,19 gr. pour mille. Le permis fut séquestré et interdiction donnée par la police à G. de conduire une voiture.

Moins d'un mois après, ayant reconduit sa fiancée chez elle à Fleurier, C.G. se rendit au café où il but en un temps relativement court... dix apéritifs anisés et un double cognac. En sortant de l'établissement, il s'arrêta devant le garage de P.J. et après avoir dévisé la boîte à vitesse du contacteur avec un tournevis, il se mit au volant d'une voiture.

— Pourquoi avez-vous fait cela ?

— Le garagiste m'avait envoyé une facture qui n'était pas juste (mais qui fut rectifiée par la suite) et je voulais lui jouer une farce...

En partant, C.G. fit marche arrière et endommagea une descente d'eau d'un immeuble. Puis il fit une « virée » pour finalement abandonner le véhicule qui avait subi des dégâts, devant l'hôtel de ville à Fleurier.

Le procureur général avait requis une peine de 40 jours d'emprisonnement et de 400 fr. d'amende.

C.G., il faut le dire, fit bonne impression. Il se déclara d'accord de verser 150 fr. au garagiste pour réparation de l'auto et 136 fr. au propriétaire de la descente d'eau endommagée.

Le président a retenu les infractions

d'ivresse au volant, de circulation sans permis et de vol d'usage. Pour apprécier la peine, il a relevé qu'à Pontarlier, où C.G. est domicilié, il loge dans une chambre qui lui coûte... vingt francs par mois et qu'il a d'autre part pour un célibataire, son salaire est déjà assez coquet.

C'est pourquoi, plutôt que de lui infliger une peine privative de liberté, le tribunal condamne C.G. à 700 fr. d'amende et à 274 fr. 30 de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire, si tout va bien, dans un délai de trois ans.

La Caisse militaire a fêté ses 150 ans

Réunie à la salle de l'hôtel de l'Ours à Travers, sous la présidence du major Gaston Hamel, la Caisse militaire du Val-de-Travers a fêté ses 150 ans en présence des fondateurs de pouvoir actuels et anciens et des invités d'honneur de marque que sont MM. François Jeanneret, conseiller d'Etat chef du DMC, André Junod, président de commune de Fleurier, Armand Flückiger, président de commune de Travers, le colonel divisionnaire Pierre Godet, cdt de la div. frontière 2, le colonel divisionnaire James Thiébaud, chef d'armes des troupes mécanisées, le lt. col. René Petitpierre, EMA officier fédéral de tir, adj. sof Léon Rey, président de l'ASSO section Val-de-Travers. Cette ancienne institution de bienfaisance, ayant pour but de secourir les militaires et leur famille dans le besoin, doit être l'unique existant encore dans le canton de Neuchâtel, si ce n'est dans le pays romand.

En présence d'une cinquantaine de délé-

LES VERRIÈRES

Carnet de deuil

(c) M. Marcel Lambelet vient de s'éteindre après de longues années de maladie, dans sa 65^e année. Citoyen intègre et respecté, le défunt dirigea l'asile des enfants des Verrières-Bayards dans cette dernière localité, puis vint s'établir aux Verrières.

Père d'une famille de six enfants, il était retraité des usines Dubied. Les derniers honneurs lui seront rendus samedi après-midi au temple de Meudon.

Démision

(c) M. Ernest Québatte, chef de train et conseiller général socialiste, a fait parvenir sa démission au législatif des Verrières.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : « Les Cent fusils ».

COLLEGE REGIONAL. Fleurier, 20 h : cours de mathématiques.

MÉDECIN et PHARMACIEN habituels.

Avis mortuaires

Madame Emile Rosselet-De Siebenthal, aux Bayards ;
Monsieur Alfred Rosselet, aux Bayards ;
Madame et Monsieur Louis Facchinetti-Rosselet et Lactia, à Aigle ;
Mademoiselle Alette Rosselet, à Prilly ;
Madame et Monsieur Edgar Lambercier-Rosselet et leurs enfants, à Travers ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Leuba-Rosselet et leur fils, à Lausanne ;
Monsieur et Madame René Rosselet-Buache, à Grandvaux ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile ROSELET

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement dans sa 50^e année.

Les Bayards, le 8 mars 1971.

L'Éternel est mon berger, je n'aurai point de disette ; Il me mène dans des verts pâturages, il me conduit le long des eaux paisibles pour l'amour de son nom.

Psautre 23.

L'incinération aura lieu le mercredi 10 mars à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, hôpital de Couvet, à 14 heures.

An lieu d'envoyer des fleurs, veuillez plutôt penser à l'hôpital de Couvet, CCP 20-238

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Hugo Pianaro-Dubois, à Buttes ;
Monsieur et Madame Rodolphe Pianaro-Longaretti, à Ipsach ;
Monsieur et Madame J.-P. Pianaro et leurs enfants, Yves-Olivier, Nicolas et Sabrina, à Bièche ;
Monsieur et Madame Michel Pianaro et leurs enfants, Thierry et Alain, à Serrières ;
Monsieur et Madame Fritz Dubois-Niederhauser, à Einigen ;
Madame et Monsieur Jean Nydegger-Dubois et leurs enfants, Fabienne, Gabrielle et Nathalie, à Thounay ;
Monsieur et Madame J.-P. Schwegler-Dubois et leurs enfants, Caroline et Noëlia, à Gwatt ;

ainsi que les familles Pianaro, Chautemps, Dröel, Flickiger, Longaretti, Conti, Turuani, Dubois, Grandchamps, Huguenin, Niederhauser, Lugeon, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hugo PIANARO

leur très cher époux, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lors d'un accident, dans sa 43^e année.

Buttes, le 7 mars 1971.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu mardi 9 mars, à Buttes.

Formation du cortège vers le collège, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, section du Val-de-Travers, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Hugo PIANARO

fidèle membre de la fédération.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Association suisse des maîtres coiffeurs, section du Val-de-Travers, a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hugo PIANARO

mari de notre dévouée secrétaire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de « Buttes Watch S.A. » ont le pénible devoir d'annoncer le décès subit de

Monsieur Hugo PIANARO

leur fidèle et dévoué collaborateur.

L'ensevelissement aura lieu aujourd'hui mardi à Buttes.

Le Football-club de Buttes a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hugo PIANARO

membre de la commission technique et membre honoraire, beau-fils de Monsieur Fritz Dubois, membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains 1929 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hugo PIANARO

leur cher ami et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Fédération cantonale neuchâteloise des sapeurs-pompiers a la douleur de faire part du décès de

capitaine Hugo PIANARO

de Buttes, membre du comité cantonal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Succès de la soirée des gymnastes de Fleurier

De notre correspondant régional :
C'est avec beaucoup de plaisir qu'un nombreux public a assisté samedi à la soirée annuelle de la section fleurissane de la Société fédérale de gymnastique. Cette société a obtenu un franc succès, souligné par de chaleureux applaudissements et il y a longtemps qu'elle n'avait pas préparé un programme avec tant de soin. Au lever de rideau, le président Germain Beuret salua les spectateurs, les invités et principalement les gymnastes de Saint-Sulpice.

Bien stylées, les pupilles présentèrent de fort beaux préliminaires, un ballet original étant une évocation de la plage et

un second ballet costumé de belle venue. Les grandes pupilles interprétèrent un ballet « pop » assez attrayant. Quant aux pupilles, ils se taillèrent un succès mérité avec des préliminaires, aux barres parallèles et sur tout un saut-de-mouton qui dérida la salle. Leurs pyramides furent de bon goût.

Comme toujours la Féminine présente un travail sérieux et ses processions emballèrent l'assistance, autant dans les mouvements rythmiques que dans un ballet harmonieux fort bien réglé.

Les individus renforcés furent appréciés aux barres parallèles, mais il faut décerner une mention spéciale aux gym-

nastes de Saint-Sulpice pour leur magnifique démonstration avec des masses lumineuses faisant penser à des feux follets. L'épilogue de la soirée fut l'apanage de huit jeunes gens dans un ballet mixte qui fut bissé. Il était intitulé « Jeunesse en balade ». Ils mirent littéralement la salle en délire et furent salués par un tonnerre d'applaudissements.

Avant la fin du spectacle, M. Germain Beuret remercia chacun et fleurit les responsables des gymnastes.

Encore deux matches pour le C.P. Fleurier

(c) Uzwill étant promu comme Fleurier, en ligue nationale B. de la Ligue suisse de hockey sur glace, les deux équipes se rencontreront pour l'attribution du titre de champion suisse de 1^{re} ligue. Fleurier jouera à Uzwill mercredi soir et le match retour aura lieu vendredi soir sur la patinoire de Fleurier.

MÔTIERS

Début du cours de sauveteurs

(sp) Quatorze personnes ont assisté, récemment, à la première séance du cours de sauveteurs organisé par la section des sapeurs-pompiers de Môtiers. La présidente, Mme Suzanne Carminati, les a salués et a défini les buts et les bases de ce cours qui comprend cinq leçons de deux heures chacune.

Au cours de cette première séance, Mme Janine Jeanneret, monitrice, a traité de la position du blessé et des mesures à prendre en cas d'accident.

Meeting d'aviation

(c) L'Aéro-club du Val-de-Travers a décidé d'organiser un meeting d'aviation le 4 septembre prochain sur l'aérodrome de Môtiers. A cette occasion, il espère pouvoir obtenir le concours de la patrouille de surveillance.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Rosa RUFFIEUX

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fleurier et Neuchâtel, mars 1971.

Madame Eric DUPONT-VUILLERMET ses enfants et familles

ont été très sensibles aux touchants témoignages de sympathie reçus pendant ces jours de pénible séparation et remercient toutes les personnes qui les ont entourés. Leur message, leur présence, leur envoi de fleurs et leur don leur ont apporté un précieux réconfort. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Un merci spécial aux pasteurs Périllard et Droz et au personnel de l'hôpital de Couvet.

Couvet, Aigle, Yverdon, février 1971.

AVIS DIVERS

Etude d'avocats et notaire cherche, pour son bureau de Fleurier, une

SECRÉTAIRE

à temps partiel (demi-journée). Faire offres écrites ou téléphoner à : Etude de Mes Galland, Knöpfler, Blaser, Saint-Honoré 3, Neuchâtel. Tél. 24 35 22 ou 61 15 25.



Commune de Fleurier

Matches au loto

Les sociétés ayant leur siège à Fleurier, et désirant organiser un match au loto, sont priées de s'annoncer par écrit au Conseil communal, jusqu'au lundi 22 mars 1971 à midi, afin qu'il soit possible d'établir le tournus prévu selon les dispositions du règlement des matches au loto.

D'ores et déjà, nous avisons les sociétés intéressées que le tirage au sort des dates de cette saison, aura lieu le mardi 23 mars 1971 à 18 h, à l'hôtel de ville, bureau No 4.

Fleurier, le 18 février 1971.

Conseil communal

Fleurier-Maison de Paroisse

Mercredi 10 mars, à 14 h 30

Rencontre des aînés et des isolés

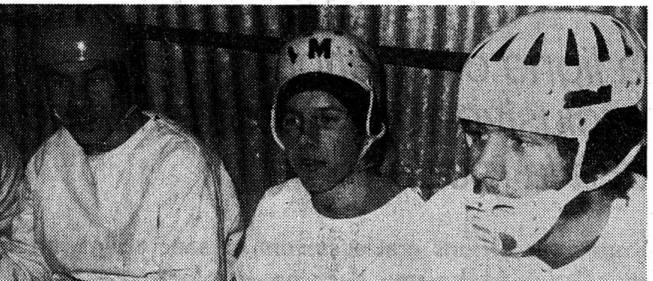
Causerie, diapos et film, puis thé Invitation cordiale à chacun

CHAMPIONNAT SCOLAIRE DE HOCKEY Tornos (Fleurier) est champion cantonal

De notre correspondant :
Tornos a battu, vendredi soir, en finale de la catégorie C (apprentis et étudiants) du championnat cantonal scolaire de hockey, sur la patinoire de Belle-Roche, l'équipe des Renards d'Iberville, Ecole professionnelle de Neuchâtel par 5 à 0 (tiers-temps : 1-0 ; 2-0 ; 2-0). Par cette victoire, les apprentis de Tornos, dirigés et conseillés de main de maître par Claude Raymond, maître d'apprentissage et joueur de la 1^{re} équipe du C.P. Fleurier, ont décroché le titre de champion cantonal de la catégorie C. La formation fleurissane était composée des joueurs suivants : Juvet, Barazzutti, Walther, Zbinden, Pedezert, Emery, Kobler,

Rub II, Rub III, Otz, Casali, Besomi. Les cinq buts ont été marqués par Kobler, Barazzutti et Rub III (3 fois). MM. Eric Bastardoz et Roland Leuba ont arbitré ce match, le premier remettant les médailles à chaque joueur des deux équipes, à la fin de la rencontre, suivie par MM. Charles Jaques, directeur de Tornos et Jean Brühnholz, chef des apprentis.

Ainsi, sur trois équipes du Val-de-Travers qualifiées pour les finales, une seule a obtenu le titre de champion cantonal, les deux autres se classant au 2^e et 3^e rangs de leur catégorie respective. C'est là un succès et un encouragement pour l'avenir de nos clubs de hockey.



Trois joueurs de Tornos : Emery, Rub III et Zbinden.

(Avipress - Fy)

COUVET - COUVET

Assemblée générale de la Caisse Raiffeisen

De notre correspondant :
La caisse Raiffeisen de Couvet a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Jules Margot. Le président a salué en particulier Mme Max Camélique, femme du caissier, M. Jean Pianaro, conseiller communal et a rendu hommage à la mémoire de M. Henri Schindelholtz. Après la lecture du procès-verbal par M. Eric Perrinjacquet, l'assemblée a entendu les rapports présentés par MM. Jules Margot, Georges Bobillier et Max Camélique.

DES AFFAIRES FLORISSANTES

La caisse Raiffeisen de Couvet poursuit régulièrement sa marche ascendante et ses affaires sont florissantes. Pour l'exercice 1970, le mouvement d'affaires s'est élevé à quatre millions. Comme à l'ordinaire, le secteur de l'épargne, toujours très important, atteint 1,7 million. Ainsi, d'année en année, le nombre des livrets distribués augmente. Le bilan s'élève à 2,1 millions, en augmentation également sur l'année précédente. Après avoir approuvé à l'unanimité les rapports l'assemblée a décidé de payer un intérêt de 5 % aux parts sociales. Après paiement de cet intérêt, le bénéfice net du 27^e exercice se monte à 11,348 fr. 40. Conformément aux prescriptions statutaires, cet excédent d'exploitation a été versé au Fonds de réserve qui s'élève à 124,295 fr. à fin décembre 1970. MM. René Stauffer et Eric Perrinjacquet ont vu leur mandat confirmé pour quatre nouvelles années au comité de direction tandis que MM. Georges Bobillier et Albert Haldimann étaient réélus dans leurs fonctions de membres du Conseil de surveillance pour une nouvelle législature.

Plus de 70 sociétaires étaient présents à cette séance, ce qui représente environ 50 % de l'effectif total de la caisse qui s'efforce de recruter des jeunes pour assurer la relève. M. Jean Pianaro a remercié, au nom des participants, les membres des comités et M. et Mme Max Camélique ; il a abordé ensuite quelques problèmes financiers. La partie administrative terminée, la traditionnelle choucroute fut servie.

Nominations

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Couvet a nommé, à titre définitif, MM. Francis Guenet et Georges Stähli comme cantonniers communaux.

Recrutement 1971

(c) Le recrutement au Val-de-Travers se déroulera à Couvet, les 11 et 14 juin. Les conscrits de Couvet et Fleurier seront convoqués vendredi 11 juin, tandis que les conscrits des neuf autres communes auront rendez-vous lundi 14 juin.

Assemblée de la paroisse réformée

(c) L'assemblée annuelle de la paroisse réformée de Couvet aura lieu dimanche soir 14 mars, à la salle de spectacles.

A l'ordre du jour figure la votation sur la révision de la Constitution au sujet de l'éligibilité des femmes aux postes pastoraux.

Conférence sur le matériel pneumatique

(c) Trente-cinq personnes, dont dix de l'Union technique suisse et vingt-cinq de la FAETSO, section du Val-de-Travers, ont assisté, jeudi dernier, à Couvet, à une conférence donnée par le professeur Sutter, du Technicum de Genève, sur le matériel pneumatique.

Cette conférence a été illustrée d'exemples techniques et pratiques, mis en valeur par M. Aeschlimann, représentant de la FAETSO AG (Allemagne). Le président de la FAETSO, M. André Fattou, de Fleurier, avait, au début de la soirée, remercié MM. Sutter et Aeschlimann.

ST-SULPICE

Au Club des loisirs

(sp) La salle de gymnastique de Saint-Sulpice était presque trop petite, l'autre après-midi, pour accueillir les membres du club des loisirs du Val-de-Travers qui furent salués par leur président, M. Edmond Jean Richard, de Couvet.

Deux films des CFF, « La Côte d'Azur » et « Vacances en Europe » ont été présentés à l'occasion de cette 4^{me} matinée.



Les pupilles furent particulièrement applaudies.

(Avipress - Schelling)

Le Conseil général de Travers a adopté les comptes de 1970

De notre correspondant régional :
Le Conseil général de Travers a tenu séance hier soir au Château sous la présidence de M. Pierre Bourquin (soc).

Vingt-cinq membres étaient présents.

COMPTES

Un seul objet figurait à l'ordre des délibérations. Il s'agissait des comptes communaux de 1970. Nous en avons déjà donné des extraits. Rappelons qu'à profits et pertes, les recettes ont été de 634,921 fr. 50 et les dépenses de 630,045 fr. 60

laissant un boni brut transféré au chapitre des exercices clos de 4875 fr. 90. Le budget prévoyait un déficit de 27,548 francs.

Les opérations des capitaux ont été aux recettes et aux dépenses de 2,493,236 fr. 75, alors que le solde créateur des exercices clos s'élevait maintenant à 58,371 fr. 50. La commission des comptes avait déjà approuvé les comptes de l'année dernière et on recommandait l'acceptation ce qui a été fait à l'unanimité.

Nous y reviendrons.



Affaires publiques : la coordination scolaire

Le journaliste Jacques Rouiller a fait le point de la situation en matière de coordination scolaire, samedi dernier, dans l'émission « Affaires publiques ».

Excellamment documentée parce que ce journaliste consciencieux a su aller à la source, l'émission était une suite de dialogues rapides avec des interlocuteurs apparemment surpris à l'arrivée ou à la sortie de leur travail, entrecoupée de brefs flashes, illustrant succinctement tel ou tel aspect des techniques modernes d'enseignement.

M. Jean Cavadini, délégué à la coordination romande en matière d'enseignement, fit un bref historique de la coordination scolaire et rappela qu'en 1898 déjà, la société pédagogique romande, lors d'un congrès, avait lancé l'idée qui doit enfin aboutir quelque 75 ans plus tard. M. Cavadini résuma les raisons qui ont amené les pouvoirs publics et le corps enseignant à souhaiter une plus grande similitude entre les écoles des différents cantons : les écarts démesurés plus souvent d'un canton dans un autre, les exigences en matière scolaire sont différentes d'un canton à l'autre, la durée de scolarité et l'entrée à l'école diffèrent, les manuels également (on compte quelque 150 manuels de français différents pour l'ensemble des cantons romands) la formation des maîtres est inégale. En bref, chaque canton dispersait ses forces, rivalisait au lieu de coopérer.

D'autre part, une initiative était lancée par les artisans paysans et bourgeois demandant au Conseil fédéral de s'occuper d'une telle coordination, initiative qui recueillit quelque 87,000 signatures. Devant la menace du centralisme, les cantons ont

préférés, avec raison d'ailleurs, la solution du concordat, solution qui permettait une plus grande souplesse, notamment de conserver certains particularismes, propres à chaque canton.

M. Jean John, instituteur, ancien président du comité central de la Société pédagogique romande (SPR) fut ensuite interrogé. M. John expliqua que la conférence des chefs des départements de l'instruction publique avait été amenée à créer une commission : la CIRCE, chargée de préparer la coordination et d'élaborer les programmes. Si, pendant deux ans, la CIRCE n'a été formée que de 18 membres nommés par les différents cantons, elle compte aujourd'hui six nouveaux membres représentant la SPR au sein de cette commission.

Plusieurs enseignants furent ensuite interrogés sur ce qu'imagine dans l'immédiat la réforme scolaire dans leur canton respectif.

Pour Vaud, Jura et Neuchâtel, report du début de l'année scolaire du printemps à l'automne. Dans le canton de Vaud, le début de la scolarité est fixé à six ans au lieu de sept. La formation des maîtres impliquera probablement un bachot à l'avenir. A Fribourg et en Valais, peu de changements dans les structures. Pour tous les cantons, des programmes nouveaux mieux adaptés à la vie moderne. Pour terminer, M. Jean Cavadini démontre que la coordination ne peut se faire du jour au lendemain. Elle se fera par paliers successifs. Mais, dit pour conclure M. Cavadini, « dès 1973, l'école est partie, elle a atteint un point de non-retour et nous devons continuer ».

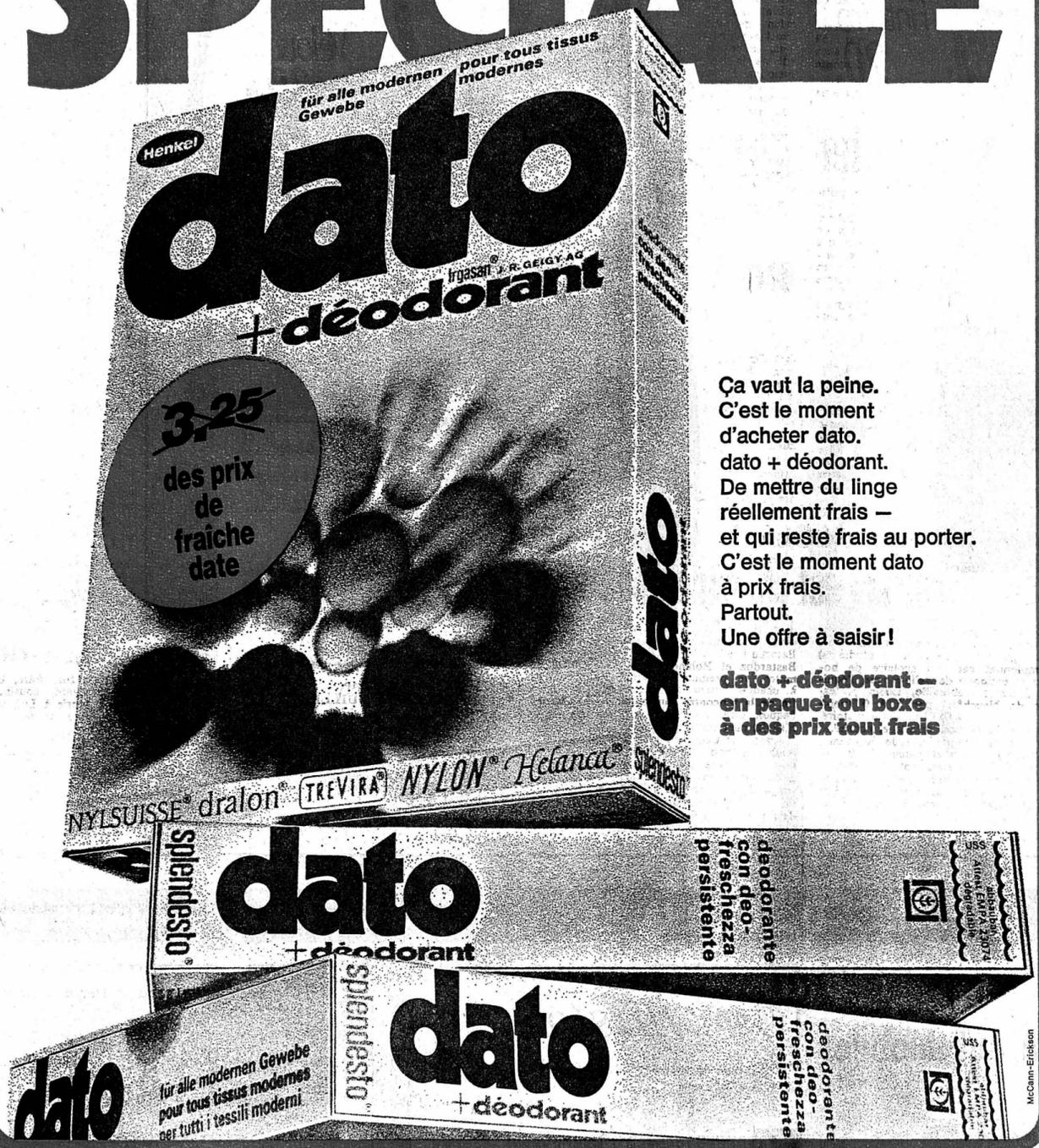
G.-A. M.

dato - meilleur marché

OFFRE

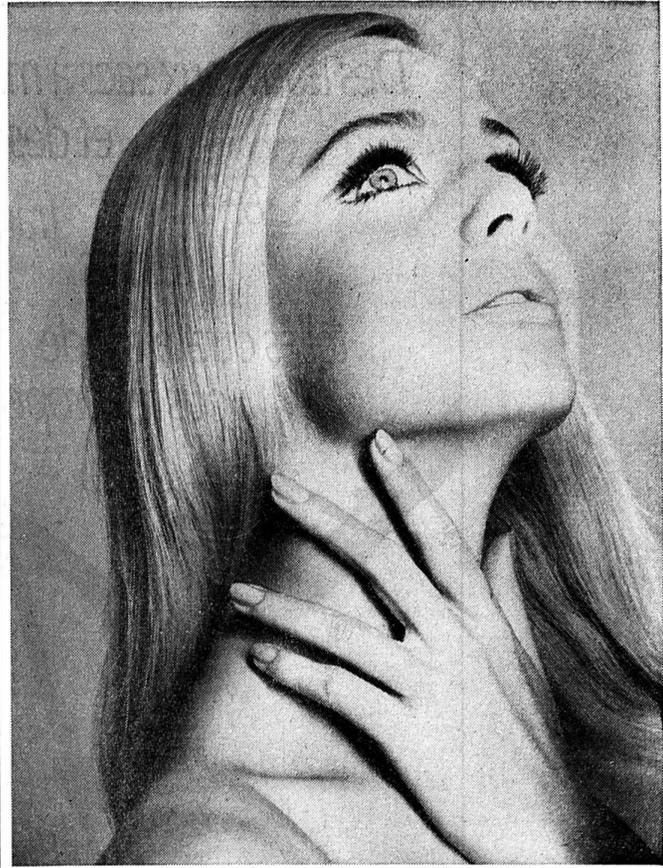
de printemps

SPECIALE



Ça vaut la peine.
C'est le moment
d'acheter dato.
dato + déodorant.
De mettre du linge
réellement frais —
et qui reste frais au porter.
C'est le moment dato
à prix frais.
Partout.
Une offre à saisir!

**dato + déodorant —
en paquet ou boîte
à des prix tout frais**



Pour ce printemps
jouez le maquillage bicolore

LONGUETTE D' ORLANE

Une esthéticienne de la
maison Orlane vous présentera
les dernières nouveautés.

DÉMONSTRATION GRATUITE
du 9 au 13 mars

DROGUERIE-PARFUMERIE
PIERRE CURRAT
angle rues Saint-Maurice-
Hôtel-de-Ville NEUCHÂTEL

Prenez rendez-vous à temps tel. 25 3113

BON A l'achat d'un rouge à lèvres
Longuette vous recevrez contre
ce bon son complément
«Longuettes bis»

Les bananes de qualité s'achètent à la Migros

kilo 1.60

Des nouveaux sacs à main
et des formes
garnitures franges
teintes
...telles que la mode
vous les propose

Finero 30.-

Finero 35.-

Fintorro 20.-

Fintorro 25.-

Velour 30.-

MARCHÉS
MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

SODECO

Notre fabrique, située à Genève, occupe près de 1300 personnes et produit des appareils électromécaniques et électroniques touchant les domaines de comptage industriel et des télécommunications. Dans le cadre de l'extension des services de développement de notre division des compteurs industriels et électroniques, nous cherchons un

ingénieur-technicien ETS

(réf. 766)

et un

dessinateur-constructeur

(réf. 767)

pour l'étude et le développement d'appareils électromécaniques.

Nous offrons des emplois intéressants, faisant appel à des techniques de pointe et offrant la possibilité de travailler de manière indépendante.

Nous avons tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne et un horaire individuel, variable journalièrement.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, en mentionnant le numéro de référence du poste souhaité, à SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprêts

personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 3 à 4 mois.

Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre.

Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

On cherche

électricien en automobiles

capable et indépendant.
Salaire supérieur à la moyenne.

Hunziker & Meyer, service électro-auto,
Beundenfeldstrasse 32, 3013 Berne.
Tél. (031) 41 66 50.

MIGROS

cherche

pour ses succursales de Peseux et Neuchâtel :

vendeuses-caissières

magasiniers

Possibilité de formation par nos soins.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M - Participation

Demander feuille d'inscription aux gérants des succursales ou à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Christofle

Fabrique de couverts et d'orfèvrerie cherche, pour date à convenir,

ouvriers/ouvrières

pour ses ateliers d'avivage, de brunissage et travaux divers. Mise au courant possible pour collaborateur désireux de se spécialiser dans notre branche.

Places stables, caisse-maladie et de retraite.

Se présenter ou téléphoner à SICODOR S.A.,
Orfèvrerie Christofle, Peseux (près de la gare).
Tél. (038) 31 13 01.

L'hôpital Pourtalès à Neuchâtel, cherche pour

entrée immédiate ou date à convenir,

une employée de bureau

pour son laboratoire.

Faire offres, avec curriculum vitae, au secrétaire administratif de l'hôpital Pourtalès,
rue de la Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons un

MONTEUR D'ANTENNES

capable et bien au courant du montage des antennes privées et collectives.

Eventuellement un monteur électricien.

Entrée immédiate ou à convenir. Nous désirons un employé habile et consciencieux. Salaire en rapport avec capacités. Avantages sociaux.

Adresser offres à

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77



Le Secrétariat romand de l'Entraide protestante suisse (EPER), à Neuchâtel, cherche une

SECRÉTAIRE

bonne sténodactylographe, ayant de la méthode et une bonne connaissance du français.

Intérêt pour les problèmes sociaux et du tiers monde souhaité.

Entrée en fonctions immédiate ou date à convenir.

Place stable, salaire adapté à la formation et à l'expérience, semaine de 5 jours, caisse de pension.

EPER,
32, rue des Parcs
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 22 42.

Maroquinerie Biedermann, rue du Bassin 6, cherche

VENDEUSE

(éventuellement débutante), aimable et capable.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres écrites.

Le plus important magasin spécialisé de la région neuchâteloise en TV - Transistors - Photo-Ciné - Arts Ménagers - cherche :

chauffeur-livreur

expérimenté.

Nous offrons un travail varié et tous les avantages sociaux d'une importante entreprise, une prime de bon chauffeur, un Fonds de prévoyance.

Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez envoyer vos offres à :
TORRE-AMSA AUX ARTS MÉNAGERS S.A.,
5, rue des Fausses-Brayes, 2000 NEUCHÂTEL.



Thomi + Franck SA, Bâle



- celui d'un café en grains fraîchement préparé
- Apparence du nouvel INCA CAFE:
- agréable
 - appétissante
 - celle d'un café en grains fraîchement moulu
 - La stabilisation à froid restitue intégralement tout ce que l'on apprécie dans le café en grains.

Inscrivez lisiblement votre adresse en lettres capitales. Nous tenons à ce que votre Coffee-taste-cup vous parvienne vite et bien.

Nom: _____

Rue: _____

N° post./Localité: _____

Votre opinion contre un cadeau.

Notre



chef-dégustateur de café vous offre un Coffee-taste-cup.

En échange, donnez-lui seulement votre opinion sur le nouvel INCA CAFE.



Remplissez ce coupon-test. Et adressez-le à notre chef-dégustateur de café INCA accompagné de l'étiquette de votre bocal d'INCA CAFE (avec ou sans caféine). Il se fera alors le plaisir de vous offrir l'un de ses véritables Coffee-taste-cups.

Thomi + Franck SA, Bâle



Cocher en fonction de votre appréciation et expédier, accompagné de l'étiquette de votre bocal d'INCA CAFE (des étiquettes d'INCAROM ne seront pas acceptées), à: Monsieur le Chef-dégustateur de café INCA c/o Thomi + Franck SA, Case postale, 4000 Bâle 7

Nous vous suggérons de préparer deux tasses d'INCA CAFE. L'une avec la dose habituelle, l'autre avec une dose plus réduite. Ceci pour que vous puissiez déterminer le dosage qui correspond le mieux à votre goût et ainsi apprécier le nouvel INCA CAFE dans les meilleures conditions.

- Arôme du nouvel INCA CAFE:
- délicat
 - noble et racé
 - celui d'un café en grains fraîchement torréfié

- Goût du nouvel INCA CAFE:
- doux
 - corsé
 - celui d'un café en grains fraîchement préparé

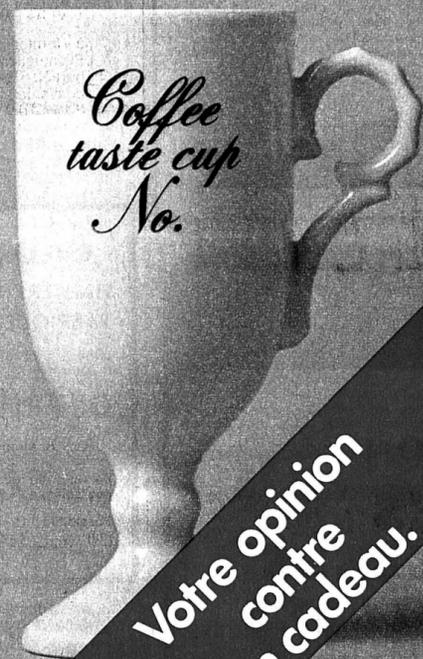
- Apparence du nouvel INCA CAFE:
- agréable
 - appétissante
 - celle d'un café en grains fraîchement moulu
 - La stabilisation à froid restitue intégralement tout ce que l'on apprécie dans le café en grains.

Inscrivez lisiblement votre adresse en lettres capitales. Nous tenons à ce que votre Coffee-taste-cup vous parvienne vite et bien.

Nom: _____

Rue: _____

N° post./Localité: _____



Votre opinion contre un cadeau.

Notre



chef-dégustateur de café vous offre un Coffee-taste-cup.

En échange, donnez-lui seulement votre opinion sur le nouvel INCA CAFE.

Cocher en fonction de votre appréciation et expédier, accompagné de l'étiquette de votre bocal d'INCA CAFE (des étiquettes d'INCAROM ne seront pas acceptées), à: Monsieur le Chef-dégustateur de café INCA c/o Thomi + Franck SA, Case postale, 4000 Bâle 7

Nous vous suggérons de préparer deux tasses d'INCA CAFE. L'une avec la dose habituelle, l'autre avec une dose plus réduite. Ceci pour que vous puissiez déterminer le dosage qui correspond le mieux à votre goût et ainsi apprécier le nouvel INCA CAFE dans les meilleures conditions.



Remplissez ce coupon-test. Et adressez-le à notre chef-dégustateur de café INCA accompagné de l'étiquette de votre bocal d'INCA CAFE (avec ou sans caféine). Il se fera alors le plaisir de vous offrir l'un de ses véritables Coffee-taste-cups.

OFFRES D'EMPLOIS

Schutz S.A. Protection juridique (MM. A. Guibert et M. Kubler) cherche

une secrétaire

Entrée immédiate ou à convenir. Travail intéressant et varié. Ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 25 65 25.

ELECTRONA

Nous engageons pour date à convenir

serrurier ou soudeur

pour notre département d'entretien du parc de machines et de fabrication d'outillage et de gabarits.

Pas de travail en série !

Nous offrons une place stable dans une entreprise de moyenne importance avec prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de téléphoner à :

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE).
Tél. (038) 42 15 15.

ELECTRONA

MOVOMATIC S.A.

engage, pour la fabrication et le montage de nouveaux appareils de métrologie,

mécaniciens de précision

ou

micromécaniciens

Travaux intéressants et variés pour personnes compétentes.

S'adresser à Movomatic S.A.,
Gouttes-d'Or 40,
2000 Neuchâtel 8.
Tél. (038) 25 33 75.

Iemrich + cie

cadrans soignés

engageraient pour leur succursale de Cortaillod

OUVRIERS (ÈRES)

à former sur différents travaux. Eventuellement horaire à temps partiel. Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres ou de se présenter après préavis téléphonique, **Derrière-Moulin 8, 2016 Cortaillod.**
Tél. (038) 42 11 50.

CADRAL S.A.

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL
FABRIQUE DE CADRANS

engage tout de suite ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

suisses et étrangères.

Travaux faciles à l'atelier.
La mise au courant est assurée par nos soins.

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Tél. (038) 33 33 22.

Restaurant de la Couronne
Saint-Blaise

Tél. (038) 33 38 38 cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Nous cherchons

un jeune homme

désirant s'occuper de divers travaux de manutention après ses heures d'école.
Tél. 25 81 17.

BP souhaite la bienvenue aux automobilistes qui font le plein avec les nouveaux chèques-essence Reka.



Il y a désormais un nouveau chèque Reka qui peut servir aussi à payer l'essence BP: le chèque-essence Reka. Comme vous le savez, les chèques Reka sont émis par la Caisse suisse de voyage. Ils vous permettraient déjà de payer les billets de chemin de fer, les notes d'hôtel, les vacances à forfait et bon nombre d'autres choses.

Maintenant, avec les nouveaux chèques-essence Reka — qui restent valables pour toutes ces prestations — vous pouvez aussi faire le plein à toutes les stations BP de Suisse. Pour en savoir davantage sur les chèques-essence Reka, n'hésitez pas à vous adresser à la Caisse suisse de voyage, Neuengasse 15, 3001 Berne.



Les chèques-essence Reka, quelle commodité!

Nous engageons, immédiatement ou pour date à convenir,

secrétaires

ayant une bonne formation et quelques années de pratique.

Travail intéressant et varié au sein d'une équipe médicale du Jura bernois.

Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Adresser offres écrites à KO 0527 au bureau du journal.

Nous cherchons jeune fille comme

employée de maison

Débutante ou dame avec enfant acceptées.

Possibilité d'apprendre la langue allemande.

Chambre avec radio et télévision. Entrée: 15 avril ou selon entente. Faire offres avec photo ou se présenter à

Mme de GAILLON, Cerlier.
Tél. (032) 88 12 10.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01



La Direction Générale d'EBAUCHES S.A., à Neuchâtel, cherche pour son bureau d'architecture et pour compléter une équipe jeune et dynamique.

un dessinateur ou une dessinatrice architecte

ayant quelques années de pratique et sachant établir des soumissions.

Entrée en fonctions: début avril ou date à convenir.

Faire offres à EBAUCHES S.A., direction générale, fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel.

Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Nous engageons pour notre succursale du

LANDERON

DAMES DEMOISELLES JEUNES FILLES

pour réglage de pièces électroniques, visitage et assemblage, ainsi que des travaux de montage et de contrôle, faciles, propres et précis.

Adressez-vous à OSCILLOQUARTZ S.A., route de la Neuveville 5, au Landeron, ou téléphonez-nous au Landeron au (038) 51 33 53, demandez l'interne 15; à Neuchâtel au (038) 25 85 01, demandez l'interne 22.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

NOTRE FEUILLETON

Columbella

par

Phyllis A. WHITNEY

77

CHAPITRE XXI

Ce fut tout juste si nous continuâmes à respirer tant nous appréhendions ce qui allait être dit et, en même temps, avions peur d'en prendre le moindre mot. Je crois que nos regards ne se détachèrent pas un seul instant de Maud Hampden, laquelle commença son récit avec la tranquille dignité qui lui était habituelle.

— Edith était déjà venue tout me dire à propos de ces vols de bijoux et du trafic qui s'en suivait. Bien entendu, je lui ai fait comprendre que cela devait cesser immédiatement. Quand elle a répété mes ordres à Catherine, celle-ci a fait ce dont elle avait menacé sa sœur, cherchant à avoir un tête-à-tête avec Alex dans l'atelier, tandis que tout le monde était occupé par les préparatifs de la réception. Mais Jessica, à son insu, s'est mise en travers de ce projet et Catherine a alors proposé à Alex de le retrouver dans la clairière après la réception. Elle a prévenu Edith qu'elle allait mettre Alex au courant de tout. Catherine savait ne courir aucun risque en le faisant, car Alex n'aurait pu la dénoncer à la police sans compromettre sa femme du même coup et provoquer

un scandale qui eût rejailli sur toute la famille. Dès qu'elle a su ce que sa sœur se proposait de faire, Edith est venue me le dire, et c'est moi qui suis allée dans la clairière attendre Catherine. Alex avait dû changer d'avis, car il n'est pas venu au rendez-vous.

Maud se tourna légèrement pour regarder son gendre qui était demeuré debout devant le rideau aux flamboyants. Quand il parla, ce fut d'un ton où ne subsistait plus rien de sa suavité coutumière.

— Lorsque j'ai voulu sortir, dit-il, King était sur la terrasse. Et puis je n'étais pas très chaud pour aller à ce rendez-vous, car je me méfiais des manigances de Catherine. Je n'ai donc pas mis les pieds dans la clairière cette nuit-là.

Maud hochait la tête et reprit :
— Catherine rencontra King sur la terrasse et se disputa avec lui, avant de se rendre dans la clairière où je l'attendais sous le grand manguier. A ma vue, sa colère ne fit qu'empirer. Elle avait apporté la coquille de murex pour la montrer à Alex et lui prouver la complicité d'Edith. Mais, faute d'Alex, ce fut à moi qu'elle tendit le coquillage, en me conseillant ironiquement de passer la main à l'intérieur pour voir comme Edith travaillait bien. Je lui répétai que ce trafic devait cesser immédiatement, faute de quoi je n'hésiterais pas à la dénoncer à la police. Je ne réussis qu'à la faire rire. Toute sa vie, elle avait bénéficié d'une coupable indulgence quand elle aurait dû être punie, et l'on s'était toujours employé à lui éviter de supporter les conséquences de ses actes. Pour avoir laissé faire, peut-être est-ce moi qui suis le plus à blâmer...

Il y eut une cassure dans la voix de Maud Hampden et elle nous étroitement ses mains, au point d'en faire saillir les veines. Se levant, Leila voulut aller vers elle, mais la vieille dame l'arrêta aussitôt.

— Reste assise, ma chérie, je n'ai pas fini. Quand j'ai entendu venir quelqu'un, j'ai pensé que ça pouvait être Alex et je me suis dissimulée derrière les arbres, tandis que Catherine restait dans la clairière. Mais c'était King. Cette fois, il ne perdit pas de temps

en paroles; sa colère était telle qu'il empoigna Catherine par les épaules et la secoua rudement avant de la repousser, l'envoyant s'affaïsser contre la balustrade du « recueiloir ». Puis il partit très vite de l'autre côté du bois, sans se retourner. Il passa si près de moi que j'aurais pu le toucher, mais il ne me vit pas. Lorsqu'il se fut éloigné, je revins dans la clairière pour finir de parler à Catherine. Elle avait retiré son bur nous afin d'examiner les meurtrissures que King lui avait faites aux épaules. Elle ne pouvait supporter la douleur qui la rendait à demi folle. Vouloir se venger sur moi de ce que King venait de lui faire, elle a bondi comme pour m'étrangler... C'est alors que, dans un geste instinctif de défense, je l'ai frappée avec le coquillage que j'avais continué de tenir à la main.

Cette fois, la voix de Maud se brisa complètement. Elle promena sur nous, de façon presque implorante, le regard de ses beaux yeux gris. Edith émit un gémissement, et Leila porta une main à sa bouche, mais personne d'autre ne bougea, ni ne prononça une parole. Le capitaine Osborne regardait toujours le bout de ses souliers.

Quand elle se fut ressaisie, Maud continua :
— Lorsque je l'ai frappée, elle est tombée à la renverse contre la balustrade qui a cédé sous son poids, la précipitant dans le « recueiloir ».

Il y eut de nouveau un silence durant lequel nous restâmes tous pétrifiés, puis Leila courut vers sa grand-mère et, s'agenouillant près d'elle, l'entoura de ses bras.

— Oh ! grand-mère, grand-mère ! sanglota-t-elle. Tu n'as pas... Ce n'est pas possible... Pas toi !

D'un air presque absent, Maud caressa les beaux cheveux de Leila.

— Je suis désolée, ma chérie. Dieu sait, je suis bien la dernière qui aurait voulu te causer du chagrin !

Puis, faisant un visible effort, elle reprit :
— Brusquement, il n'y avait plus devant moi que le bur nous tombé par terre et cette balustrade défoncée... Je me suis penchée au-dessus du « recueiloir » en appelant Catherine, mais sans obtenir la moindre ré-

ponse. Alors, comprenant qu'elle était morte, je n'ai plus pensé qu'aux vivants. J'ai jeté dans le vide le murex que j'avais gardé à la main, en souhaitant qu'il ne soit jamais retrouvé. Je ne m'en étais pas rendu compte, mais, au cours de l'altercation avec King, la chaîne que Catherine portait à son cou s'était rompue et la colombe d'or avait été projetée dans les taillis. Je me suis enveloppée dans le bur nous dont j'ai rabattu le capuchon sur ma tête avec l'espoir que, si quelqu'un me voyait ainsi, il me prendrait pour Catherine. Je n'avais qu'une idée : m'éloigner au plus vite de la clairière et laisser croire que Catherine avait été victime d'un accident. Si j'avais décidé de me taire, ce n'était pas pour moi, mais pour éviter un scandale dont toute la famille souffrirait terriblement, à commencer par Leila.

Blottie contre sa grand-mère, Leila balbutia :
— Oh ! Granny... Toi, toujours si bonne, si brave !

Maud se pencha pour embrasser le joue de sa petite fille.

— Je ne suis ni bonne ni brave, et j'ai eu tort de me croire plus avisée que les autres. Sans vouloir, j'ai ainsi fait le malheur de ceux qui m'étaient chers.

Elle continua, tandis que son regard se portait tristement vers King :

— Je n'ai pas vu Leila lorsqu'elle est venue dans le bois où, avant de s'enfuir en courant, elle a été témoin de la violente dispute qui opposait son père et sa mère. Tout s'est passé si vite que j'ai dû regagner la maison pratiquement derrière elle. Seule Norren m'a aperçue et elle m'a prise pour Catherine. Le bur nous était trempé et je l'ai accroché au portemanteau qui est là, derrière ces doubles rideaux. Par la suite, j'ai demandé à Edith de le mettre dans un des placards de l'atelier. En regagnant ma chambre, je voulais prendre le temps de me ressaisir et trouver un moyen de donner l'alarme. Mais ça n'a pas été nécessaire... Le drame a été découvert presque immédiatement.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau gymnase cantonal sera décoré par des artistes de la région

De notre correspondant :

Le futur gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds, dans le quartier du Bois-Noir, réserve encore des surprises. Dans quelques semaines il ouvrira ses portes dans un cadre que les autorités et le contribuable espèrent heureux, il ne faut donc pas oublier ses décorations. Car tout bâtiment public est aujourd'hui orné par un artiste de la région.

Un jury a examiné mercredi 3 mars et ceci pendant toute la journée, 54 projets envoyés par des artistes pour la décoration d'une part du hall d'entrée et d'autre part de l'aula du nouveau bâtiment.

Une petite conférence de presse a permis hier dans l'après-midi de prendre connaissance de la liste des lauréats et d'examiner les travaux présentés. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine édition.

Voici les résultats :

Hall d'entrée : le projet Xylopol, de Daniel Brunner, Lausanne, a été retenu par le jury. Viennent ensuite les travaux de Francis Berthoud, de la Chaux-de-Fonds, de Marc Hostetter, du Petit-Cortailod, et de André Siron, de Neuchâtel.

Aula : il s'agit de féliciter l'artiste Dominique Froidevaux, de Rolle, pour son projet « Atlant ». Viennent ensuite André Bregnard, de la Chaux-de-Fonds, Jean-Pierre Devaud, de Neuchâtel et Raymond Perrenoud, de Coffrane.

Toutes ces œuvres primées seront exposées du jeudi 11 mars au dimanche 21 mars dans la salle d'exposition rue de la Confédération 17. Cette salle, qui est destinée avant tout à une entreprise, est relativement difficile à trouver. Les responsables de l'exposition ont promis de faire le nécessaire afin de « marquer » le chemin. Il est important que la population prenne connaissance du travail d'artistes de la région et surtout des futures décorations du gymnase du Bois-Noir.

Œuvres de Strawinsky, Britten et Françaix au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds

La 297me heure de musique a eu lieu au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds. Après le concert, une fois de plus, nous pouvons constater qu'il est plus facile d'édifier une philosophie de l'univers à propos d'un tableau que de parler du tableau ! Transposons la pensée de J.S. Revel et constatons combien il est plus facile de philosopher que de parler tout simplement de musique... Trois tendances étaient au programme ; trois univers. Strawinsky dans son Concerto en mi-bémol, use de moyens personnels. Sa technique révèle une invention versatile. An trouve cependant dans son « Dumbarton Oaks » une logique constructive qui doit rappeler Bach. Les difficultés abondent, les imitations fleurissent comme dans le meilleur contrepoint et finalement cette musique, par son inexpression, indique son procédé d'humour à froid.

Dans sa Simple Symphony, Britten, au contraire, révèle son caractère humain ; il ne craint pas d'être sentimental comme dans la Sarabande, ni d'être lyrique comme dans les passages où chante l'alto. Les cordes éprouvent du plaisir à jouer cette musique qui se veut expressive. Les originalités abondent, les trouvailles foisonnent ; les auditeurs écoutent avec ravissement cette agreste invention qui n'a rien de mécanique.

Dans son opéra comique, Jean Françaix montre une verve et un esprit caustique peu ordinaires. Ce « Diable boiteux » fut chanté à ravir par MM.

Hugues Cuénod et Derrik Olsen, qui donneront à la trame de l'histoire un relief extraordinaire. Ils personnalisèrent leur rôle et animèrent l'histoire avec un art consommé. Le vainqueur de l'interprétation fut cependant Robert Faller ; il maîtrisa tous les changements de mesure et obtint la plus grande exactitude des musiciens les plus divers (la trom-

pette avec sourdine, la harpe, la batterie, etc.). Une pareille partition offre d'innombrables difficultés ; Robert Faller (comme dans l'histoire) eut toujours cependant son sourire et contribua à la réussite du concert enregistré par Radio-Lausanne. En pareil cas, il s'agit, même si l'expression porte à la plaisanterie, de garder son sang froid (autant dans les facettes que dans les caboties les plus audacieuses). Ajoutons que l'orchestre du Conservatoire fut à la hauteur.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil. Eden : 20 h 30, Mourir d'aimer. Plaza : 20 h 30, Au revoir, Mr Chips. EXPOSITION. — Galerie du Manoir : le peintre jurassien Jean-Claude François. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. Ouverture : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30. Pharmacie médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office : Neuenchwander, Industrie 1, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 8 mars 1971

NAISSANCES. — Rosato, Piero, fils de Leonardantonio, tourneur et de Giovanna, née Muya. Mosset, Christian Jean, fils de Jean Marcel, agriculteur et de Mariangela, née Cavaleri, Blumenweig, Frédéric, fils de Nathan, commerçant et de Jacqueline Sylviane, née Racine. PROMESSES DE MARIAGE. — Fillistror, Jean-Marie, boulier et Jaquet, Simone Claire, Hassain, Arezki, horloger et Guyot, Marlène Andrée, Hirschi, Pierre Edouard, agriculteur et Béguin, Anne-Lise. MARIAGE CIVIL. — Jolimay, Claude René, boulanger-pâtisier et Rondez, Marie-Louise Germaine.

CINÉMA SUD-AMÉRICAIN AU CLUB 44 MENU COPIeux, MAIS SUBSTANTIEL

Séance fleuve que celle consacrée par le Club 44 au cinéma latino-américain contestataire, qualificatif qui fait pléonasme dans ce continent où le cinéma connaît l'une de ses plus formidables explosions, au Brésil et à Cuba notamment.

Menu très abondant donc, mais passionnant pour l'amateur de nouveaux horizons cinématographiques. En hors-d'œuvre, plusieurs courts-métrages cubains et uruguayens. Sexto aniversario de J. C. Espinosa, l'un des meilleurs cinéastes cubains, fait un bref portrait des liesses marquant l'anniversaire de la Révolution. Captant avec un certain talent l'atmosphère de fête qui s'empare de la foule, le document demeure cependant assez superficiel. Très supérieure nous apparaît Ano dos diez millones de S. Alvarez, reportage très dynamique d'ou coule la vie, relatant la fameuse récolte de sucre, la zafra, de l'année dernière, c'est-à-dire de celle des 10 millions de tonnes prévus, mais non réalisés. Alvarez est doué d'un tempérament indiscutable de documentariste que nous avait déjà révélé son 79 printemps, hommage à Ho Chi Minh, présenté à Lorcarno en 1970.

peau de ce gène de leur bonne conscience. Constat romancé certes, mais amené de telle manière que l'on s'abandonne irrésistiblement à la beauté de l'image, aux tons chauds des clairs-obscur en noir et blanc.

Il faudrait consacrer au film une longue analyse, tant chaque plan est chargé de sens, de poésie et de pudeur qu'il s'en dégage une générosité fraternelle et un respect d'autrui peu communs au cinéma. Mais ici le verbe s'évanouit comme rarement devant la magie envoûtante des images.

Bl. N.

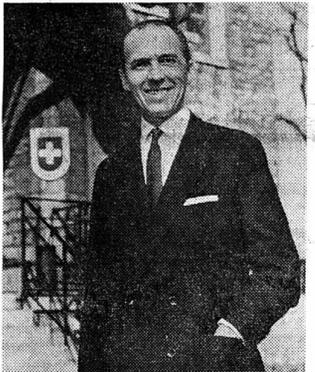
FRANCE VOISINE

Nouveau consul de Suisse nommé à Besançon

D'un de nos correspondants : Succédant à M. Prodollet, parti en retraite, M. Ernest François Monney vient d'être nommé consul de Suisse à Besançon. Agé de 52 ans, M. Monney est un jeune et sympathique « ambassadeur » de l'Helvétie dans notre région frontalière. Il aura la responsabilité des quelques 3000 Suisses vivant dans les trois départements de Franche-Comté : Doubs, Jura, Haute-Saône, ainsi que des 7000 personnes, qui ont gardé la double nationalité.

Originaire de Fribourg, M. Monney avait débuté dans la carrière diplomatique à Berne, en qualité d'attaché aux affaires étrangères du département politique. Il fut ensuite secrétaire de chancellerie à Lyon, puis à Strasbourg. Mais c'est au Chili, de 1964 à 1970, qu'il montra toutes ses qualités, alors qu'il était secrétaire d'ambassade, chargé des affaires économiques.

A Besançon, M. Monney est le 16me consul de Suisse et il sera sans doute le consul du centenaire, puisque le consulat fut fondé en 1874.



M. Monney, le nouveau consul de Suisse à Besançon. (Avipress - Bernard Faillé)

Pendant les courts-métrages de Mario Handler nous semblent d'une force d'impact tout autre. Cet Uruguayen, qui a fait ses études cinématographiques à Prague où il s'est lié à toute la nouvelle vague tchèque pose en effet sur la société un regard critique que la Révolution aurait quelque peu éblouie chez nos jeunes Cubains. Sous forme de ciné-tracts, Handler tantôt dénonce les démagogues électoraux (Elecciones non présentés en raison de sa longueur), tantôt exalte le sens de la générosité et de la solidarité dans Me quista los estudiantes, tantôt stigmatise la répression dans Liberate, titre emprunté au nom d'un étudiant tué au cours d'émeutes.

UN SUPERBE TÉMOIGNAGE

La seconde partie était réservée au long-métrage mexicain Tarahumara d'une admirable beauté. Scénariste de la plupart des films de Bunuel, de sa période dite mexicaine, Luis Alcoriza n'est pas indigne du maître qu'il a servi, loin de là. Il s'attache à dépeindre les coutumes et les mœurs des Tarahumaras, tribu indienne du Mexique, vues à travers le regard d'un anthropologue blanc, envoyé en mission d'étude. Celui-ci ne tarde pas à découvrir la futilité de son travail face aux abus commis par les Blancs au nom d'un fallacieux progrès. Il prendra donc la défense des Indiens et de leur droit imprescriptible de vivre sur la terre de leurs ancêtres. Il gagnera leur amitié, tout en apprenant à connaître leur dignité d'homme et leur sens de l'honneur, vertus inaliénables à leurs yeux, dont font bon marché les descendants des conquérants, se vouant exclusivement au culte du profit. Comme de bien entendu, ces derniers auront la

Soirée du Männerchor Sangerbund



De notre correspondant : Le Männerchor Sangerbund, de la Chaux-de-Fonds, poursuivant une longue

Un motocycliste blessé

(c) Hier vers 13 h 25, un habitant de Fribourg, M. K. M., circulait au volant d'une voiture de la place de la Gare en direction de la rue de l'Abeille. Le véhicule a coupé la route à une moto pilotée par M. Giuseppe Sciunna, domicilié en Volle, qui circulait sur la piste gauche de l'artère nord de l'Avenue Léopold-Robert en direction ouest. Une collision se produisit au cours de laquelle le motocycliste fut projeté sur le trottoir. Il a été transporté à l'hôpital, souffrant d'une fracture à la jambe gauche et de contusions multiples.

LE LOCLE - LE LOCLE

L'Union instrumentale du Locle a fait des progrès notables

De notre correspondant : Récemment, au Casino du Locle, l'Union instrumentale offrait à ses membres et amis ainsi qu'au public son concert annuel suivi de l'excellente récréation théâtrale « Blaise », comédie en trois actes de Claude Magnier, interprétée par un des groupes de « Comedia » dirigé par M. Pierre Brosin. Cette pièce, déjà donnée le samedi précédent, obtint le même succès.

Le concert qui constituait la première partie du programme, fut un régal. La crise dont a souffert l'Union instrumentale est surmontée. En effet, en peu de mois, la fanfare locale, sous la direction de M. G. Viette (directeur de la Fanfare de Boudry et musicien de talent) est parvenue à une qualité d'exécution remarquable chez des amateurs. M. G. Viette possède des dons de chef et de pédagogue. Chacune des œuvres inscrites au programme fut l'objet d'une préparation méticuleuse. On a pu apprécier les qualités d'homogénéité et de souplesse de l'ensemble.

Après avoir été présenté par le président Georges Nicolet, M. Viette prit la baguette pour l'exécution de deux œuvres modernes de Rachmaninov et de Golson, « Prélude » et « Je me souviens de Cliff ». D'un tout autre genre, le « Chant crépusculaire », de

Brusselmanns, richement harmonisé, ne manqua pas de majesté. Un morceau se détachait du programme. Il s'agit du « Concerto pour petite trompette, en mi bémol », de Haydn. M. J. Lenhardt, directeur de la fanfare des Ponts-de-Martel, s'installa au pupitre pour permettre au directeur G. Viette de donner une preuve de sa valeur de musicien et de soliste dans l'exécution de son solo de trompette. Hors des soli proprement dits, la sonorité de la trompette se liait très bien avec l'harmonie. M. Viette est un virtuose qui se joue de toutes les difficultés avec une plaisante aisance. Une vibrante marche dirigée par M. René Beiner, sous-directeur, mettait un terme à ce brillant concert.

Appartement inondé

Les premiers secours du Locle ont dû intervenir hier, à 19 h 30, rue de l'Avenir, dans un appartement inondé à la suite de l'éclatement d'un vase d'expansion du chauffage central dont le contenu avait cédé sous l'effet du gel. Après avoir traversé le plancher, l'eau avait atteint le premier étage, mais les dégâts sont peu importants.

DES CHANSONS ET DU THÉÂTRE AU CASINO : UN MARIAGE HEUREUX

De notre correspondant : « L'Echo de l'Union » et le « Groupe littéraire du Cercle de l'Union » ont offert samedi soir une soirée chorale et

théâtrale. Une fois de plus la salle du Casino était pleine à craquer. En quelques phrases, M. Lucien Schneider, président, présenta le programme et salua les invités. Le programme de « L'Echo » était judicieusement composé. Grâce à une minutieuse préparation qui réclame beaucoup d'abnégation de la part des membres, dirigés par M. Bernard Droux, des Breneux, cette chorale arrive à de très bons résultats.

« L'Echo » se consacre généralement à l'illustration du répertoire populaire. Citons le chœur du « Chant des labours », de Pantillon, « Ce n'est qu'un enfant » de Montavon, « Souliko », mélodie populaire russe de Gaillard, Il semble que ce soit dans « Voici venir la nuit » de Giroud, dédié en son temps à « l'Orphéon », que les chanteurs se sont surpassés, ainsi que dans le chant spirituel « Agonie », de Carlo Boller.

« L'étrange nuit de Rockland », pièce policière en trois actes de Pierre Chambard et Marcel Dubois, adaptée de l'anglais, a rencontré un accueil chaleureux. C'est toujours avec satisfaction que l'on voit sur le plateau du Casino cette douzaine de bons acteurs amateurs.

Tous les personnages se trouvent mêlés à un imbroglio gigantesque créé par un crime simulé suivi de tentative de crime et de crime. Tout cela se passe au bord de la mer dans un port balayé par le vent et la tempête. Le bruitage des deux premiers actes était un peu fort pour les spectateurs qui perdaient une partie du texte. Le troisième acte a été de loin le meilleur grâce aux nombreux jeux de scène, aux réparties et à l'action rapide. Il convient de féliciter le directeur, M. Jean-Maurice Montandon ainsi que ceux qui assurèrent la mise en scène de ce drame.

Un mystère à élucider

(c) Nous avons signalé dans notre édition d'hier l'agression dont avait été victime un certain J., qui a vu sa bourse disparaître entre les mains de deux jeunes voleurs. Cette information, confirmée par de nombreux témoins, semble pourtant cacher un mystère. La police de sûreté ou la gendarmerie du Locle n'ont été saisies d'aucune plainte. Il faudra attendre un complément d'enquête pour connaître les causes exactes de cette agression.

VAL-DE-RUZ

Début d'incendie dans une fabrique de meubles de Cernier

De notre correspondant : Un début d'incendie s'est déclaré, hier matin vers 10 heures, dans l'atelier de peinture et de polissage de la fabrique de meubles Perrenoud, à Cernier. Le gel consécutif au froid intense qui a régné durant le dernier week-end a endommagé le chauffage de la ventilation de l'atelier. Pour remédier à la défectuosité, la direction a fait appel, à M. Fritz Zimmerli, serrurier, à Cernier, lequel devait souder les fissures des tuyaux du chauffage. Alors qu'il se trouvait sur les grilles de la cabine de peinture, sous lesquelles se trouve un bassin d'eau, il alluma sa lampe à souder. Au même instant, les résidus de peinture se trouvant sur l'eau s'enflammèrent et communiquèrent le feu à la ventilation et à la cabine de peinture.

M. Fritz Zimmerli, qui avait pris la précaution de tenir prêt à sa portée deux ex-

tincteurs, parvint à éteindre le feu qui l'entourait. Il ne put toutefois pas l'empêcher de se propager dans les canaux de ventilation. Alertés, les premiers secours de Fontainemelon, sous la direction du plit Perret, et un détachement de pompiers de Cernier commandés par le cap. Blandinier ont pu circonscire le sinistre après 45 minutes d'efforts. Ils ont dû avoir recours à des masques à circuit fermé pour pénétrer dans l'atelier, où ils durent démonter une partie des canaux de ventilation. Selon une estimation approximative, les dégâts s'élevaient à 20,000 francs.

A l'Ecole d'agriculture

(sp) Les cours post-scolaires agricoles qui se déroulent depuis novembre dernier à l'Ecole cantonale d'agriculture ont pris fin officiellement.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Automate pillé à la gare

Mais quelle ne fut pas la surprise des employés CFF et des voyageurs des premiers trains de découvrir hier matin, à la gare de Geneveys-sur-Coffrane, un automate fracturé et allégé d'une partie de son contenu (tabac et chocolat).

Les auteurs de cette effraction sont deux adolescents de 15 et 16 ans qui ont été identifiés et remis aux autorités compétentes par la gendarmerie locale. Les deux jeunes gens venaient de Neuchâtel et de Boudry et avaient trouvé refuge au village depuis plusieurs nuits. Ils devront répondre d'autres larcins. L'enquête est en cours.

VALANGIN

Les dents des enfants

(c) Le dentiste scolaire a visité récemment les élèves de 4me et 5me années scolaires afin de mettre un point final à la campagne dentaire organisée par le département de l'instruction publique depuis deux ans ; il a constaté une amélioration réjouissante de l'hygiène dentaire.

CAUSERIE

(c) M. Bader a donné vendredi soir une intéressante causerie sous les auspices de la jeunesse paroissiale. Il a parlé de son activité en Afrique en tant que responsable d'émissions radiophoniques. Les jeunes de Valangin, Boudevillier et Fontaines s'étaient déplacés en masse, au contraire des autres !

Manceuvre

honnête et consciencieux, désireux améliorer sa condition sociale en s'occupant de façon indépendante de la fabrication d'un article de marquer, trouverait place stable. Mise au courant par l'entreprise, ambiance agréable, semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter à STIMO fabrique de crânes spéciales, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel. Tél. (038) 24 41 31.

La Papeterie Raymond, 5, rue Saint-Honoré à Neuchâtel, cherche

une vendeuse pour son département de fournitures pour les arts décoratifs. Articles très variés. Atmosphère de travail dans une maison de commerce de famille. Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Nous cherchons, pour immeuble moderne situé à l'ouest de Neuchâtel, un couple de

CONCIERGES

Date d'entrée en fonctions à convenir. Appartement de 3 pièces à disposition. Adresser offres écrites sous chiffres LP 0528 au bureau du journal.

Auberge de Montezillon, cherche, pour entrée immédiate

un casseroier

et pour 3 matinées par semaine.

une femme de ménage

Tél. 31 48 98.

OFFRES D'EMPLOIS

peillard

SERVICE DES VENTES

Nous désirons engager deux personnes de formation commerciale.

UN COLLABORATEUR DE LANGUE ESPAGNOLE

à qui seront confiés les contacts, par correspondance, avec nos agents de vente HERMES en Espagne et dans les pays d'Amérique latine. Il participera occasionnellement à la traduction de textes publicitaires.

Nous demandons une formation commerciale complète (niveau Ecole de commerce suisse), une parfaite connaissance de la langue espagnole et une bonne compréhension d français.

UN COLLABORATEUR DE LANGUE FRANÇAISE

qui aura une activité de correspondancier et pourra accéder, par la suite, à un poste pls important au sein du service des ventes.

Nous demandons une formation commerciale et la maîtrise parfaite de la langue française.

Les candidats sont priés de prendre contact avec le chef du personnel (024) 2 23 31.

PAILLARD S.A., 1401 Yverdon.

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

Une bonne nouvelle !

Selon une information de Peugeot-Suisse S.A., la berline PEUGEOT 404 restera encore longtemps en fabrication !

4 1/4 %

INTÉRÊT S/ÉPARGNE
dès le 1^{er} avril 1971

BANQUE HYPOTHÉCAIRE ET COMMERCIALE SUISSE
Seyon 4 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 04 04

Banque des Lettres de Gage
d'Etablissements suisses
de Crédit hypothécaire

6% emprunt de lettres de gage
série 148
de Fr. 50 000 000

pour l'octroi de nouveaux prêts garantis par gage immobilier à ses membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage.

Conditions d'émission

Titres au porteur de Fr. 1000.— et Fr. 5000.—
Coupons annuels au 31 mars
Durée de l'emprunt au maximum 15 ans
Cotation aux bourses suisses
Libération au 31 mars 1971

Prix d'émission

100,40 % + 0,60 % timbre fédéral d'émission

De cet emprunt, la Banque des Lettres de Gage a réservé un montant de Fr. 20 000 000 nominal à ses membres.

Un consortium de banques a pris ferme le solde, soit Fr. 30 000 000 nominal, et l'offre en souscription publique du 9 au 15 mars 1971, à midi.

Toutes les banques suisses reçoivent sans frais les souscriptions et tiennent à la disposition des intéressés les prospectus d'émission et les bulletins de souscription.

Crédit Suisse
Banque Leu SA Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse
Union suisse de Banques régionales, Caisses d'épargne et de Prêts
Groupement des Banquiers privés genevois

OFFRES D'EMPLOIS

Pourquoi devriez-vous faire partie de notre entreprise en tant que

représentant régional

à efficacité supérieure à la moyenne, pour le rayon de Neuchâtel - Yverdon - la Chaux-de-Fonds ? Parce que vous voulez saisir votre chance de collaborer au développement permanent de notre entreprise en tant que dépositaire.

Parce que, en la qualité de représentant régional, vous voulez mettre vos propres idées en pratique, sur un plan qui fait appel à votre compétence et, par une intense activité, développer la vente de produits de consommation journalière !

Parce que notre soutien intelligent vous permettra réellement d'atteindre ce but. Si vous possédez de bonnes connaissances commerciales et de la branche, demandez-nous des renseignements.

GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A.
3294 Buren an der Aare

Dans le but de renforcer notre service clientèle — au siège et à l'agence — nous désirons compléter notre équipe et cherchons un

caissier

ou une caissière

— connaissance de la branche, bilingue, aimant le contact avec la clientèle.

collaborateur

pour gestion et placements

— expérience dans le domaine titres et bourse, facilité de prendre des décisions, bilingue, contact facile.

Les candidats n'ayant pas de pratique bancaire mais possédant une solide formation commerciale et la ferme volonté de réussir seraient introduits dans cette nouvelle activité.

Nous offrons un climat de travail agréable, une activité intéressante et variée, une rétribution appropriée avec caisse de pension.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à notre direction ou de se renseigner au (032) 3 84 11, interne 14.



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

2501 BIENNE



Si vous me demandez...

si vos connaissances d'allemand sont suffisantes pour vous faire comprendre, cette place vous offre une bonne occasion de vous perfectionner dans la pratique. En tant que collaborateur à l'

établissement des offres

aux intéressés et clients de Suisse romande, vous aurez en premier lieu à liquider la correspondance française et réponses téléphoniques.

Mais aussi en allemand ! Si possible, vous devriez déjà avoir eu à traiter d'articles techniques, car la compréhension des problèmes techniques représente un gros avantage.

Le salaire prévu et nos prestations sociales sont bons. Nous vous renseignerons volontiers après que vous nous aurez envoyé une brève candidature (en allemand ou en français).

Monsieur Steiger vous répondra immédiatement.
M. Steiger, c/o emag norm, Fluelastrasse 47, 8047 Zurich. Tél. (051) 52 71 22.

Nous cherchons à engager au plus tôt

MAGASINIER

pour le département de visserie normalisée. La réception et la préparation des expéditions constituent le travail principal de cet emploi indépendant, stable et intéressant. Le déplacement de ces articles exige du titulaire une constitution physique normale.

Le salaire et les avantages sociaux que nous offrons sont ceux d'une entreprise moderne.

Veuillez faire offres à :



BEROCHE S.A.
Fabrique de décolletages
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 55 16 76



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

Le service mécanique cherche, pour assurer son programme d'expansion et de promotion, des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour la construction d'outillages et pour la fabrication et le montage de petites machines de production ; et des

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

pour la réalisation, ainsi que pour l'entretien d'étampes horlogères et la fabrication d'outillages de haute précision.

Si vous êtes désireux d'occuper un poste de travail intéressant et varié vous permettant de mettre en valeur vos capacités, nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter nos ateliers. De jeunes mécaniciens titulaires d'un certificat fédéral de capacité seront formés à ces spécialités.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à **PORTESCAP**, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

ouvriers (ères)

Formation assurée par nos soins.

Travaux variés et intéressants.

Faire offres ou se présenter chez **LESCHOT S.A.**, cadrans, Mail 59, Neuchâtel. Tél. 25 84 44.

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Nous cherchons pour les services de la circulation aérienne (tour de contrôle, radar, etc.) à Genève-Cointrin et Zurich-Kloten un certain nombre de jeunes gens ou jeunes filles en vue de les former comme

CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

Nous offrons : une formation solide dans une profession très intéressante et variée, bonnes possibilités d'avancement, des conditions de travail au-dessus de la moyenne, toutes les prestations sociales, bon salaire aussi pendant la période de formation.

Nous demandons : Age de 18 à 25 ans, nationalité suisse, connaissances approfondies des langues allemande et anglaise. Maturité ou formation scolaire équivalente souhaitée.

Durée de la formation : 1 année et demie (1er degré)

Date d'entrée : 11 octobre 1971 et 10 avril 1972.

Demandez notre documentation et une formule d'inscription à :

RADIO-SUISSE

S.A., de télégraphie et téléphonie sans fil
Division d'exploitation, sécurité aérienne,
3000 Berne 25, case postale
Tél. (031) 41 33 31. Demandez M. W. Schwab.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANT

ayant suivi cours de programmation

COBOL

(Honeywell-Bull) cherche à faire

STAGE

OPÉRATEUR

de 5 à 6 semaines.
Tél. 33 48 51.

Dessinateur génie civil

1 année de pratique cherche emploi. Adresser offres écrites à CI 541 au bureau du journal.

Je cherche place

dans bureau. Connaissances des cartes perforées, ainsi que petites notions de la fourniture d'horlogerie. Région : Corcailles - Neuchâtel. Adresser offres écrites à FL 544 au bureau du journal.

Jeune employée commerciale

(diplôme de commerce, apprentissage dans un bureau de voyages) aimerait perfectionner ses connaissances de français, à Neuchâtel. Bonnes connaissances d'anglais. De préférence place avec activité commerciale.

Adresser offres sous chiffres 44-300580, à Publicitas S.A., 8021 Zurich.

Jeune dame,

secrétaire

4 langues (allemand, français, anglais, italien), cherche travail à domicile. Expérience du dictaphone, possède machine à écrire. Possibilité de travailler une demi ou une journée par semaine au bureau. Adresser offres écrites à BH 540 au bureau du journal.

Attention

Je cherche immédiatement travaux de jardinage, création, entretien, travail soigné. Prix raisonnable.

Faire offres sous chiffres 87-64,155, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2, fbg du Lac 2001 Neuchâtel.

SECRÉTAIRE

possédant culture générale et bonnes connaissances linguistiques, cherche emploi. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à 93 - 724 au bureau du journal.

23 ans, de formation technique, je cherche poste de

collaborateur technico-commercial

Adresser offres écrites sous chiffres 83-723, au bureau du journal.

Comptable

de 25 ans, ayant travaillé dans divers départements de la comptabilité (Privé, Banque et Industrie), aimant travailler de façon indépendante, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres P 300132 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A louer

CHAMBRE indépendante, meublée, en ville, à employé. Tél. 25 27 80, dès 8 heures.

A ECHANGER appartement de 3 pièces avec confort, 275 fr., à Bevaix, contre un de 3 pièces, à Neuchâtel. Tél. 46 18 51, le soir.

COLOMBIER, chambre indépendante, confort, parc de voitures. Libre immédiatement. Tél. 21 40 30.

MIEL DU PAYS, bidons de 2 kg net, franco 22 fr. Bruno Rœthlisberger, 2075 Wavre. Tél. 33 19 69.

POSTE TV grand écran, 5 normes, antenne, prix intéressant. Tél. 31 73 58.

PLUSIEURS CHAMBRES CHAUFFÉES rue des Draïzes. Tél. 31 38 38.

Demandes à louer

4 OU 5 PIÈCES, confort ou mi-confort, pour couple avec 2 enfants, Peaseux ou environs, si possible garage, jardin. Tél. 31 44 33, interne 7.

STUDIO NON MEUBLE, au centre. Tél. 31 45 38.

STUDIO, au Landeron, pour le 1^{er} juillet. Adresser offres écrites à DJ 542 au bureau du journal.

RETRAITE CHERCHE studio, 2 pièces. Situation indifférente, même au Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à MT 551 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, éventuellement 2 1/2 pièces, région Peaseux, immédiatement ou pour date à convenir. Tél. 31 72 50.

GARAGE entre Saint-Blaise et Neuchâtel. Tél. 25 25 91 ou 33 49 30.

Demandes à acheter

UNE SOUFFLERIE d'atelier. Tél. 31 72 50.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT TIGRE, répondant au nom de Mouchette, quartier Crêt-Taconnet. Téléphone 25 14 30.

A vendre

1 COMPLET DE COMMUNION ; 1 blazer et pantalon taille moyenne, 15-16 ans ; 2 pantalons 12-13 ans. Tél. 25 69 16.

MANTEAU FILLETTE, 9 ans, modèle laine chevron, 50 fr. ; 1 ensemble pull-jacquette, 7 ans, angora rose, 10 fr. Tél. 31 63 69.

CUISINIÈRE à gaz blanche, 100 fr. ; une guitare neuve, 100 fr. Tél. 24 72 89.

1 DIVAN-LIT avec matelas, 70 fr. ; 1 tente de camping 5 places, 500 fr. Tél. (038) 33 23 69.

LANDAU, table à langer. Tél. 25 49 79.

PLANCHE A DESSIN 86 x 120, 2 chevres réglables, état de neuf. Tél. 63 16 07, après 19 heures.

APPAREIL DE PHOTO neuf, Konica Autoreflex T, 580 fr. Tél. 25 53 27.

JEUNE CHIENNE belge, 35 fr. L. Cuhe, La Guérite, 2208 Les Hauts-Geneveys.

Demandes d'emplois

ETUDIANT CHERCHE TRAVAIL 3 semaines, immédiatement. Tél. 33 28 52.

EMPLOYEE DE COMMERCE DIPLOMÉE cherche changement de situation. Adresser offres écrites à IO 547 au bureau du journal.

SOMMELIERE de métier, Suisse, cherche place pour les 2 services. Adresser offres écrites à BF 518 au bureau du journal.

SECRETARE BILINGUE 8 ans de pratique, cherche travail intéressant sur place, si possible, horaire variable. Adresser offres écrites à AE 517 au bureau du journal.

Offres d'emplois

JEUNE COUPLE DE CONFIANCE est cherché comme aide-concierge. Eventuellement logement à disposition. Adresser offres écrites à KR 549 au bureau du journal.

MONSIEUR est cherché pour l'entretien d'un jardin. Mi-temps ou plein temps. Eventuellement chambre à disposition, Val-de-Ruz. Téléphone (038) 53 25 71, le matin.

JEUNE FILLE OU DAME pour travaux de ménage, 2 heures 2 ou 3 fois par semaine. Tél. 31 69 95, le matin.

FRIBOURG - FRIBOURG

Prêts pour un périple de 40,000 km!

Tôt ce matin ils ont quitté leur terre pour un périple de 40,000 km! André Chavallaz, 22 ans, employé de commerce et Erwin Hayoz, 21 ans, dessinateur, tous deux de Cresier (Fribourg), réalisent enfin leur grand rêve: partir par l'Orient.

Leur monture a été choisie sobre et robuste: une petite commerciale, vieille de 65,000 km déjà ornée de dessins joyeux et multicolores, chargée jusqu'à la limite permise!

Par le tunnel du Grand-Saint-Bernard, ils quittent aujourd'hui la Suisse pour traverser l'Italie du Nord, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie, l'Iran, le Pakistan, l'Inde, le Népal et l'Afghanistan. Ils se sont donné six mois pour le voyage aller et retour.

A L'AVEVENTURE...

En dehors de l'itinéraire global ils ne se sont guère fixé d'autre but que d'aller à l'aventure, au gré des situations rencontrées en chemin.

Ils ont obtenu en Suisse un visa pour l'Iran, mais pour les autres pays ils le demanderont en route.

Armés de bons conseils, de pièces de rechange pour leur mécanique, d'huile, d'essence et de superlubrifiant ils ont aussi fait bonne provision d'optimisme et la vie leur sourit!

Ce sont de vrais voyageurs, qui n'ont pas réservé leurs chambres au «Grand hôtel» de Katmandou! «On verra bien quand on y arrive» disent-ils. Ne sont-ils pas semblables, ces jeunes gens de vingt ans à ceux que chantaient Beaudelaire: «... Les vrais voyageurs sont ceux-là seuls qui partent pour partir,

Cœurs légers, semblables aux ballons, de leur fatalité, jamais ils ne s'écartent et sans savoir pourquoi, disent toujours allons...»

Ceux-là dont les désirs ont la forme des nues,

Qui rêvent, ainsi qu'un conscript le canon,

De vastes voluptés changeantes, inconnues, Et dont l'esprit humain n'a jamais su le nom... Les voyages de la jeunesse ne sont-ils pas en effet un rêve de poète? J.-P. G.



Prêts au grand départ!

VAUD - VAUD - VAUD

Lausanne: deux ans de prison pour escroquerie

Elle avait déjà été condamnée 13 fois pour 19 délits

De notre correspondant: R.-M. N., 55 ans, court-poinetière, a été amenée de la colonie de détention de Rolle devant le tribunal correctionnel de Lausanne, hier matin, pour escroquerie par métier. Déjà treize fois condamnée pour ce délit et pour abus de confiance, d'abord par la chambre des mineurs, puis par les tribunaux de Grandson, Aigle, Vevey et Lausanne, notamment à 15 mois de réclusion avec 5 ans de privation des droits civiques, en 1962, à Vevey, l'intéressée comparait devant une dizaine de plaigants dont presque tous se sont portés partie civile, à la suite de 19 délits commis à Lausanne et à Vevey depuis 1969.

La plaignante Rose-Marie se fit entendre transporter 115 fois en taxi de Vevey à Lausanne, à crédit, pour 2600 fr. environ. A Lausanne, sous les prétextes les plus divers, elle réussit à émouvoir des âmes compatissantes, «tapant» les gens à gauche et à droite pour un montant total qui doit être voisin des 12,000 francs.

En mai 1969, à Lausanne, elle comman-

da dans une grande fabrique de meubles pour 12,131 fr. de marchandise, sans payer, s'empressant de revendre une partie du mobilier, finissant par restituer le reste. A la suite de ses emprunts, de ses notes impayées, elle a accumulé seize poursuites et quinze actes de défaut de bien pour plus de 10,000 francs. Tout cela ne l'a pas empêchée de commander des meubles dans une autre maison, pour 4500 francs.

— Je n'ai plus rien pour dormir, expliquait-elle mensongèrement à la suite des saisies.

Une plaignante, partie civile pour 3000 francs, s'écrit: — Elle n'a qu'à travailler, comme moi.

Le président: — Ce n'est pas donné à tout le monde...

Plus d'une fois, l'accusée a fait le coup de l'appartement qu'elle devait quitter dans les 24 heures, faute d'avoir payé les arriérés de loyer, pour emprunter de l'argent, ou celui du lit spécial dont avait

besoin sa mère, et qui coûte cher. Et elle n'a même pas manifesté de reconnaissance à ses trop généreux prêteurs ou prêteuses.

— Il vous faut améliorer votre technique, lui conseille le président.

VERDICT

Le tribunal a condamné R.-M. N. à 2 ans de réclusion moins 238 jours de préventive avec 10 ans de privation des droits civiques et à payer 100 francs d'amende.

SAINT-LÉGIER

Accident mortel

(c) Dimanche, vers 21 h 45, M. Jean-Pierre Kaempf, 27 ans, domicilié à Vevey, roulait à vive allure en auto. A Saint-Légier, il perdit la maîtrise de son véhicule qui sortit de la route, dans un champ, et percuta un arbre. Ejecté et grièvement blessé, le conducteur fut transporté à l'hôpital. Son passager, M. Fernand Dénéreaz, 52 ans, également de Vevey, fut tué sur le coup.

Corcelles-près-Payerne: mise des vins

De notre correspondant: Il y avait foule à la grande salle de l'auberge communale de Corcelles-près-Payerne, samedi après-midi, où avait lieu la traditionnelle mise des vins, provenant des vignobles de Lavaux. On était venu aussi bien de Suisse allemande que de Suisse romande. Quelque 25,000 bouteilles d'excellents crus étaient offertes aux consommateurs et tout a été vendu. Le prix le plus bas a été de 3 fr. 60 la bouteille.

alors que le prix le plus élevé atteignait 4 francs. Ainsi, les prix de la récolte 1970 se sont maintenus à un niveau assez élevé malgré l'abondance des moûts encavés l'automne dernier.

Carnet de deuil

(c) A Corcelles, est décédé, à l'âge de 86 ans, M. Edouard Cherbuin-Jan, ancien agriculteur. Le défunt était le père de M. Edgar Cherbuin, municipal. Il avait également été secrétaire de l'Association des planteurs de tabac de la Broye.

JURA - JURA - JURA

YVERDON Trouvera-t-on des matières plastiques non polluantes?

(c) Les recherches sont poussées activement en direction de nouvelles matières plastiques considérées comme dégradables et comme «propres» dans leur destruction. Certains de ces produits ont déjà testés aux Etats-Unis et l'on peut espérer que les matières plastiques polluantes disparaîtront dans l'industrie des emballages.

Lors d'une conférence de presse donnée hier, le directeur d'une entreprise d'Yverdon a exprimé les préoccupations de l'industrie des eaux minérales dans le domaine des pollutions. A son avis, la pollution de l'air causée par l'incinération des bouteilles en plastique reste «raisonnable» pour l'instant. Si la consommation totale de matières plastiques atteint 180,000 tonnes par an en Suisse, la fabrication des emballages n'utilise que 3000 tonnes de chlorure de polyvinyle, et cette substance néfaste ne représente que 0,28 pour cent des 250 kilos d'ordures que le Suisse moyen rejette chaque année.

Cependant, la recherche de matières plastiques non polluantes pour les bouteilles s'impose d'autant plus que la consommation des eaux minérales s'accroît rapidement à cause d'une autre pollution, celle de l'eau potable, dont le goût est souvent altéré par les traitements qu'elle doit subir.

CHEVENEZ Début d'incendie: 30,000 fr. de dégâts

(c) Un début d'incendie s'est déclaré, hier, pendant la pause de midi, à la fabrique «Injections plastiques S.A.» à Chevenez. Le feu a pris dans des déchets de plastique qui étaient restés sur une machine chauffante. Les pompiers de Chevenez ne purent pénétrer dans le local en raison de l'épaisse fumée qui se dégageait du foyer. Ce sont les premiers secours de Porrentruy qui, munis de masques, réussirent à maîtriser l'incendie au moyen d'extincteurs. Les dégâts sont évalués à 30,000 francs.

DELEMONT Une auto plonge dans la rivière

A la fin de la semaine dernière, M. Gérard Chèvre, cantonnier, regagnait son domicile à Mettemberg, en compagnie de son fils. Alors qu'il faisait un dépassement entre Delémont et Soyhières, sa voiture glissa sur la route enneigée, franchit la bande herbeuse qui sépare la route cantonale de la Birse et plongea dans la rivière dont la profondeur à cet endroit est de un mètre cinquante.

Les deux occupants purent sortir de la voiture et se réfugier sur le toit où complètement mouillés, ils durent attendre du secours pendant un quart d'heure, par une température de moins douze degrés. C'est un automobiliste qui les tira d'affaire en établissant un pont du toit du véhicule à la berge.

BIENNE - BIENNE

Vers un procès Bourquin-Daeniken?

De notre correspondant: Hier, devant le président du tribunal 1. M. André Auroi, a eu lieu une séance de conciliation entre MM. A. Bourquin, journaliste à Bienne, et Daeniken, détenu au pénitencier de Regensdorf, auteur du livre «Erinnerungen an die Zukunft». Dans «Daeniken Story» les journalistes Bourquin et Sergio Golovine dénoncent le manque de scrupules de certains éditeurs. D'autre part, Gilbert Bourquin déclare que Daeniken a plagié l'histoire inconnue des hommes depuis 100,000 ans» de Robert Charroux, publiée en 1963.

On sait que le plaignant réclamait 100,000 fr. aux auteurs de ce livre et une interdiction immédiate de sa vente. A la suite d'une première séance du tribunal, en décembre, Daeniken avait retiré sa plainte — non sa requête — et déposé une plainte en diffamation. Hier, l'avocat du plaignant a proposé trois points en vue d'un arrangement. Il demande que la présente édition soit entièrement détruite, que la nouvelle édition soit «revue» ce qui permettrait de discuter ensuite du montant réclamé par le plaignant.

L'avocat de l'accusé et l'auteur seraient d'accord d'apporter certaines corrections pour une nouvelle édition, mais par contre ils déclarent ne pas craindre un procès

qui doit prouver que certains passages du livre de Daeniken sont de purs plagiats. Le livre n'a pas été écrit pour attaquer M. Daeniken dans son honneur et dans sa vie privée, mais pour démontrer qu'il n'avait pas hésité à commettre un plagiat en tant qu'écrivain.

Il semble que le procès aura lieu à partir du 16 mars à moins que, d'ici là, les deux parties n'aboutissent à un accord.

A l'école secondaire

(c) Les examens d'admission à l'école secondaire de Bienne se sont terminés pour les élèves romands. On a enregistré 222 candidats provenant de treize classes de 4^{me}; 65 ont été admis sans passer les examens, 95 après les épreuves, soit 50%. Les élèves externes de 4^{me} provenant de la Heutte, Evillard, Orvin, Péry-Rouvenette, Plagne, Vauvillain, Romont étaient au nombre de 35, sept ont été admis d'office, 15 ont réussi les épreuves. De 5^{me} il y avait 58 candidats, 26 furent admis, dont 13 externes. Ainsi 2000 élèves entreront ce printemps à l'Ecole secondaire française de Bienne. Neuf candidats malades seront examinés plus tard.

FRIBOURG - FRIBOURG

LA NEUVEVILLE À LA RESCOUSSE DU DÉVELOPPEMENT DE CERNIAT

De notre correspondant: La vallée de la Jagne, entre le Jaunpass et Broc, connaît depuis peu d'années un regain de vitalité, grâce au tourisme principalement. Une dizaine d'années après avoir opté pour le tourisme, Charney a constaté lors du dernier recensement, pour la première fois depuis quarante ans, que sa population avait cessé de décroître et qu'une marche ascendante commençait. Bellegarde et la Vilette (Im Fang) sont en passe de devenir des stations de sport. Crézuz continue de se dé-

velopper. Cerniat, enfin, dans la magnifique vallée adjacente où se trouve la Chartruse de la Valsainte, vient de faire part de grands projets qui pourraient bien être, pour elle aussi, l'amorce d'une renaissance.

proviennent les promoteurs d'un important centre de vacances qui connaîtra un début de réalisation l'été prochain. MM. Christen et Bay, de la Neuveville également, ont fait part de leur grand projet, conjointement avec l'architecte Göttschi, de Morat. Pas moins de 700,000 mètres carrés de terrain sont à disposition, dans un site idéal. Les constructions seront adaptées au style du pays. Une liaison par skiff est prévue avec Charmey-Vounez. Pour l'heure, les initiateurs ont un grand problème à résoudre: celui de l'accès routier jusqu'à l'endroit retenu, à la Raynaude, au-dessous de la Berra.

Plusieurs personnalités se sont exprimées sur ces projets, émettant parfois de bienveillantes critiques. On entendit aussi d'ingénieuses paroles sur la manière singulière qu'ont certains «fonctionnaires-rois» d'encourager le développement du tourisme en se montrant tracassiers. A tous égards, les grelots ont été attachés. On va les entendre sous peu...

Michel GREMAUD

Les sciences de l'environnement à l'Université de Fribourg

(c) Pour le semestre d'été qui commencera le 14 avril, un nouveau cours sera introduit à l'Université de Fribourg: «Ecologie et éthologie». Ces sciences, de l'environnement et du comportement des espèces animales, connaissent une «vogue» qui procède d'une prise de conscience de plus en plus générale du fait que la vie est partout menacée. Déjà, la section de biologie de l'Université de Genève a mis sur pied un cours public et gratuit d'écologie humaine. Que va faire Fribourg?

Le nouveau cours sera donné par le professeur André Aeschlimann, en collaboration avec le Dr Claude Mermod. Il comprendra des cours, des travaux pratiques et des excursions. Mais il sera réservé aux étudiants avancés de l'institut de biologie.

Le manque de place, de personnel et la limitation des moyens financiers ont empêché jusqu'ici la création d'un cours public. Les étudiants des autres facultés eux-mêmes ne pourront pas suivre le cours du professeur Aeschlimann. Certes, selon le bulletin d'information de l'université, la «possibilité théorique d'un tel cours existe».

LIAISON

Le territoire de Cerniat (3372 hectares) s'étire sur plus de 12 kilomètres. La route, construite en 1472 par les Pères chartroux, fut de tout temps un grave problème à cause de son instabilité notamment. Cerniat subit, impuissante, l'exécution montagnarde. On y trouvait 635 habitants en 1950. Aujourd'hui, on n'en compte plus que 369. L'an dernier, la route de 2,3 kilomètres qui conduit du pont du Javroz à Cerniat a été aménagée de façon moderne. Il en a coûté 3 millions de francs. Mais Cerniat disposait, pour la première fois, d'une liaison valable avec la route Bulle-Boltingen. Le syndic de Cerniat, M. André Ruffieux, a déclaré samedi soir, devant de nombreuses personnalités, que cette première réalisation routière avait déjà porté des fruits. L'assemblée communale a décidé de construire une H.L.M. Mais, surtout, au début d'avril prochain, une jeune industrie en plein développement ouvrira un atelier à Cerniat. Il s'agit d'une entreprise de la Neuveville (Jura), Sutramed S.A., qui fabrique du matériel de suture chirurgicale et exporte sa production dans une vingtaine de pays. Au départ, une dizaine de personnes, main-d'œuvre féminine surtout, seront employées. Et l'on peut raisonnablement espérer un développement assez rapide.

CENTRE DE VACANCES

D'autre part, c'est encore du Jura que

TAVEL Une centenaire

(c) Mlle Mariette Gauderon, bourgeoise de Saint-Antoine (Singine), est entrée le 4 mars dernier dans sa centième année. Le conseiller d'Etat Arnold Waeber, au nom du gouvernement cantonal, lui a remis le traditionnel fauteuil. Mlle Gauderon, bien qu'elle soit hospitalisée depuis des années, a gardé une verdure intellectuelle remarquable.

Estavayer reçoit Mgr Gabriel Bullet

De notre correspondant: Récemment élevé au titre d'évêque auxiliaire, Mgr Gabriel Bullet, enfant d'Estavayer, a été reçu dimanche dans sa paroisse d'origine. La cérémonie qui se déroula à la collégiale Saint-Laurent, vit affluer

plusieurs centaines de fidèles et d'amis de la famille Bullet. Il appartient au nouvel évêque de prononcer l'année de circonsance. L'harmonie «La Persévérance» offert, peu avant midi, une aubade à Mgr Bullet, puis paroissiens et invités se rendirent à l'apéritif offert par la paroisse.

Un nouveau président fut élu samedi à la tête de l'association. Il s'agit de l'adj. Joseph Lauper, du district de la Singine, qui remplace le sgtm. Gaston Dessibourg, démissionnaire au terme d'une féconde période d'activité au sein du mouvement. D'autre part, l'app. Firmin Rapo et l'adj. Siegfried Hofstetter furent remplacés par le sgtm Thiébaud et le fourrier Purro.

Chez les sous-officiers fribourgeois

(c) L'Association fribourgeoise des sous-officiers avait choisi le chef-lieu broyard pour y tenir, en fin de semaine, ses assises annuelles. On reconnaissait, parmi les nombreux invités présents, le colonel commandant de corps Roch de Diesbach, le colonel-brigadier Jacques Bullet, syndic d'Estavayer et M. G.-L. Roulin, conseiller aux Etats.

Dans les divers, on entendit des allocutions de M. G.-L. Roulin, du colonel-brigadier Bullet du commandant de corps de Diesbach. Cette journée s'acheva à l'hôtel de ville pour le banquet au cours duquel la fanfare des artilleurs dirigée par le sgt Roland Godel exécuta quelques morceaux de son répertoire en l'honneur des sous-officiers fribourgeois.



Le nouvel évêque a été reçu dans sa ville natale. (Avispress - Périsset)

OFFRES D'EMPLOIS

CHOCOLATS VILLARS S.A.

Nous offrons un emploi de

VENDEUSE A TEMPS PARTIEL

à dame dynamique et de confiance. Nos conditions assurent un revenu mensuel intéressant et régulier dans une ambiance de travail très agréable.

Téléphoner au (039) 31 54 77 ou écrire à Mme Perret, place du Marché, le Locle.

Hasler

cherche pour aider aux travaux de montage et de câblage dans les travaux de téléphone automatique du groupe de construction de Neuchâtel, des

aides-monteurs

ainsi que du

personnel auxiliaire masculin

Instruction par nos soins.

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à

M. Masset, de la maison HASLER S.A., Central téléphone de Neuchâtel, tél. (038) 25 39 94.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons, immédiatement ou pour date à convenir, des:

ouvriers

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour;

mécaniciens et serruriers qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines;

un électricien qualifié

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.

Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel. Téléphone (039) 25 75 75.

Nous cherchons:

ouvriers ouvrières

pour travaux d'atelier. Mise au courant facile. S'adresser à la fabrique

CH. HUGUENIN-SANDOZ

Tél. 25 24 75, Plan 3.

Fabrique horlogère cherche pour travail régulier cat. 12:

metteur (euse)

en marche. Poser - emboteur (euse)

Adresser offres écrites à EK 543 au bureau du journal.

Bureau, situé en plein centre de Neuchâtel, cherche une

EMPLOYÉE DÉBUTANTE

voulant peu à peu s'initier à tous les travaux de bureau.

Case postale 1172 à 2001 Neuchâtel.

La maison Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

On cherche:

un laveur - graisseur un aide de garage

Places stables et bien rétribuées.

Se présenter aux Garages Schenker, Hauterive. Bus 1.

RUNTAL S.A.

cherche

employée de bureau

Débutante serait mise au courant. Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner au 25 92 92, interne 17.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

sommelière (ier)

connaissant les 2 services.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Le moteur hors-bord Evinrude 6 CV vous permet d'avoir les commandes bien en main.

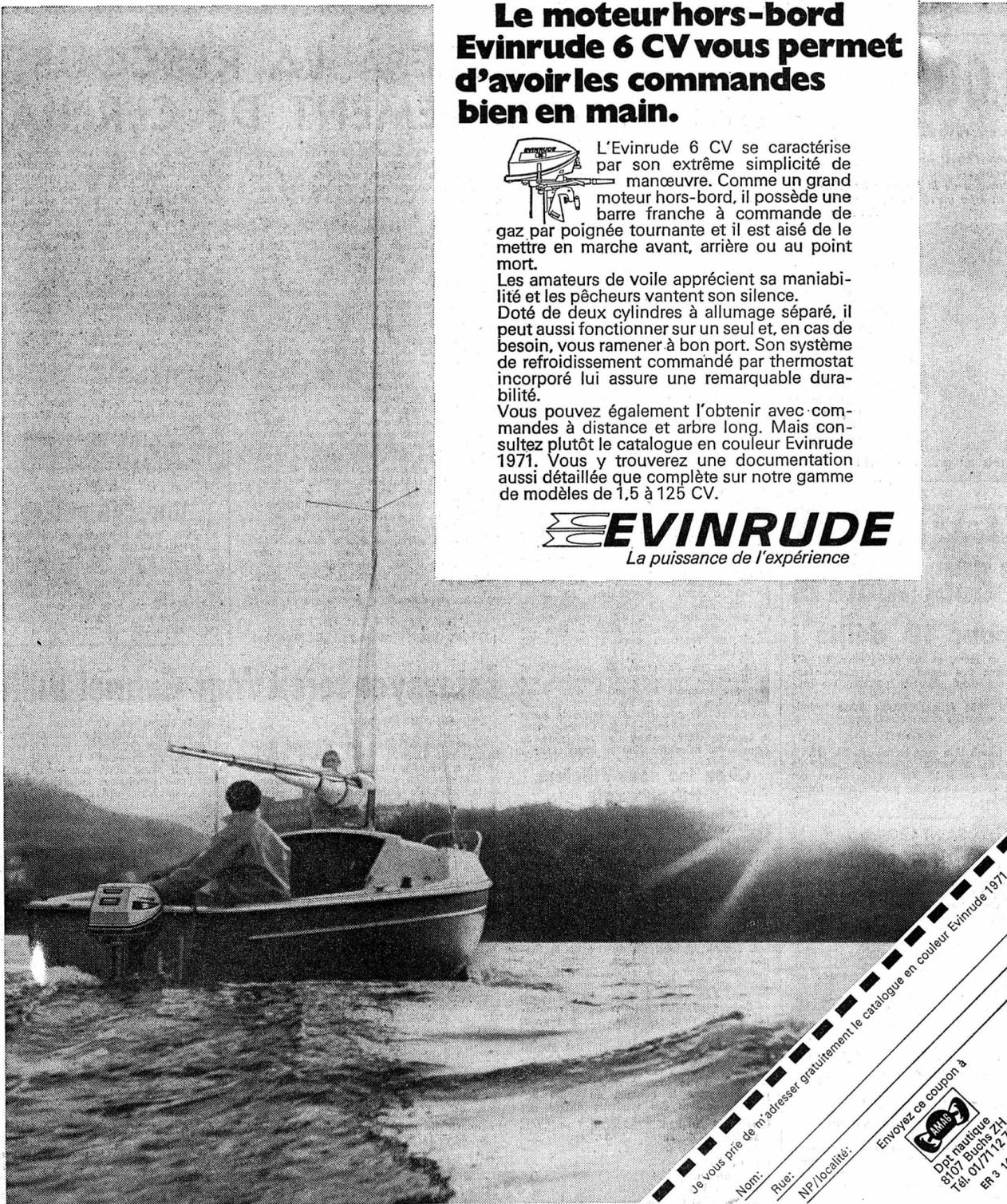


L'Evinrude 6 CV se caractérise par son extrême simplicité de manoeuvre. Comme un grand moteur hors-bord, il possède une barre franche à commande de gaz par poignée tournante et il est aisé de le mettre en marche avant, arrière ou au point mort.

Les amateurs de voile apprécient sa maniabilité et les pêcheurs vantent son silence. Doté de deux cylindres à allumage séparé, il peut aussi fonctionner sur un seul et, en cas de besoin, vous ramener à bon port. Son système de refroidissement commandé par thermostat incorporé lui assure une remarquable durabilité.

Vous pouvez également l'obtenir avec commandes à distance et arbre long. Mais consultez plutôt le catalogue en couleur Evinrude 1971. Vous y trouverez une documentation aussi détaillée que complète sur notre gamme de modèles de 1,5 à 125 CV.

EVINRUDE
La puissance de l'expérience



Je vous prie de m'adresser gratuitement le catalogue en couleur Evinrude 1971

Nom: _____
Rue: _____
N°/localité: _____

Envoyez ce coupon à
Dist. nautique
8107 Buchs, 24
Tél. 01711271
BR 3 14

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Employés, salariés, artisans

● épargnez-vous des heures pénibles! Faites remplir votre déclaration par un expert.

● Déclaration complète prête à signer et à expédier à partir de Fr. 15.—

● Examen approfondi de vos déductions et problèmes spéciaux.

Bureau Dr Bernard WECK.
Prière de s'annoncer!
Tél. 25 88 70.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Vous trouverez un excellent
BOUDIN
à la boucherie
Gutmann

Prof. médicales

DOCTEUR

M. Popesco - Borel

fbg de l'Hôpital 90

Neuchâtel

ABSENTE

jusqu'au 16 mars

APPRENTISSAGES

La Papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré à Neuchâtel, cherche

UNE APPRENTIE VENDEUSE

Possibilité de faire un apprentissage dans une branche intéressante, propre et très variée. Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

Le plus important magasin spécialisé de la région neuchâteloise en TV - Transistors - Photo-Ciné - Arts Ménagers cherche :

un apprenti vendeur

Le candidat choisi aura la chance de faire un court stage dans tous nos rayons et de déterminer lui-même le domaine qui lui conviendra le mieux pour ensuite s'y spécialiser. Son programme d'apprentissage sera au point selon ses meilleures aptitudes, en collaboration avec le Service cantonal des apprentissages. Il bénéficiera dès le début d'un salaire encourageant et des avantages sociaux d'une importante entreprise. Il travaillera dans une ambiance agréable et sera formé par une équipe compétente.

Prière d'adresser offres à :
TORRE-AMSA AUX ARTS MÉNAGERS S.A.
5, rue des Fausses-Brayes, 2000 NEUCHÂTEL.

VÉHICULES A MOTEUR

OCCASIONS

Alfa Romeo 1750
1968, 43,000 km

Lancia Flavia
1966, 34,000 km

Opel Kadett
1968, 40,000 km

Expertisées
Achat - Vente - Reprise
Facilités de paiement
par crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROC
MAINTENANCE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

A vendre
Fiat 850
1969, 30,000 km,
expertisée.

Fiat 124
Familiale, 1969,
60,000 km,
expertisée.
Véhicules garantis
sans accidents.
Facilités de paiement.

A vendre
Renault 4 L
1969, rouge,
expertisée.
Garage
de la Station,
Valangin,
Tél. 36 11 30.

A vendre
2 CV
grise, 1965,
expertisée. Garage
de la Station,
Valangin.
Tél. 36 11 30.

A vendre
superbe limousine
Morris 850
Modèle 1970
16,000 km
Expertisée
Prix : Fr. 4300.—
Grandes facilités
de paiement
Garage du Seyon
R. WASER
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28

OCCASIONS EXPERTISÉES

SIMCA 1100 GLS
1968, Fr. 3900.—

OPEL KADETT
Ascona, 1968, Fr. 4900.—

RENAULT R 10
1966, Fr. 3800.—

TRIUMPH T R 4
1965, Fr. 3900.—

TRIUMPH SPITFIRE
1965, Fr. 3800.—

TRIUMPH HERALD
1962, Fr. 950.—

VW 1300
1966, radio, Fr. 3800.—

MERCEDES 190 SL
Cabriolet, Fr. 6500.—

OPEL KAPITAN
1962, Fr. 2800.—

A vendre dans leur état :

ID 19
1965, Fr. 1500.—

AUSTIN COOPER
1964, Fr. 700.—

MINI 850
Fr. 400.—

SPITFIRE
Fr. 200.—

HILLMAN MINX
Fr. 150.—

AUTO-MARCHÉ, CORNAUX
Tél. 47 16 12.

Sigolin

NEU!
putz silberblank Metall
Silber, Glas usw.
NOUVEAU!
argenterie
brillante et la brillante

fait friller!

* argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
* cuivre, laiton et chromes d'autos
* dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR



Renault. Raison et plaisir.

Renault 12. Raison: Traction avant. Freins à disques. Economie même à vive allure. Plaisir: Tenue de route. Vitesse de pointe 140. Levier au plancher. Confort.

RENAULT 12

Agent officiel :
GARAGE DES FALAISES S. A.

94, route des Falaises - 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 02 72

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
Neuchâtel

GARAGE MODERNE BOUDEVILLIERS

DANS UN SEUL GARAGE
TOUS TRAVAUX DE TOLERIE
PEINTURE ● SELLERIE
MÉCANIQUE ● ÉLECTRICITÉ

Jusqu'à 12 mois de crédit

VENTE - ACHAT - REPRISE
Voitures neuves et occasions toutes marques

G.-H. ROSSETTI ☎ (038) 36 15 36

CARROSSERIE

A vendre
points SILVA
Mondo - Avanti
Prix avantageux
LESCY, FN
case postale 281,
1401 Yverdon.

le club
bar à café glacier
21, fbg du Lac
Bonne ambiance
Musique agréable

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25 000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391

Banque Rohner + Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

DRIVE-IN SENN

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

NEUCHÂTEL

PIERRE - A - MAZEL 43

TÉLÉPHONES :

25 94 12
24 72 72



PRIX CLAIRS ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H PRIX AFFICHÉS

SENN POUR TOUTE OCCASION SAINNE

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

Après le festival de la coiffure

Les Allemands ont dominé dans la coiffure de ville et dans celle de gala

De notre rédaction biennoise :

Nous avons très brièvement relaté dans notre édition de lundi, le magnifique succès du deuxième festival international de la coiffure et du premier championnat interne suisse de la coiffure pour messieurs.

Cette manifestation fut honorée de la présence de M. Marcel Hirschi, préfet de Bienne, du président de la Fédération internationale de la coiffure, des délégués et représentants des différents pays participant à ce festival. Elle a remporté un brillant succès. A telles enseignes que les organisateurs prévoient le troisième festival en 1973.

Au cours de cette journée, toute consacrée à la plus belle parure de la femme, (et aussi de l'homme), nous avons pu constater que si les poètes l'ont chantée, les peintres l'ont glorifiée, cette couronne naturelle de la femme : la coiffure, si depuis Eve, se penchant sur le premier miroir, l'eau limpide, a relevé d'un geste nouveau sa longue chevelure, la femme, au cours des siècles a renouvelé ce geste. Elle a su mettre en valeur cette parure, en varier à l'infini l'arrangement, en modifier la teinte.

LA FEMME... ET SON COIFFEUR

Dans la coiffure, on a connu des époques plus ou moins heureuses. On pense avec un effroi rétrospectif à la coiffure « à la garçonne », aux nuques rasées, aux pauvres mèches. Bien vite, on est revenu à plus de féminité, aujourd'hui le triomphe de la ligne nouvelle dont on connaît le nom officiel mercredi matin, est, à elle seule, tout un programme.

Au cours de ce festival, le nombre public put admirer les dernières créations et les trouvailles de nos coiffeurs internationaux. Si les styles changent de pays en pays, nous avons été très heureux et satisfaits du travail de nos Suisses. En effet, chez nous, nous possédons d'excellents coiffeurs qui peuvent certainement rivaliser avec les meilleurs d'Europe.



Les coiffures historiques. Au centre : La « Frégate » !

S'il en fallait donner la preuve, il suffirait de rappeler le magnifique show présenté, par trois coiffeurs biennois : MM. Walter Christen, Joe Jauch, Jean-Louis Beyeler. De l'avis des connaisseurs, cette présentation était digne des grandes revues de la coiffure internationale. Douze mannequins et trois ou quatre messieurs ont évolué sur scène dans un divertissement où l'élégance, l'originalité, ne furent pas prises en défaut. Et le clou fut certainement la présentation d'un volet intitulé, coiffure historique, où les trois artistes biennois rivalisèrent de bon goût avec les coiffeurs du temps de Marie-Antoinette.



Une ligne nouvelle

A l'issue de ce spectacle, un bal fort animé, où l'on remarquait de très belles coiffures et de magnifiques robes, il y a lieu de féliciter les organisateurs, en l'occurrence le CATS et les CASCM, leurs présidents MM. Werner Steinger de la Chaux-de-Fonds, Heians Bueschlen, président de la section biennoise et M. Joseph Traversa, président du SSACM.

Le festival est mort, vive le prochain.

CLASSEMENT PAR EQUIPE

1. Allemagne ; 2. France ; 3. Suisse ; 4. Italie ; 5. Autriche. Classement général pour les deux épreuves coiffure de ville et coiffure du soir :
1. Siegfried Muller, Allemagne ; 2. Joerg Segebart, Allemagne ; 3. Gérard Ventin, France ; 4. Marcel Favre, le Locle ; 5. Heinz Frei, Suisse.

Au Pasquart: une jeune organiste espagnole

Maria-Teresa Martinez, jeune virtuose de l'orgue, donnera demain soir un récital consacré à des compositions de son pays et à une œuvre française du compositeur et organiste Olivier Messiaen.

Maria-Teresa Martinez est un talent extrêmement prometteur. Voici en effet la liste de ses récents succès lors d'épreuves et de concours internationaux : en 1968 diplôme d'honneur à St-Albans. En 1969 lauréate au concours de Bologne, en 1970 elle remporte un premier prix à Arosa et finit en première place au concours international d'exécution musicale, Genève 1970.

Ces succès se complètent tout naturellement de nombreux concerts en Espagne, en Suisse, en Autriche et en Allemagne et d'enregistrements pour la Radio suisse et allemande.

M.-T. Martinez est née à Reus en Espagne. Elle s'intéresse, fort jeune, à la musique et choisit l'orgue qu'elle étudie au Conservatorio superior municipal de musica à Barcelona où elle travaille auprès de Montserrat Torrent. Dès 1966 elle se perfectionne à l'Académie de musique de Vienne auprès du grand chef de file de la nouvelle école d'orgue : Anton HEILLER, où elle passe son diplôme de virtuosité avec distinction. Devant la difficulté de faire carrière dans son pays, étant donné la faible estime en laquelle on tient l'orgue, elle vit actuellement à Vienne où elle complète sa formation et d'où elle effectue de multiples tournées.

Revenons à Bienne, troisième étape de son périple à travers la Suisse. Les organisateurs de nos concerts ont demandé à l'organiste espagnole un programme où ne figure pas le nom de J.-S. Bach mais bien plutôt des œuvres passionnantes et peu connues des grands maîtres espagnols du XVIIe siècle.

Dès le XVIe siècle les Espagnols se signalent par des œuvres d'une variété surprenante destinées à sonner sur des instruments d'une prodigieuse richesse de timbres.

Les auditeurs biennois s'en convaincront au travers de deux « Tientos », pièces jugées de l'organiste de la cathédrale St-Sauveur de Séville, Francisco Correa de Arauxo, maître des dissonances, figures rythmiques, ornements et rubato dont il parseme ses textes et de Juan Cabanilles, organiste de la cathédrale de Valence qui traite avec un bonheur égal toutes les grandes formes qu'il amplifie à plaisir, cumulant avec feu hardiesse harmoniques, impétuosité thématiques, rythmes inattendus.

Trois chorals de Brahms feront le joint avec la seconde partie du récital. Ce compositeur allemand apparaît à l'orgue comme un idéaliste, penseur profond, un sentimental doublé d'un rêveur. Nous entendrons trois de ses douze chorals, composés à la fin de sa vie.



Maria-Teresa Martinez, jeune virtuose espagnole

Le récital culminera avec la « Messe de la Pentecôte » d'Olivier Messiaen. Messiaen se révèle de plus en plus comme l'un des plus grands compositeurs du XXe siècle. Partant du langage post-romantique que lui avaient transmis les Vienne et les Tournemire, il sait le renouveler totalement et découvrir un chemin nouveau. Dans les milieux ecclésiastiques, Messiaen fit figure de révolutionnaire. Mais n'est-il pas bien plutôt un mystique, un contemplateur, qui, méditant sur des textes bibliques, nous offre un message d'une rare qualité.

Souhaitons que pour cette première audition biennoise un public nombreux accueille une grande figure de l'orgue mercredi soir au Pasquart la jeune Maria-Teresa Martinez.

O.P.

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15 Agiles sur Londres, jusqu'au 9 mars.

Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15, samedi dimanche à 15 h et 20 h 15 : Le Cercle Rouge, jusqu'au 18 mars.

Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h : The Comedians - Stude de Komodianten, jusqu'au 14 février.

Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Les Etrangers.

Métro (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : 7 secondes en enfer — 1000 Bombardiers sur Kreistag, jusqu'au 9 mars.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h : 7 Hommes pour Tobrouk.

Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h 15 : The Cheyenne social club, jusqu'au 9 mars.

Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h et 21 h : Sex Partie : à 19 h : Das Stundhotel, jusqu'au 14 mars.

Scala (tél. 2 26 45), à 15 h et 20 h 15 : Technique du meurtre.

Studio (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15 : Ich - ein Groupe.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : Les 5 jeunes Oberkrainern.

Bonne Auberge : Chaque samedi soir, divertissement musical.

Café-bar Saint-Pauli : Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : divertissement musical, Mercredi soirée dansante.

City-Center : Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi : Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club : Le pianiste Alain Dubas.

Domino : Orchestre tchèque-hongrois The Csillik Set.

Fantasio : Orchestre 7 Mladihs.

Seefelds : Disc-Jockey Ringo, Light-Show.

Hôtel Rotonde : Samedi, dimanche, divertissement musical.

Stadthaus Nidau : Le pianiste Léo Freitag.

La Chartreuse : Bar à l'étage, tous les soirs, ambiance créée par des pianistes amateurs.

Club-Hôtel Palace : Le pianiste Jacques Borres.

EXPOSITIONS

Galerie d'art Lyss : Walter Simon, jusqu'au 28 mars.

Galerie Lydie Ray, rue Centrale 14 : Exposition permanente d'œuvres de Fofoli, Fribolet, Rummel Kischka, Lambert.

Galerie 57 : Lis Kocher et Dieter Seibt, jusqu'au 31 mars.

Galerie Flury : Pham Thuc Chuong, jusqu'au 3 avril.

Galerie Pot Art : Walter Mafli, jusqu'au 20 mars.

Médecin de service : tél. 6 55 66 (police renseigne).

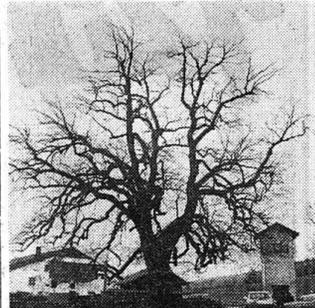
Dentiste : Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

Pharmacie de nuit et du dimanche : Pharmacie du Jura, tél. 2 43 58.

Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Théâtre de poche : Hanns-Dieter Hüsich.

Le vieux tilleul de Lajoux



Voici une récente photographie du très vieux tilleul de Lajoux, plusieurs fois centenaire paraît-il

(Avipress - Guggisberg)

FAN

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—
ÉTRANGER :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
110.—*	46.—	24.—	8.50

* Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
140.—*	52.—	27.—	10.—

* Taxes postales internationales majorées depuis le 1.7.71.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

Nouveau modèle 1971
Carrosserie plus sportive

V8 184 CV

Puissance Silence Sécurité

ROVER 3500

- Rapport poids/puissance : 8,3 kg/CV
- Accélération de 0 à 100 : 10,1"
- Structure sécurisée de la Rover
- Nouveau tableau de bord circulaire (comme sur les voitures de sport)
- Direction assistée
- Confort raffiné d'une voiture de luxe anglaise de la catégorie des Rolls-Royce et des Bentley
- Dimensions européennes : 453 cm de long

Fr. 22500.—

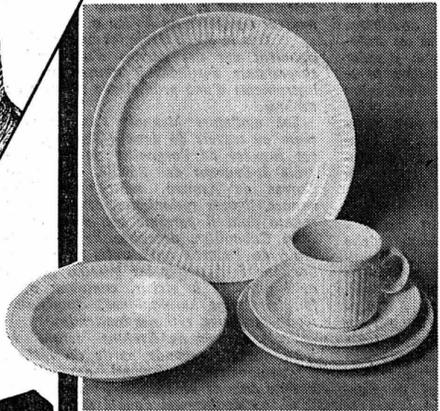
Au Salon de Genève
Halle A — Stand 13

Pour un essai : Garage Waldherr, Parcs 147, Neuchâtel, tél. (038) 24 19 55. Garage du Stand, le Locle, tél. (039) 31 29 41.

prix-choc



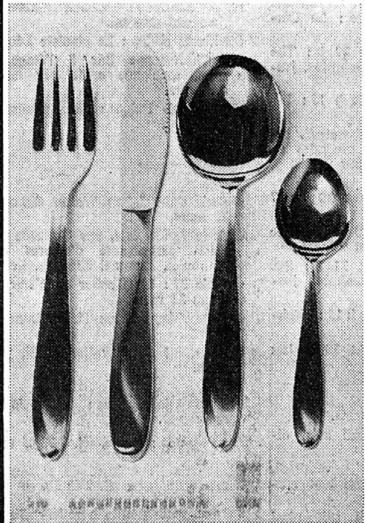
2.-



D'Angleterre, cette vaisselle blanche, à bordure cannelée, très en vogue. La tasse cylindrique avec soucoupe: 2.-
l'assiette plate ou à potage: 2.-
l'assiette à dessert: 1.-

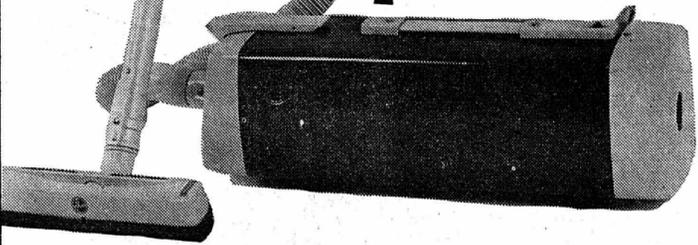
HOOVER, l'aspirateur-traîneau, sac à poussière avec sac à papier, 470 W., 220 V., livré avec un câble de 4,60 m et 6 accessoires:

129.-



Couverts en acier inoxydable, forme actuelle, la garniture de 24 pièces:

25.-



armourins
neuchâtel

Profitez de notre «téléphone-service» ainsi que de nos livraisons à domicile.

Vario-Lit 71

Les salons transformables



1210.-

le sofa-lit franco domicile

Véritable velours Orlon, teinte à choix. Matelas à ressorts. Fautouils sur roulettes à Fr.565.-
Modèle exclusif Pfister, N° 10/1101 K

Service agréable

- Livraison rapide gratuite
- Paiement net jusqu'à 90 jours
- Crédit avantageux jusqu'à 30 mois
- Essence gratuite ou billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

Pfister ameublements sa

LAUSANNE Montchoisi 5-021-26 06 66
NEUCHÂTEL Terreaux 7-038-25 79 14
DELEMONT Moulins 12-066-2 32 10

Du simple au plus riche — modèles de style — le plus grand choix de Suisse chez le spécialiste: Pfister ameublements sa.

FLORIDA présente 13^{me} SALON DE TOURISME PALAIS DE BEAULIEU

Lausanne

6 - 14 mars 1971, stand 707

LA PISCINE DE L'AVENIR ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE

Hall de piscine rétractable, entièrement automatique
Automatisme aussi pour:
Nettoyage de piscine; stérilisation naturelle sans produits chimiques; filtration; chauffage, indépendant.
Tout pour la piscine: CENTRACO S.A. 25, av. de la Confrérie, 1008 PRILLY. Tél. 25 33 19 et 25 48 44.

Société de Musique - Neuchâtel

Sixième concert d'abonnement

Judi 11 mars 1971, à 20 h précises

Grande salle des conférences

Ensemble vocal de Lausanne

La chanson médiévale et le madrigal du XVI^e au XX^e siècle
Direction: MICHEL CORBOZ

ŒUVRES DE JANEQUIN, LASSUS, BULL, DOWLAND,
MONTEVERDI, GABRIELI, COUPERIN,
HINDEMITH, DEBUSSY, RAVEL

Location: Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Office des faillites du Val-de-Ruz

VENTE DE GRÉ À GRÉ

L'Office des faillites soussigné offre à vendre, de gré à gré, l'outillage, le matériel et les fournitures servant à l'exploitation d'une entreprise d'installation de chauffage et sanitaire, dépendant de la masse en faillite de Louis-A. Chatelain; installations sanitaires, à Chézard.

Pour visiter, les amateurs sont priés de prendre contact avec l'Office soussigné. Tél. (038) 53 21 15.

Les offres écrites et chiffrées devront parvenir jusqu'au 31 mars 1971, inclusivement.

Cernier, le 9 mars 1971.

Office des faillites du Val-de-Ruz



de bonne
humeur
avec

LECO

Choco-Drink

De l'argent? En voilà!



PRÊT PERSONNEL

Pour recevoir un prêt à de bonnes conditions, adressez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: _____
Adresse: _____

ORCA, institut spécialisé de

UNION DE BANQUES SUISSES

Baraquements

bureaux - cantines - magasins - dortoirs - pavillons de vacances.
Construction soignée et entièrement démontable. Livraison rapide.
Prix modérés.

W. BÜRKL, constructeur, 1801 Les Monts-de-Corsier

Tél. (021) 51 48 81

Modèles
pour permanentes sont recherchés, haute qualité! Jeunesse-Coiffures Tél. 25 31 33.

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Coiffeurs Coiffeuses!

COMPTOIR AULENE S.A.
LAUSANNE. 17, route du Signal. Tél. (021) 22 54 56

L'OFFRE A SAISIR! OCCASION

- Bancs de séchage
 - Cuvettes à shampooing
 - Fauteuils
 - Carrousel 4 places
 - Casques toutes marques
 - Parfumerie
 - Places messieurs et dames
- DEVIS - TRANSFORMATIONS
VISITEZ NOTRE EXPOSITION!

Bien des gens parlent de fonds de placement en promettant monts et merveilles. Pas nous.

Avant de parler fonds de placement, il serait bon de parler argent.

De votre argent, de vos économies. Voyons comment les faire fructifier. Il est évident qu'il ne faut pas négliger livret d'épargne et obligations qui, jusqu'à un certain montant, sont le placement adéquat. Mais, à partir d'un capital donné, vous devriez aussi penser à préserver votre pouvoir d'achat en faisant croître votre fortune.

Par l'achat d'actions par exemple.

D'actions de différentes entreprises, ce qui serait encore mieux. Bien des personnes objecteront «je n'ai pas assez d'argent pour me lancer» ou bien «je ne comprends rien aux actions», ou encore «le temps me manque pour étudier la cote chaque jour».

De nos jours, il n'est plus nécessaire d'acheter beaucoup d'actions différentes pour participer à la croissance de nombreuses entreprises. Vous obtenez le même résultat, et plus facilement, avec des parts de fonds de placement Intrag.

Nous voilà arrivés aux fonds de placement.

Un fonds de placement achète les actions de nombreuses entreprises d'un espace économique déterminé, du monde entier, d'un certain pays ou d'une branche particulière, selon sa propre politique de placement. Ou encore, il place ses capitaux sur des immeubles.

Le rôle d'un fonds est de limiter les risques et d'élargir l'éventail des placements.

Avant de vous décider à acheter des parts d'un fonds de placement, sachez que son évolution dépend de celle de la bourse, tant en période de hausse que de baisse. Voilà pourquoi un fonds

de placement sérieux ne promet pas monts et merveilles. Pour tirer le meilleur parti de l'argent qui lui est confié, c'est-à-dire faire croître les revenus sans négliger l'élément sécurité, un fonds de placement sérieux s'assure le service de spécialistes.

Les spécialistes de l'Intrag S.A.

Constamment au courant de l'évolution de l'économie et de la bourse, ils peuvent investir à long terme en concentrant leurs efforts sur la croissance du capital. Ce capital, les spécialistes de l'Intrag ne l'ignorent pas, c'est le vôtre.

Voilà les 14 fonds de l'Intrag S.A. Tous possèdent des valeurs sûres.

GLOBINVEST Fonds de Placements Internationaux en Valeurs Mobilières

FONSA Fonds de Placement en Actions Suisses

SIMA Fonds Suisse de Placements Immobiliers

AMCA America-Canada Trust Fund

CANAC Fonds de Placement en Actions Canadiennes

PACIFIC-INVEST Fonds de Placement en Valeurs Mobilières de la Zone du Pacifique

EURIT Fonds d'Investissement en Actions Européennes

ITAC Fonds de Placement en Actions Italiennes

FRANCIT Fonds d'Investissement en Actions Françaises

ESPAC Fonds de Placement en Actions Espagnoles

GERMAC Fonds de Placement en Actions Allemandes

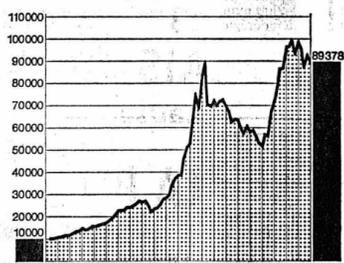
SAFIT South Africa Trust Fund

DENAC Fonds de Placement en Actions du Commerce de Détail et de l'Industrie Alimentaire

BOND-INVEST Fonds de Placements Internationaux en Obligations

Prenons un exemple. Supposons qu'à la création du FONSA, en 1949, vous ayez acheté pour Fr. 10000.- de parts. A fin 1970, votre placement atteindrait Fr. 89378.-.

Evolution d'un placement de Fr. 10000.- en parts FONSA*



* Depuis la création du fonds, en admettant que toutes les répartitions ont été réinvesties aux prix d'émission valable le jour de mise en paiement du coupon

(Le FONSA est le principal fonds de placement en actions suisses.)

Si vous voulez en savoir davantage sur le FONSA et les autres fonds de l'Intrag, lisez la brochure «Nos 14 fonds de placement». Elle est disponible à tous les guichets UBS.

Un autre élément de sécurité: l'Union de Banques Suisses.

L'UBS est, au sens de la loi, la banque dépositaire des fonds de placement Intrag. Aide précieuse pour la direction des fonds, qu'elle fait profiter de ses relations internationales, l'UBS est une garantie supplémentaire de la solidité des 14 fonds Intrag.

Prenez contact avec un conseiller en placement UBS. Partant de votre situation financière, il élaborera - avec vous - la meilleure solution possible de vos problèmes de placement.



UNION DE BANQUES SUISSES

Banque dépositaire: Union de Banques Suisses

Les banques participant à l'Intrag SA: Union de Banques Suisses
Lombard, Odier & Cie, banquiers, Genève
La Roche & Co., banquiers, Bâle
Chollet, Roguin & Cie, banquiers, Lausanne

Dans les localités, les cambrioleurs sont actifs et plus encore dans les chalets et les résidences secondaires.

Voici enfin une solution simple
et avantageuse pour les éloigner

FANTOMEEREE



Soumis à la police et approuvé.

Installé facilement dans chaque maison, dans chaque appartement... mais avant le passage des voleurs, le système anti-vol FANTOMEEREE vous assurera, grâce à son efficacité, une tranquillité d'esprit inestimable.

Pour en savoir davantage il vous suffit de retourner le talon à



FANTOMEEREE

FANTOMEEREE-Mercader
Case postale 125, 2002 Neuchâtel/Suisse
Je désire obtenir sans aucun engagement des renseignements sur le système anti-vol FANTOMEEREE

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

EXPOSITION

de

peinture et d'émaux Narcisse Niclass - J.-J. Hofstetter

5 - 27 mars 1971

lundi - vendredi 9 h - 12 h
14 h - 20 h
samedi 9 h - 12 h

GALERIE CLUB

11, rue de l'Hôpital (3me étage) Neuchâtel
ENTRÉE LIBRE

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Richard Coiffure

Rue de l'Hôpital 11 - Neuchâtel
LE SALON SERA FERMÉ
du 15 au 20 mars inclus

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2

Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos

formules de demande de crédit.

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile

T/ 391

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace



CHAMPIONNAT DU MONDE GROUPE B - QUATRIÈME JOURNÉE

RENCONTRE AU SOMMET : LA SUISSE FRISE L'EXPLOIT CONTRE LA POLOGNE

SUISSE - POLOGNE 4-4 (2-0 1-3 1-1). MARQUEURS : Furrer 8me; Turler 9me; Migacz 21me; Chowaniec 23me; Ponsz 40me; Reinhard 45me; Tokarz 57me.

SUISSE : Rigolet; Aeschlimann, Huguenin; Furrer, Squaldo; Reinhard, Turler, Keller; Luthi, Chappot, Ponsz; Neining, Probst, Berra.

POLOGNE : Tkacz; Kocpczynski, Komorski; Peter, Czachowski; A. Slowakiewicz, Fryzlewicz, Migacz, Stefanak, Biorala; Zielenka, J. Slowakiewicz, Kneck; Batkiewicz, Tokarz, Chowaniec.

ARBITRES : MM. Valentin (Autriche) et Tsukamoto (Japon).

NOTES : Patinoire des Mèlèzes, 3050 spectateurs. A l'exception de Kaufmann, remplacé... Les défenses helvétiques n'ont pu accomplir une prestation aussi bonne que samedi, mais les circonstances étaient totalement différentes.

une fois 2 minutes contre la Suisse; quatre fois 2 minutes contre la Pologne.

REEL EXPLOIT La Suisse a passé près, hier, d'une victoire sensationnelle face à l'équipe qui est, depuis dimanche soir, le favori numéro un du groupe B du championnat mondial; la Pologne. Mais, si les hommes de Pelletier ont, finalement, dû partager l'enjeu avec les représentants de l'Est, leur mérite n'en est pas moins grand.

De notre envoyé spécial étaient venus à bout des Allemands, les Suisses ont entrepris cette partie avec une détermination qui devait rapidement les conduire à ouvrir la marque, puis à l'aggraver, et il faut le dire, une petite aide du gardien Tkacz, qui parut surpris par les firs de loin adressés en puissance par Furrer et Turler, auteur d'une « rupture » rageuse.

Durant les dix minutes initiales du match, les gars de Gaston Pelletier ont développé un jeu enchanteur, mélangé de nombreuses fois la cage polonaise en péril. Si nous ajoutons que Turler avait encore atteint un poteau du but (4me), on admettra que les Suisses étaient véritablement déchaînés.

DEUX ERREURS Il fallut, toutefois, peu de temps à leurs adversaires pour retrouver leurs esprits. Dans les premières secondes du tiers-temps intermédiaire, ils réduisirent l'écart en profitant d'une bécue d'Huguenin, puis d'une hésitation d'Aeschlimann. Et ce n'est pas tout : il fallut encore que Rigolet quitte sa cage sans raison pour permettre à l'arrière Slowakiewicz de donner l'avantage à son équipe.

ITALIE - NORVÈGE 7-2 (2-1 3-1 2-0) MARQUEURS : Verocci, 1re; Then, 14me; Dalsoren, 16me; Mikkelson, 21me, 27me et 29me; Savaris, 29me; Berg, 53me; Martinsen, 57me.

NORVÈGE : Solberg; Sandberg, Hansen; Martinsen, Berg; Steen, Syversen; Røymark, Elvenes, Haagensen; Mikkelson, Bjørlbak, Birger Jansen; Roy Jansen, Dalstoen, Then.

ITALIE - Viala; Verocci, Constantini; Brugnoli, Kostner; Renato de Toni, Rudatis, Gallo; Oracio de Toni, Insaum, Mastel; Savaris, Alberto da Rin, Benedetto.

ARBIZRES. — MM. Kochendorfer (Allemagne de l'Est) et Janeciz (Yougoslavie).

MEILLEUR MATCH Malgré la netteté de sa défaite (7-2), l'Italie a livré son meilleur match depuis le début du tournoi. Par moments, les « Azzurri » parvinrent à décaler le rythme rapide des Scandinaves, à les gêner considérablement. Malheureusement, les Italiens pécchèrent par une certaine faiblesse à la conclusion. Ils auraient dû inscrire d'autres buts.

Plus de mille personnes, dont la majorité de journalistes auxquels s'étaient mêlées des personnalités de la boxe comme Oscar Bonavena, et de la scène, comme la chanteuse Petula Clark s'étaient rassemblées autour du ring du « Madison Square Garden » où le montage était encore inachevé et où se dressait la bascule.

C'est Frazier qui, tout frais rasé et très calme malgré sa nuit mouvementée, qui se présenta le premier. « J'espérais être un peu plus léger, mais je me sens terriblement fort, prêt à mettre Clay K.O. entre le premier et le dixième round », a déclaré le champion du monde.

son équipe. Les Polonais dominaient alors un adversaire qui éprouvait de grandes difficultés à sortir de sa zone de défense. Mais les Suisses, enfin encouragés comme ils devaient l'être, se reprenant d'une façon méritoire à la fin de la période pour égaliser au terme d'une action extrêmement vigoureuse et rapide.

INTENSITÉ La dernière période, qui promettait d'être passionnante, atteignit une rare intensité. Soumis à un dur régime, les gars de Pelletier parvenaient, de temps à autre, à desserrer l'étreinte. A la 45me minute, parfaitement lancé par Turler, Reinhard redonna l'avantage à nos couleurs en expédiant un tir presque semblable à celui de Neining, contre la Norvège. Mais ce n'était pas fini. Bien qu'éprouvant de sérieuses difficultés à s'organiser et, surtout, à conclure convenablement leurs offensives les Polonais laissent pressentir « un malheur ». Il arriva au moment où personne ne s'y attendait : le violent Tokarz, déporté sur l'aile gauche, imita Reinhard. L'expulsion d'un Polonais, puis d'un autre, dans les dernières minutes, ne devait pas modifier le résultat, car les Suisses, rendus nerveux par la perspective soudaine de remporter cette victoire qui voulait à tout prix leur échapper, ne réussissaient plus rien de bon.

François PAHUD

Net succès du Japon contre l'Autriche...

JAPON - AUTRICHE 6-2 (2-0 2-0 2-2). MARQUEURS : Kurokawa 10me; Nakayama 14me; Okajima 32me, 35me et 56me; Homma 54me; Weingartner 56me; Heller 59me.

JAPON : Ohtsubo; Isao Tanaka, Hori; Yamazaki, Nakayama; Kurokawa, Homma, Hoshino; Suzuki, Iwamoto, Kakiyama; Yasunubu, Tanaka, Okajima, Ito.

AUTRICHE : Pregl; Hauser, Felfering; Jager, Primus; Weingartner, Zahradnick; Puschnig; Hoeller, Schwitzer, Merti; Kenig, Moser, Zwickl.

ARBITRES : MM. Aubord (Suisse) et Szecepek (Pologne).

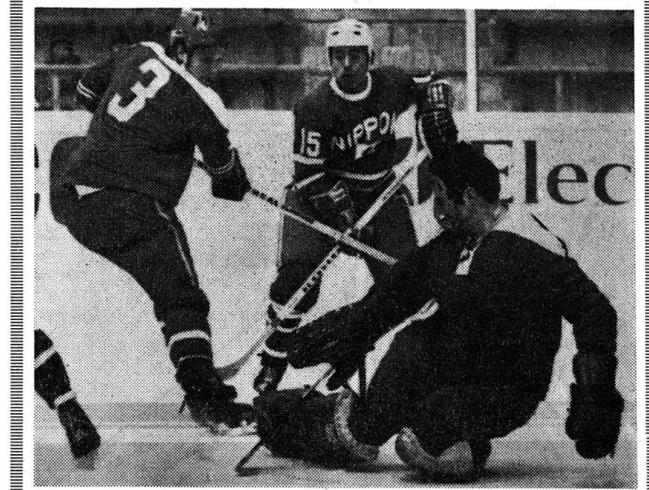
NOTES : Patinoire de l'Allmend de Berne, 7600 spectateurs. A la 35me minute, Schlicher prend la place de Pregl dans le but autrichien. Pénalités : sept fois deux minutes contre le Japon; cinq fois deux minutes contre l'Autriche.

TROP TARD L'Autriche a concédé, sa troisième défaite en trois matches. Bien que décevants, les Japonais n'ont laissé aucune chance aux Autrichiens. Des expulsions autrichiennes ont grandement facilité la tâche des Nippons durant la première période de jeu. C'est ainsi que Kurokawa ouvrit la marque alors que le Japon jouait à cinq contre trois et que Nakayama put augmenter l'écart alors qu'un Autrichien se trouvait encore sur le banc des pénalisés. Ce n'est que lorsqu'ils furent menés par 6-0 que les Autrichiens parvinrent enfin à tromper une défense japonaise qui a pourtant laissé apercevoir de nombreuses lacunes.

Interrogé sur les péripéties de sa nuit, Frazier, à qui il ne reste qu'une fine moustache, répondit simplement : « La seule chose qui m'a vraiment ennuyé entre hier et aujourd'hui, c'est de m'être rasé le bouc ».

De l'avais général, les menaces et l'alerte à la bombe dans l'hôtel du champion du monde proviennent de mauvais plaisants qui tentent de vouloir faire jeter le blame sur les musulmans noirs, lesquels sont d'ailleurs restés très calmes durant toute la période préparatoire du combat.

Il était prévu que les deux boxeurs, pour éviter tout incident, soient pesés séparément mais c'est avec près de deux heures de retard sur l'horaire prévu que Clay fit son apparition dans l'arène. Il avait fallu faire intervenir la police aux abords de son hôtel et du « Garden » pour lui frayer le passage tant la masse de ses supporters, aux deux endroits, était dense.



DANGER. — L'Autriche a aligné sa troisième défaite hier à Berne contre le Japon. Voici le gardien autrichien Pregl en danger devant le Japonais Okajima. (Téléphoto AP)

Les « Mondiaux 1971 » ou ceux des surprises!

Il a dû être écrit, quelque part, que ce championnat serait celui des surprises. Après la victoire de la Suisse contre la Norvège, après le succès de la Pologne au détriment de la République démocratique allemande, l'équipe helvétique a créé une nouvelle sensation en forçant la Pologne au partage des points. Ce succès inattendu et combien sympathique des hommes de Pelletier permet à ces derniers de nourrir quelques espoirs pour la première place.

Les Suisses doivent encore, toutefois, rencontrer de durs « morceaux » en la Yougoslavie et surtout en l'Allemagne, qui, bien que classée au quatrième rang, se trouve remise en course par le résultat des Mèlèzes. La Suisse au premier rang? Pourquoi pas... Les paris sont ouverts. Notre équipe mérite, en tout cas, une certaine considération. Mais ce fait risque de lui valoir des difficultés supplémentaires.

Les autres résultats de la journée ne prêtent guère à discussion. L'après-midi, à Berne, le Japon a normalement battu l'Autriche, qui fait de plus en plus figure de reléguée, puisqu'elle n'est pas parvenue à récolter un seul point à ce jour. Après son match nul face à l'Italie, la formation japonaise s'est donc ressaisie. Elle ne semble pas capable, toutefois, de figurer à un rang meilleur que celui qui est le sien actuellement.

La Norvège n'a pas connu de graves problèmes face à une Italie dont les résultats ne sont, cependant, pas aussi défavorables qu'on pouvait le prévoir. Quant à la République démocratique allemande, elle a obtenu un pénible succès aux dépens de la Yougoslavie, qui n'est décidément pas facile à battre. Il s'agira de se méfier sérieusement de cette formation très homogène et particulièrement ardente à la lutte. Or, c'est justement ce soir, à la Chaux-de-Fonds, que la Suisse affrontera cet « os ».

Les autres résultats de la journée ne prêtent guère à discussion. L'après-midi, à Berne, le Japon a normalement battu l'Autriche, qui fait de plus en plus figure de reléguée, puisqu'elle n'est pas parvenue à récolter un seul point à ce jour. Après son match nul face à l'Italie, la formation japonaise s'est donc ressaisie. Elle ne semble pas capable, toutefois, de figurer à un rang meilleur que celui qui est le sien actuellement.

Les autres résultats de la journée ne prêtent guère à discussion. L'après-midi, à Berne, le Japon a normalement battu l'Autriche, qui fait de plus en plus figure de reléguée, puisqu'elle n'est pas parvenue à récolter un seul point à ce jour. Après son match nul face à l'Italie, la formation japonaise s'est donc ressaisie. Elle ne semble pas capable, toutefois, de figurer à un rang meilleur que celui qui est le sien actuellement.

Les autres résultats de la journée ne prêtent guère à discussion. L'après-midi, à Berne, le Japon a normalement battu l'Autriche, qui fait de plus en plus figure de reléguée, puisqu'elle n'est pas parvenue à récolter un seul point à ce jour. Après son match nul face à l'Italie, la formation japonaise s'est donc ressaisie. Elle ne semble pas capable, toutefois, de figurer à un rang meilleur que celui qui est le sien actuellement.

Victoire logique des Allemands de l'Est

ALLEMAGNE DE L'EST - YUGOSLAVIE (2-1 1-1 2-1). MARQUEURS : Schmidt 2me; Janke 16me; Felc 19me; F. Smolej 25me; Braun 37me; Ivo Jan 54me; D. Peters 54me; Patschinski 55me.

ALLEMAGNE DE L'EST : Fischer; Slapke, Schur; Schmidt, Dietmar Peters; Braun, Karrenbauer; Noack, Patschinski, Janke; Novy, Prusa, Nickel; Karger, Meisel, Bielas.

YUGOSLAVIE : Knez; Jozc, Bogo; Jan, Ravnik; Krmely, Ivo Jan-Rataj; Goradz Hiti, Felc, Frank, Smolej; Beravs, Roman Smolej, Rudi Hiti; Tisler, Renaud, Gojanovic; Poljarske.

ARBITRES : MM. Nobe (Japon) et Stenico (Italie).

NOTES : Patinoire de Lyss, 350 spectateurs. A la 55me minute Gale remplace Knez dans le but yougoslave. Pénalités : une fois 2 minutes contre l'Allemagne de l'Est; une fois 2 minutes contre la Yougoslavie.

A nouveau, le public n'a pas répondu à l'invitation des organisateurs à Lyss. La rencontre Allemagne de l'Est - Yougoslavie n'avait pas attiré plus de 350 spectateurs! Les hockeyeurs germaniques ont remporté une victoire logique. Ce succès fut acquis par une équipe qui se ressentait encore des efforts fournis la veille contre la Pologne.

Avant le combat, vous saurez à quel point j'ai prédit que Frazier tombera mais s'il jouait, ce qui vous promet que je me mets à genoux devant lui, au milieu du ring, et que je proclame au monde entier qu'il est le meilleur, le plus grand», ajouta-t-il, sans qu'on n'ait besoin d'un micro pour entendre sa voix au fond de la salle.

« Ce soir, après plus de trois ans d'inactivité, je reviens et je bats Joe Frazier et avec lui Jack Dempsey, Joe Louis et tous ceux qui ont envisagé ma défaite », a-t-il encore dit.

La cote en faveur de Frazier est restée à 6 ou 7 contre 5 avec possibilité d'égalité au moment du combat.

C'est finalement l'ancien champion du monde des mi-lourds, Archie Moore, ex-adversaire de Clay, qui participera avec l'acteur Burt Lancaster aux commentaires.

Joe Frazier menacé

Joe Frazier a dû quitter l'hôtel où il résidait, à New-York, à la suite, semble-t-il, d'un coup de téléphone anonyme le menaçant de représailles s'il ne se laissait pas battre par Cassius Clay.

Un groupe de huit policiers a été chargé de surveiller Joe Frazier et son entraîneur Nancy Durham, qui se sont installés à New-York dans un lieu tenu secret.

Cet appel téléphonique ferait suite à une série d'autres menaces par lettres et téléphone que le boxeur aurait reçus ces dernières semaines.

Hier...

Suisse - Pologne 4-4 (2-0, 1-3, 1-1) Allemagne de l'Est - Yougoslavie 5-3 (2-1, 1-1, 2-1) Norvège - Italie 7-2 (2-1, 3-1, 2-0) Japon - Autriche 6-2 (2-0, 2-0, 2-2)

... et aujourd'hui

Autriche - Norvège (20 h) à Berne Suisse - Yougoslavie (20 h 15) à la Chaux-de-Fonds

Classement

	Matches	Buts
J. G. N. P. c. Pts		
1. Pologne	3 2 1 0 17 10 5	
2. Suisse	3 2 1 0 11 7 5	
3. Norvège	3 2 0 1 15 8 4	
4. Allem. de l'Est	3 2 0 1 14 5 4	
5. Japon	3 1 1 0 14 15 3	
6. Yougoslavie	3 1 0 2 9 12 2	
7. Italie	3 0 1 2 8 17 1	
8. Autriche	3 0 0 3 4 13 0	

Un point à chacun : partage mérité

Les pessimistes regretteront que la Suisse ne soit pas parvenue à vaincre son prestigieux adversaire. Quant à nous, nous sommes largement satisfait de ce résultat qui constitue une victoire morale. Nous étions à cent lieues de penser que les hommes à la croix blanche parviendraient à tenir tête aux Polonais. Comme quoi tout en étant habité d'un secret espoir, nous sous-estimions les Suisses. A vrai dire, ces derniers, hier soir, ont plus que renouvelé leur prestation de samedi, car leur adversaire était d'une taille supérieure.

La Pologne, surprise au début de la partie, a, en effet, montré, par la suite, une force morale inébranlable pour combler un handicap assez sérieux. Mais ne pouvons-nous pas admettre le même éloge aux Suisses, qui auraient pu se décourager, eux aussi, quand ils ont dû céder l'égalisation avant d'être menés à la marque à leur tour?

ET UN BEAU Sur le plan purement technique, la rencontre a été d'un très haut niveau pour le groupe B. Elle a même dépassé, en rebondissements, en engagements aussi, en subtilité en fin, la partie entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne. Vraiment, les Suis-

ses ont de quoi être fiers, au lendemain de ce succès car, nous le répétons, c'en est un. Et un beau.

La défense helvétique n'a peut-être pas accompli une prestation aussi bonne que samedi, mais les circonstances étaient totalement différentes. Toutefois, si des erreurs ont été commises par les arrières, combien d'exploits n'ont-ils pas réalisés, en contrepartie. En attaque, la ligne de Turler a réussi une performance digne d'éloges. Elle a été suivie de peu par la troisième ligne, qui s'est faite l'auteur de mouvements d'une pureté remarquable et qui auraient dû lui valoir plusieurs buts.

PARTAGE MÉRITÉ Chez les Polonais, nous avons surtout remarqué, comme la veille, la rapidité d'action, la finesse du jeu et la puissance physique. Toutefois, ils ont trouvé à qui parler dans chacun de ces domaines. En définitive, le partage est une solution équitable. Et, pour mieux répondre à l'esprit de la partie, ne parlons pas de match nul, mais d'un point à chacun : car chacun l'a mérité.

F. P.

natation

Championnats romands

Quelques bons résultats des Neuchâtelois

Le weekend dernier à la piscine couverte d'Onex se sont déroulés les championnats romands d'hiver. D'entrée en remarquant la très bonne forme des nageurs et nageuses de Genève — les piscines couvertes sont « payantes » — qui, avec le Vevey-Natation ont rafilé tous les titres en jeu à l'exception de deux revenant à Sion et Aigle.

Pour leur part, les Neuchâtelois se sont très bien comportés si l'on tient compte du peu d'entraînement hivernal. Tant les éléments du Red-Fish que ceux du Le Locle-Natation ont démontré qu'ils étaient tout de même dans la liste des cinq meilleurs clubs de Suisse romande, et fait assez remarquable, Red-Fish a repris quelques rangs dans certaines épreuves aux nageurs Loclois, ce qui prouve que leur forme est en hausse, car n'oublions pas que le Locle-Natation est champion cantonal. Plusieurs nageurs et nageuses de Red-Fish ont amélioré dimanche leur record personnel, c'est ainsi que Corinne Burgisser a abaissé son temps de trois secondes sur 100 m nage libre, et que Anne-Marie Grimonprez nageait en 1'16"5.

Résultats des Neuchâtelois

100 m dauphin dames : 12. B. Python (Le Locle-Natation) 1'40"1 (18 participantes) 100 m dauphin messieurs : 21. Max Oberli (Red-Fish) 1'25"9. 28. R. Schmid (LN) 1'34"8 (35); 50 m libre dames : 15. A.-M. Grimonprez (RFN) 34"7; 25. F. Ammann (RFN) 37"5; 26. C. Burgisser (RFN) 37"8; (RFN) 37"5; 26. C. Burgisser (RFN) 37"8; 32. D. Rigolet (LN) 38"2; 38. E. Badertscher (LN) 39"9; 40. G. Badertscher (LN) 40"0; 42. L. Tèche (LN) 41"5; 44. M. Arber (LN) 43"5 (50). 50 m libre messieurs : 7. F. Müller (RFN) 28"0. M. Python (LN) 31"8; 21. D. Jeanjaquet (LN) 32"0; 24. O. Müller (RFN) 32"1; 25. J.-C. Brodard (LN) 32"3; 27. ex-aequo J. Richardet, L. Schmid, J. Matthey (LN) 32"8; 30. J.-C. Feruglio (RFN) 32"9; 36. C. Ledermann (LN) 34"1; 44. F. Stalder (LN) 36"0 (64). 100 m brasse dames : 21. G. Badertscher (LN) 1'45"3; 25. D. Rigolet (LN) 1'47"3; 28. E. Badertscher (LN) 1'48"9; 31. C. Stauffer (RFN) 1'51"0 (40). 100 m brasse messieurs : 10. L. Schmid (LN) 1'30"0; 14. J.-C. Feruglio (RFN) 1'31"9; 16. M. Python (LN) 1'33"3; 19. J. Richardet (LN) 1'35"5; 20. J. Matthey (LN) 1'35"6; 27. C. Ledermann (LN) 1'40"7 (31). 200 m 4 nages dames : 10. B. Python (LN) 3'22"4 (16). 200 m 4 nages messieurs : 15. L. Schmid (LN) 3'08"8; 18. R. Schmid (LN) 3'16"2; 20. J. Matthey (LN) 3'20"2; (24) 100 m dos dames : 8. A.-M. Grimonprez (RFN) 1'29"3; 12. B. Python (LN) 1'34"8; 15. E. Badertscher (LN) 1'38"8 (18). 100 m dos messieurs : 6. L. Schmid (LN) 1'22"7; 7. J.-C. Brodard (LN) 1'22"7; 13. D. Jeanjaquet (LN) 1'26"9; 18. F. Stalder (LN) 1'30"8 (26). 100 m libre dames : 13. A.-M. Grimonprez (RFN) 1'16"5; 33. C. Burgisser (RFN) 1'30"4; 56. L. Tèche (LN) 1'37"4; 64. M. Arber (LN) 1'46"8 (65). 100 m libre messieurs : 19. F. Müller (RFN) 1'08"8; 28. O. Müller (RFN) 34. D. Jeanjaquet (LN) 1'14"5; 38. M. Python (LN) 1'15"7; 39. J.-C. Brodard (LN) 1'15"8; 44. J. Matthey (LN) 1'17"5; 45. C. Ledermann (LN) 1'18"4; 47. J.-C. Feruglio (RFN) 1'18"7; 50. R. Schmid (LN) 1'19"3; 64. F. Stalder (LN) 1'29"1.

boxe

Les derniers petits échos qui ont précédé le « combat du siècle »

Clay : « Je me mets à genoux devant Joe Frazier s'il gagne... »

Les opérations de pesée du championnat du monde des poids lourds au cours desquelles Cassius Clay fit encore hautement entendre sa voix, se déroulèrent sans surprise : 4 kg 300, comme généralement prévu, séparent les deux adversaires, Frazier ayant accusé 93 kg 200 contre 97 kg 500 pour Clay.

Plus de mille personnes, dont la majorité de journalistes auxquels s'étaient mêlées des personnalités de la boxe comme Oscar Bonavena, et de la scène, comme la chanteuse Petula Clark s'étaient rassemblées autour du ring du « Madison Square Garden » où le montage était encore inachevé et où se dressait la bascule.

C'est Frazier qui, tout frais rasé et très calme malgré sa nuit mouvementée, qui se présenta le premier. « J'espérais être un peu plus léger, mais je me sens terriblement fort, prêt à mettre Clay K.O. entre le premier et le dixième round », a déclaré le champion du monde.

Interrogé sur les péripéties de sa nuit, Frazier, à qui il ne reste qu'une fine moustache, répondit simplement : « La seule chose qui m'a vraiment ennuyé entre hier et aujourd'hui, c'est de m'être rasé le bouc ».

De l'avais général, les menaces et l'alerte à la bombe dans l'hôtel du champion du monde proviennent de mauvais plaisants qui tentent de vouloir faire jeter le blame sur les musulmans noirs, lesquels sont d'ailleurs restés très calmes durant toute la période préparatoire du combat.

Il était prévu que les deux boxeurs, pour éviter tout incident, soient pesés séparément mais c'est avec près de deux heures de retard sur l'horaire prévu que Clay fit son apparition dans l'arène. Il avait fallu faire intervenir la police aux abords de son hôtel et du « Garden » pour lui frayer le passage tant la masse de ses supporters, aux deux endroits, était dense.

C'est finalement l'ancien champion du monde des mi-lourds, Archie Moore, ex-adversaire de Clay, qui participera avec l'acteur Burt Lancaster aux commentaires.

Joe Frazier a dû quitter l'hôtel où il résidait, à New-York, à la suite, semble-t-il, d'un coup de téléphone anonyme le menaçant de représailles s'il ne se laissait pas battre par Cassius Clay.

Un groupe de huit policiers a été chargé de surveiller Joe Frazier et son entraîneur Nancy Durham, qui se sont installés à New-York dans un lieu tenu secret.

Cet appel téléphonique ferait suite à une série d'autres menaces par lettres et téléphone que le boxeur aurait reçus ces dernières semaines.

basketball

Le championnat suisse de ligue nationale reprend ses droits

Fribourg Olympic réalise une excellente opération en ligue A

En comblant leur retard sur Fédérale Lugano, Fribourg Olympic et Stade Français ont rétabli l'équilibre de la situation en tête du classement de ligue A. Par la même occasion, la récente défaite des Dististes à Lugano met en évidence l'excellent état de forme des équipes.

Ligue A

Stade Français - Jonction 94-56; Urania - Pully 90-76; Lausanne Sports - Fribourg Olympic 39-92; Birsfelden - Vevey 85-83.

	J. G. P. Pts
1. Fribourg Olympic	14 13 1 27
2. Stade Français	14 12 2 26
3. Fédérale Lugano	14 12 2 26
4. Vevey	14 9 5 23
5. Nyon	14 6 8 20
6. Jonction	15 5 10 20
7. Urania	15 5 9 19
8. Birsfelden	14 4 10 18
9. Pully	15 3 12 18
10. Lausanne Sports	14 2 16 6

Ligue B

Groupe I: Neuchâtel - Champel 52-56; Sportive Française - Molino Nuovo 73-63; Rosay - Zurich 57-81; Lausanne Basket - Molino Nuovo 80-82; Martigny - Zurich 82-85 prorg.

Groupe II: Pregassona - Renens 80-74; Chêne - Lémania Morges 70-80; Olympique Chaux-de-Fonds - Etoile Servette 56-48.

lente affaire que réalise Fribourg Olympic en prenant seul la tête du classement. Il faut également relever qu'il n'était pas particulièrement difficile pour les Fribourgeois de battre les Lausannois en mauvaise posture. L'aventure s'ils sont de taille à confirmer cette situation car les échéances de Fédérale à Fribourg et Stade Français à Genève seront redoutables et décisives. Derrière ces trois clubs, Vevey est maintenant distancé et, en compagnie de Nyon et Jonction, il est tranquille quant à l'issue du championnat.

En revanche, en fin de classement, les affaires se précipitent et on assiste à deux phases particulières. L'effort payant qu'entreprennent les Balois de Birsfelden pour échapper aux deux dernières places qui sont décisives pour disparaître de la ligue supérieure. Et enfin, la position critique des deux formations lausannoises qui viennent de subir un nouvel échec et pour lesquelles l'avenir se présente assez sombrement.

Dans le groupe I de ligue B, le match au sommet s'est joué en Valais où il a fallu recourir aux prolongations pour désigner un vainqueur. A cette occasion, les Zuricois se sont montrés plus opportunistes que les octoduriens et confirment l'excellente saison qu'ils accomplissent. Il faudra donc les compter sérieusement parmi les candidats à la ligue supérieure.

Champel se maintient également à la pointe du combat malgré une bien piètre exhibition à Neuchâtel. Il est surprenant de constater les résultats défavorables que

les Tessinois ont réalisés en terre romande. Du même coup, Lausanne Basket obtient sa première victoire et se remet peut-être à espérer. Cette victoire doit sans doute faire réfléchir les joueurs de Neuchâtel qui rencontreront précisément les Lausannois, jeudi soir à Lausanne. En cas de défaite des Neuchâtelois, les positions pourraient se resserrer en fin de classement.

FOOTBALL

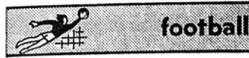
Le comité directeur de Botafogo a annoncé qu'il avait offert le poste d'entraîneur de son équipe professionnelle, actuellement vacante, à Waldyr Pereira, plus connu sous le nom de Didé. Ce dernier entraîne actuellement River Plate, en Argentine.

Espagne, première division (derniers résultats de la 24me journée): Gijon - Real Sociedad 2-0; Las Palmas - Sabadell 5-0. Classement: 1. Atletico Madrid 33 p.; 2. Valencia 33; 3. Real Madrid 32; 4. Barcelona 32; 5. Athletic Bilbao 29; 6. Celta Vigo 28.

HOCKEY SUR GLACE

Le H.C. Kloten a remporté, sans perdre un point, la finale suisse des juniors, à Lucerne. Résultats du tour final: Lang-

nau-Bienne 3-2, Kloten-Viège 10-1, Bienne-Winterthur 3-1,



Intéressante reprise du championnat

Ligue A: la revanche des bafoués

Ligue B: certains espoirs se sont rallumés

Trois vainqueurs seulement en ligue A pour cette reprise du championnat: Grasshoppers, Bâle, Young Boys.

REVANCHE

Ceux que la coupe a bafoués ont leur revanche. Grasshoppers a infligé à Servette sa première défaite de la saison aux Charmilles.

Mais Grasshoppers possède une défense très forte (12 buts seulement en quinze matches) et elle est venue à bout de Doerfel comme de beaucoup d'autres.

MALHEURS LUGANAIS

Lugano a perdu pour la deuxième fois cette saison. Il n'avait plus connu la défaite depuis l'ouverture du championnat, le 16 août, à la Chaux-de-Fonds.

Bien que Sion n'ait pas vaincu Bienne Meylan n'est pas trop mécontent

Ce fut presque une répétition du match du premier tour. Et non seulement en ce qui concerne le résultat. La qualité de la rencontre laissait, elle aussi, à désirer.

TROP PRESSÉS

La domination des Valaisans fut constante, mais sans abus de puissance. Je sais que lorsque nous sommes pendant plus d'une heure dans le camp adverse, nous pouvons légitimement espérer remporter l'enjeu total.

abattus sur lui. La victoire de Bâle est néanmoins méritée, car aussi bien avant le penalty qu'avant l'expulsion de Pullica, Lugano n'avait jamais donné l'impression d'être en mesure de menacer le champion.

COMME EN ÉTÉ

Même résultat qu'en été entre Sion et Bienne (1-1), partage également entre Zurich et La Chaux-de-Fonds. A chaque fois, c'est La Chaux-de-Fonds qui a d'abord pris l'avantage.

Battu par 4-0 au premier tour, Winterthour espérait peut-être mieux que le 1-1 réussi contre Lausanne, alors que Bellinzona, qui avait l'avantage du terrain... d'Aarau, est certainement satisfait d'avoir enlevé un point à Lucerne.

De la sorte, Fribourg n'a plus que 2 points d'avance sur Bellinzona, qui le talonne. En cette fin de semaine, il recevra l'équipe tessinoise: un match qu'il faudrait gagner à tout prix.

SURPRISE EN LIGUE B

Lugano a aussi un pendant en ligue B: Saint-Gall, qui avait perdu son premier match du championnat contre Granges, en août, et qui n'avait jamais plus été défait jusqu'à ce dimanche, à Chiasso.

A la faveur de ce succès de Chiasso

et de sa propre victoire sur Martigny, Granges rétablit l'égalité avec Saint-Gall. Comme Aarau a laissé un point à Monthey, il y a maintenant quatre points d'écart entre les deux candidats à l'ascension et leurs poursuivants.

OUI ET NON

Bruhl et Etoile Carouge ayant dû reporter leur rencontre au 21 mars en raison de la quantité de neige recouvrant le Krontal, Neuchâtel Xamax s'est hissé à leur hauteur en prenant un point à «tombeur» de Bâle, Mendrisiostar.

Est-ce une bonne performance des Neuchâtelois? Oui, si on la compare à celle de Bâle; non, si on considère qu'ils avaient battu Mendrisiostar au Tessin (1-0), au premier tour.

Urania n'avait encore jamais gagné à l'extérieur. Sa victoire a, par conséquent, une importance considérable par le fait qu'elle lui permet de prendre du champ par rapport à Young Fellows.

On relèvera également que Wettingen avait enregistré sa dernière victoire le 25 octobre, aux dépens de Young Fellows. Ayant gagné à Vevey, il affermit sa situation au centre du classement. C'était le moment.

Guy CURDY

Le championnat de première ligue prend une tournure passionnante

groupe central

Pour la deuxième fois, la neige n'aura pas permis le déroulement complet du championnat du groupe central. Cinq rencontres seulement sur les six prévues ont eu lieu. Mais, à voir les conditions météorologiques dont nous avons été gratifiés au cours du dernier week-end, le mal aurait pu être plus grand.

PORRENTROY RENTRE DANS LE RANG

Le derby jurassien Delémont - Montier ayant été ajourné à des temps meilleurs — Ce n'est pas le caissier qui s'en plaindra! — il ne restait en lice que deux formations romandes. Le Locle devait se déplacer à Bâle où l'attendait Breite, le terreur de la coupe de Suisse.

On ne saurait en dire autant de Porrentruy, qui, après avoir aligné dix matches sans défaite au cours du premier tour, a raté sa rentrée puisque battu, à domicile, par Soleure. Ce revers pourrait bien avoir mis un terme aux éventuels espoirs de Isquierdo et autre Parietti. Mais les Ajoulets n'en seront pas moins redoutables.

Groupes B: Bruhl - Etoile Carouge, renvoyé; Chiasso - Saint-Gall 3-1; Granges - Martigny 3-0; Neuchâtel Xamax - Mendrisiostar 0-0; Vevey - Mettingen 1-1; Young Fellows - Urania 6-3.

SPORTS



LE SUÉDOIS. — Les Servettiens attendaient Doerfel, c'est... Grahn qui a marqué. On voit, ici, le Suédois expédiant son tir victorieux entre Wegmann (à gauche) et Perroud.

Le Locle reste très bien placé

bles, car, s'ils ont désormais abandonné toute prétention, ils pourront, en toute décontraction, tenir un rôle de trouble-fête qui risque de brouiller les cartes à plus d'une reprise.

On s'est également battu contre la rélegation et, à ce sujet, il faut particulièrement signaler le succès de Baden, succès d'autant plus significatif qu'il a été obtenu à Breitenbach. Or, il ne faut pas oublier que ce dernier s'était permis, le dimanche précédent, d'aller prendre deux points à Emmenbrucke.

Il est des confrontations au cours desquelles les points comptent double. C'était le cas pour Zofingue - Concordia. Les visiteurs bâlois en étaient parfaitement conscients et le nouveau revers des hommes

de l'ex-international Baeni pourrait bien signifier leur arrêt de mort. On savait Nordstern en progrès. Il l'avait prouvé huit jours auparavant en ne s'inclinant que par un but d'écart face au chef de file, Les Stellens régnants n'ont pas tardé à apporter la preuve de leur valeur actuelle.

de l'ex-international Baeni pourrait bien signifier leur arrêt de mort. On savait Nordstern en progrès. Il l'avait prouvé huit jours auparavant en ne s'inclinant que par un but d'écart face au chef de file, Les Stellens régnants n'ont pas tardé à apporter la preuve de leur valeur actuelle.

groupe occidental

Les Nyonnais ont le sourire, au lendemain de cette deuxième journée: vainqueurs de Berthoud, un de leurs plus dangereux concurrents, ils ont encore eu le plaisir de voir Chênôis et Durrenast se partager les points. Ainsi, les hommes de Georgy se trouvent tout d'un coup avec une avance de 2 points sur leurs poursuivants les plus proches, Chênôis et Durrenast. Nyon ne pouvait guère souhaiter mieux, en ce premier dimanche de mars.

L'équipe vaudoise est maintenant en excellente position, mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres: les prétendants, auxquels on peut même joindre Meyrin, sont nombreux et leurs dents sont longues... Cet état de chose promet un second tour de championnat passionnant. Espérons que le problème ne sera pas résolu trop tôt.

Il en va un peu de même au bas de l'échelle où la défaite d'Audax a rendu la situation générale plus compliquée encore qu'auparavant. Saigner qui a réussi l'exploit de glaner un point à Langenthal, s'est rapproché des Italo-Neuchâtelois qui ont fait une affaire

lutte

Le Neuchâtelois Henri Mottier a obtenu son seizième titre de champion romand de lutte libre (SFG) à Vevey. Voici les résultats de ces championnats, qui ont réuni 32 lutteurs:

48 kg: 1. Antoine Heinzen (Vaud); 52 kg: 1. André Siny (Vaud); 57 kg: 1. Louis Chassot (Vaud); 62 kg: 1. Simon Griching (Valais); 68 kg: 1. Marc Haenni (Neuchâtel); 74 kg: 1. Robert Gilliard (Vaud); 82 kg: 1. Michel Margairaz (Vaud); 90 kg: 1. René Fauchez (Vaud); 100 kg: 1. Henri Mottier (Neuchâtel); Plus de 100 kg: 1. Charles Borner (Neuchâtel).

ski

On ne l'attendait plus. Depuis le début de la saison, Peter Frei n'avait jamais paru en mesure de revenir à la surface. Sa réaction d'amour-propre a été payante. Dimanche, il a remporté son premier titre national. Illusion ou réelle prise de conscience?

La première hypothèse semble plus juste. Doué, skiant avec une rare facilité, le Davosien passait pour un grand espoir. Aux jeux de Grenoble, en 1968, certains voyaient en lui le successeur de Killy. Peter Frei n'a, en aucun moment, suivi le chemin. Il lui manque cette concentration qui lui permettrait d'assurer deux manches. A Thyon, il a fait attention. Se sachant discuté, critiqué même assez séchement, Frei a été contraint de prouver qu'il était encore là. Et il faut bien avouer que ce fut fait d'une manière incontestable. Certes, la chute de Bruggmann lui a ouvert la voie du succès. Hemmi et Treusch ont tenté l'impossible, mais il était trop tard. Frei a pu, finalement, creuser un écart respectable.

Styliste parfait, le nouveau champion de Suisse du slalom spécial n'est pas de cette race des hommes de tempérament. Le goût de la lutte lui fait cruellement défaut.

Récapitulons

Groupe occidental

Résultats. — Chênôis - Durrenast 0-0; Langenthal - Salquenen 4-4; Nyon - Berthoud 3-1; Rarogne - Minerva 0-0; Thoune - Audax 3-0; Yverdon - Berne 2-2.

Classification: 1. Nyon 14-19; 2. Chênôis et Durrenast 14-17; 4. Berthoud 14-15; 5. Meyrin 13-14; 6. Berne, Rarogne, Langenthal et Minerva 14-14; 10. Thoune 14-12; 11. Yverdon 14-11; 12. Audax 13-10; 13. Salquenen 14-9.

Dimanche prochain. — Audax - Rarogne, Berne - Meyrin, Minerva - Nyon Salquenen - Yverdon.

Groupe central

Résultats. — Breitenbach - Baden 1-2; Zofingue - Concordia 0-1; Breite - Le Locle 1-1; Delémont - Moutier, renvoyé; Turgi - Nordstern 1-4; Porrentruy - Soleure 0-1.

Classification: 1. Delémont 13-20; 2. Soleure 14-18; 3. Le Locle 13-17; 4. Nordstern 14-16; 5. Breite 13-15; 6. Turgi 14-14; 7. Porrentruy et Emmenbrucke, 13-13; 9. Concordia. Bâle 13-12; 10. Breitenbach 14-12; 11. Baden 13-11; 12. Moutier 13-9; 13. Zofingue 14-4.

Dimanche prochain. — Soleure - Breite, Le Locle - Breitenbach, Concordia - Delémont, Baden - Emmenbrucke, Nordstern - Porrentruy, Moutier - Turgi.

11° LIGUE NEUCHÂTELOISE

Cinq équipes pour un titre

Après une interruption de plus de trois mois et demi, les footballeurs de Ilme ligue vont reprendre le collier au cours du prochain week-end. L'automne ayant été favorable, plusieurs matches de second tour se sont joués et neuf équipes ont déjà accompli deux rencontres de matches retour. Saint-Imier a même pris une journée d'avance, c'est pourquoi il sera au repos dimanche. Fontainemelon, quant à lui, va jouer toutes les rencontres de ce printemps sur son terrain complètement rénové.

INCERTITUDE

La situation est fort intéressante, car cinq formations peuvent entrer en lice pour le titre de champion. Saint-Imier, La Sagne et Fontainemelon se trouvent théoriquement à égalité, mais Saint-Imier possède le léger avantage d'avoir joué et gagné deux matches de plus que Fontainemelon. Couvet suit à un petit point et Corcelles à trois longueurs. Avec autant de candidats au titre de champion de groupe, les matches seront passionnants et l'intérêt de cette compétition ira grandissant. Fleurier a obtenu un point par match, ce qui indique un tableau de marche moyen qui ne lui causera ni peine, ni joie.

NEUCHÂTEL XAMAX II RENFORCÉ

Cinq équipes demeurent dans la zone dangereuse, Superga comptant quatre points d'écart avec la lanterne rouge. Cela lui permettra de respirer, tout en faiguillant

nant pour obtenir les points nécessaires à une situation plus calme. Neuchâtel Xamax va aligner une formation renforcée, si bien qu'il est presque certain de se sortir rapidement de sa mauvaise position. Colombier est irrégulier mais semble posséder suffisamment d'armes pour, lui aussi, revenir à meilleure fortune. Le Parc et Boudry paraissent les plus mal lotis de ce peloton et tous leurs matches seront difficiles.

Le programme du prochain week-end est le suivant: Boudry - La Sagne; Corcelles - Fleurier; Couvet - Colombier; Neuchâtel II - Le Parc; Fontainemelon - Superga. Souhaitons que le temps s'améliore, que la température soit moins rigoureuse, que le dernier week-end et que les terrains redevennent verts afin que cette reprise ne soit pas ratée.

Classement

Classement

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Saint-Imier, La Sagne, Couvet, Fontainemelon, Corcelles, Fleurier, Superga, Colombier, Boudry, Le Parc, Neuchâtel II.

Classement

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Saint-Imier, La Sagne, Couvet, Fontainemelon, Corcelles, Fleurier, Superga, Colombier, Boudry, Le Parc, Neuchâtel II.

Advertisement for furniture stores: les Rois du Meuble, les Rois du Hockey, Gagnez l'une des 100 places assises à l'un de ces matches vedettes. Includes logos for Perrenoud, Segalo, Rolens.

Advertisement for 'Petits potins' watch: A Lyss, une grande montre. Pas celle qui indique le temps restant à jouer, ou les pénalités, ou encore le résultat. Non. Mais une montre qui donne tout simplement l'heure. Ou plus exactement qui devrait la donner.

Advertisement for 'le seizième titre romand pour Mottier' in wrestling. Mentions Henri Mottier and various weight classes.

Advertisement for 'Edy Bruggmann aurait mérité un titre' in skiing. Discusses his performance and potential.

ISS 117 Ombres sur le Bosphore

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy
RÉSUMÉ : Dans un dancing d'Istanbul, Grégory retrouve une femme qui fait partie de son organisation.

L'homme au complet bleu canard



Les deux loges s'ouvraient sur un étroit palier. Grégory et Malia entrèrent dans la première, où quatre chaises et une table avaient peine à tenir. Ils s'installèrent du même côté, tournés vers la salle, et Malia entrouvrit légèrement le rideau de façon à surveiller le bar. Puis, passant un bras autour du cou de son compagnon, elle feignit de l'embrasser. « Il faut que tu viennes chez moi où tu vas rencontrer quelqu'un, murmura-t-elle à son oreille. Mais je ne peux pas partir d'ici avant la fermeture. » « Quelle heure ? » demanda Grégory. « Deux heures. » Il consulta sa montre, qui marquait minuit un quart. C'était vraiment idiot de l'avoir fait venir si tôt. « Pas moyen de faire plus vite en dédormant le patron ? » demanda-t-il en se dégageant avec brusquerie de l'étreinte de la fille.



Elle secoua la tête : « Non. Ça ne s'est jamais fait ». Puis, entendant des pas qui montaient l'escalier, elle l'enlaça de nouveau. Un garçon en veste blanche apparut sur le seuil de la loge. « Champagne, commanda Malia. Et des fruits. L'homme s'en alla. « Excuse-moi, dit-elle à Grégory, mais il faut que j'aie l'air de faire mon métier. Le garçon revenait déjà, avec la bouteille dans le seau à glace et une assiette garnie de grappes de raisin. Dès qu'il fut parti, Malia pinça la cuisse de Grégory. « Regarde ce type qui vient d'entrer, murmura-t-elle. Là-bas, près de la porte ». En se penchant un peu, Grégory aperçut un homme court sur jambes, aux cheveux noirs et bouclés, vêtu d'un complet bleu canard assez surprenant.



« Un filic du contre-espionnage, poursuivit Malia sur le même ton. Ça fait au moins quinze jours qu'on ne l'avait pas vu, et il faut qu'il vienne justement ce soir. Es-tu sûr qu'il ne t'a pas filé ? » — « Je n'en sais rien », répondit calmement Grégory. « C'est un sadique, reprit la fille. Voilà deux ans, il a arrêté une Polonoise, une copine à moi. Quand ils l'ont relâchée, elle a été un mois à l'hôpital, le temps de mourir. J'aurai sa peau, à ce salaire ! Sa voix, en demi-teinte vibrante d'une haine contenue. Grégory la regarda avec inquiétude : la haine est aussi dangereuse que l'amour, songeait-il. L'espionnage exige un parfait contrôle des nerfs, et des passions.



L'homme invitait à danser une entraîneuse. Un des deux couples que Grégory avait remarqués en entrant se leva et quitta tristement la salle. Malia rempli les verres et vida le sien d'un trait. L'orchestre arrêtait de jouer. Grégory vit l'agent du contre-espionnage retenir sa danseuse par le bras. Elle hochait affirmativement la tête et se dirigea en sa compagnie vers le petit escalier qui conduisait aux loges. En entendant leurs pas, Malia posa sa tête sur l'épaule de son compagnon. Brusquement, la lumière jaillit dans la loge. Ebloui, Grégory ouvrit ses yeux de sa main, et vit la silhouette de l'homme en complet bleu canard. « Pourquoi tu allumes ? Tu es fou ! » protesta la fille qui l'accompagnait. Il éteignit, et la suivit dans la loge voisine.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : L'adresse

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à l'orge
Rognons bonne femme
Pommes rissolées
Salade
Tarte au citron

Le plat du jour :

Rognons bonne femme

Blanchir et couper en dés 125 g de lard maigre et les faire revenir au beurre chaud avec des champignons de Paris émincés. Garder au chaud. Passer au beurre deux rognons de veau, saler, poivrer, ajouter le lard et les champignons. Couvrir et mettre au four doux pendant un quart d'heure. Entourer de pommes de terre rissolées coupées en dés. Saupoudrer de persil haché et servir dans le plat de cuisson.

Marbres

Un de vos meubles a une plaque de marbre très sale : faites un mélange de poudre de pierre ponce très fine et de vinaigre, enduisez le dessus du marbre et laissez toute la nuit. Le matin, rincez puis séchez avec soin à l'aide d'un chiffon absorbant. Si la cheminée en marbre est tachée de suie et de fumée, faites une pâte composée de 200 g d'oxalique, de 50 g de ponce en poudre et de 100 g de blanc crayon délayés dans un litre d'eau chaude. Appliquez cet enduit sur les parties tachées, rincez et essuyez avec un linge non pelucheux. Pour les taches d'encre sur le marbre : réparez immédiatement les dégâts car le marbre absorbe vite les liquides. Posez délicatement un papier buvard en veillant à ne pas étaler l'encre. Passez ensuite un tampon imbibé d'eau oxygénée additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque.

Oeuf

Au moment de faire un gâteau, vous vous apercevez qu'il vous manque un œuf. Ajoutez à la pâte un demi-verre de lait et une cuillerée de vinaigre. Le tour est joué.

Peau

Le maquillage à lui seul ne peut vous donner un joli teint. Il vous aidera à paraître plus séduisante mais, à moins de traiter intelligemment votre peau il n'aura qu'un effet de courte durée. C'est pourquoi, tout en appliquant un maquillage flatteur, commencez à mieux soigner votre peau. Quel que soit son état actuel, elle peut être embellie. Des cellules nouvelles ne cessent de se créer pour remplacer celles qui meurent. Les cellules extérieures sont sèches et dures ; si elles ne sont pas enlevées la peau paraît rugueuse et terne. Mais, avec des soins appropriés, vous retrouverez une peau lisse et vous la conserverez fraîche et jeune à travers ses mues successives. Serait-elle même affreusement terne aujourd'hui elle sera transformée par une bonne hygiène, un régime adapté à vos besoins, beaucoup d'eau, de repos et de sommeil.

Rions un peu

Deux fous se sont accrochés à la plus grosse branche d'un arbre, dans la cour d'un asile. Tout à coup, l'un d'eux se laisse tomber.
— Tu es fatigué ? demanda l'un.
— Non, répond l'autre, assis par terre, je suis sûr.

A méditer

Il y aura toujours un chien perdu quel que part qui m'empêchera d'être heureux.
J. ANOUILH.

HOROSCOPE

Une atmosphère cordiale régnera tout au long de cette journée, les travaux en équipe seront favorisés. Naissances : Les enfants de ce jour seront nerveux, irritables. Mais ils seront complaisants et serviables.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Accordez des soins attentifs à vos pieds. Amour : N'ôtez pas votre confiance à l'être aimé. Affaires : Montrez-vous actif et consciencieux.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vous vous laissez un peu trop aller. Amour : Ne ressassez pas toujours les mauvais souvenirs. Affaires : Ne donnez pas de réponse hâtivement.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Ne négligez pas un début de sinusite. Amour : Ne craignez pas de dire ce que vous ressentez. Affaires : Redoublez vos efforts.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Consommez un peu plus de légumes verts. Amour : Dissipez un malentendu avec diplomatie. Affaires : Evitez d'arriver en retard à votre travail.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Oubliez vos soucis, vous dormirez mieux. Amour : Renforcez les liens familiaux. Affaires : Faites un effort supplémentaire.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ménagez votre vésicule biliaire. Amour : Méfiez-vous des beaux parleurs. Affaires : N'exprimez pas ouvertement vos opinions.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Diminuez la quantité de vos cigarettes. Amour : Ca ne sert à rien de boudier. Affaires : Une rentrée d'argent est possible.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne vous surmenez pas trop. Amour : Un projet entraînera des discussions familiales. Affaires : Evadez-vous de votre milieu habituel.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Tributaire de votre moral. Amour : Ne rendez pas jaloux l'être cher. Affaires : Acceptez les conseils de vos amis.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Surveillez votre équilibre vertébral. Amour : Soyez franc et tout pourra s'arranger. Affaires : Soyez audacieux si vous voulez réaliser vos projets.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Faites travailler vos articulations. Amour : Ne vous engagez pas sans être sûr de vos sentiments. Affaires : Soyez prêt à faire face à de nouveaux obstacles.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Votre cœur est votre point sensible. Amour : Ne prenez pas au sérieux les critiques de l'être cher. Affaires : Effectuez de nombreuses démarches.

MOTS CROISÉS

Problème No 347

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALEMENT
1. Meurtrière. 2. A un cheveu près, la tête de Nimbis. — Très légers. 3. Il a bon dos. — Imite le marbre. — Initiales

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts : Peinture Lucien Grounauer. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Dupeyrou) : Exposition.
TPN, centre de culture : Exposition, L'Autre Versant.
Galerie Club : Exposition Narcisse Niclass et J.-J. Hofstetter.

CINÉMAS. — Arcades : 20 h 30, Chimus. 16 ans.
Rex : 20 h 30, Les Messieurs de ces dames ! 20 ans.
Studio : 20 h 30, Le Petit Monde de don Camillo, 7 ans
Bio : 18 h 40, Steamboat Bill junior. Enfants admis. 20 h 45, La Femme écarlate. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, James Bond au service de sa majesté. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Le Gendarme en balade. 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalade de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
La Petite Cave jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : F. Tripet, Seyon.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. J.-B. Frochaux, pharmacien, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER
Galerie Numaga : Ted Carrasco, sculpteur. Caveau des Abbesses : bar-dancing.

COLOMBIER
Cinéma Lux : relâche.

LE LANDERON
Cinéma du Château : relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, L'Angleterre nue.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Réforme de l'école vaudoise
- 18.10 People to people
- 18.30 (C) Courrier romand
- 19.00 Plum-Plum
- 19.05 Un soir chez Norris
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Ici Berne
- 20.30 (C) Les Aventures d'Arsène Lupin
- 21.25 Hockey sur glace
- 22.20 (C) Portrait d'artiste
- 22.40 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.15 Télévision scolaire
- 10.00 Analyse d'un tableau
- 10.15 Sahara
- 17.00 La maison des jouets
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Jeune homme et vieille ferraille
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Pour la ville et la campagne
- 21.10 Championnats du monde de hockey sur glace
- 22.15 Téléjournal
- 22.25 Le Deuxième Homme

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.20 Hebdo midi affaires
- 13.43 Cours de la Bourse
- 14.05 Télévision scolaire
- 16.30 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Une autre vie
- 20.30 Dakari

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

- 12.30 Les étoiles de la chanson
- 22.20 Variations
- 23.05 Télé-nuit
- 13.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 14.00 R.T.S. Promotion
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Féminin singulier
- 18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Coloris
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 Journal
- 20.30 (C) Le Thé sous les cyprès
- 21.35 (C) Post-scriptum
- 22.20 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Per i ragazzi
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Guten Tag
- 19.50 Page ouverte
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Programma dei partiti
- 20.50 (C) Qualcosa che scotta
- 22.40 In Eurovisione da la Chaux-de-Fonds
- 23.25 Oggi alle Camere federali
- 23.30 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.10, téléjournal. 16.15, pour les enfants. 17.10, griottes et laurier. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, tout ou rien. 21 h, danse macabre viennoise. 22.05, téléjournal, météo. 22.25, l'orchestre symphonique de Bamberg a vingt-cinq ans.

ALLEMAGNE II

- 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, un chant de Vienne. 19.10, Au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, informations, météo. 20.15, miroir-sports. 21 h, Département S. 21.50, Impulsions. 22.20, informations, météo. 22.35, L'Autre Homme.

RADIO

Sottens et télédiffusion

- 6 h, bouillon à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal-horloge. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, mardi les gars, pouce commune. 14 h, informations. 14.45, réalistes. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.
- 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Les Deux Orphelines. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine de la musique. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le passe-partout. 20.30, Le 832 G 9, comédie de J. Sylvain. 22 h, divertissement musical. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

- 10 h, œuvres de Richard Strauss. 10.15, radiocollage. 10.45, œuvres de Richard Strauss. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, musik am Nachmittag. 17 h, musica si fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, play time. 20.30, Arabella, comédie lyrique, musique de Richard Strauss. 21.10, championnats du monde de hockey sur glace. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Symphonie, W. Walton. 9 h, le pays et les gens. 10.05, marches et fanfares de Versaillais. 10.20, radiocollage. 10.50, deux menusets, Rameau. 11.05, bagatelles musicales. 11.30, mélodies populaires. 12.00, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, le marché du disque en Suisse.

De tout pour faire un monde

- 15.05, Samson et Dalida, opéra, extrait, Saint-Saëns.
- 16.05, visite aux malades. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communications. 19.15, informations, actualité. 20 h, hit-parade. 20.30, revues musicales londonniennes. 21.45, championnats du monde de hockey sur glace. 22.40, jazz. 23.30, pop 71.

Les crises mentales rigoureusement rythmées

Les crises qui affectent certains malades mentaux obéissent à un rythme extrêmement précis qui indique peut-être l'existence d'un lien entre ces crises et une variation d'ordre purement physiologique. Le docteur Kimberley de l'université Cornell, qui a pu observer ce genre de phénomènes sur une malade, suggère que le taux d'oxyde de carbone dans le sang varie sans doute de façon rythmique, provoquant les fluctuations du comportement. Grâce à un appareil de transmission dissimulé dans un atelier, le docteur Kimberley a constaté que la malade qui surveillait se parlait à elle-même régulièrement, pendant des périodes qui duraient trois minutes, ou des temps qui sont toujours multiples de trois minutes.

Les conducteurs de tracteurs agricoles menacés de surdité

Une récente étude sur l'acuité auditive des conducteurs de tracteurs agricoles du comté de Bedford (Angleterre) a montré que la moitié d'entre eux commençaient à être durs d'oreille, quel que soit leur âge. Le responsable : le bruit du moteur, auquel ils sont soumis durant les heures de travail. Les fabricants de tracteurs ont commencé des études sur leurs derniers modèles pour tenter de trouver un remède. Certains pensent que des modifications importantes ne seraient pas rentables sur un véhicule utilitaire qu'augmentent beaucoup son prix. C'est pourquoi en attendant, on a conseillé aux 400.000 agriculteurs britanniques travaillant sur un tracteur de porter des oreillers pour éviter de devenir totalement sourds.

HENRY



SUPERMAN



L'annonce reflet vivant du marché
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

La première boisson mondiale aux extraits de citron et de limette



pour la famille, le litre Seven-Up avantageux. Seven-Up est si pur, si léger, si fin... Un fin goût de citron, le plus vendu dans le monde

«Seven-Up» and «7UP» are the registered trademarks of The Seven-Up Company, St. Louis, Missouri, USA

ÉCOLE MODERNE

SECRETARIAT - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES
NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 24 15 15

Rentrée : 19 avril 1971

SECRETARIAT MÉDICAL : 2 à 3 trimestres
SECRETARIAT COMMERCIAL : 3 trimestres, cours intensif
SECONDAIRES : II, III, IV, programme des classes modernes et scientifiques - Préparation au Technicum - Ecole de commerce, supérieure de jeunes filles - Apprentissages
ADMINISTRATION : PTT, CFF, Douanes
COURS DE FRANÇAIS : cours complet et partiel + langues, commerce
COURS DU SOIR : langues - dactylographie - sténographie - correspondance
VACANCES EN ALLEMAGNE : cours d'été, échanges possibles

CERTIFICAT et DIPLÔME LABORATOIRE de LANGUES

Enseignement audio-visuel moderne

Un rendez-vous à ne pas manquer au printemps prochain :

LA QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971

L'annonce reflète le vivant du marché

Le service culturel Migros

présente, en collaboration avec
Connaissance du monde,

ALASKA

conférence et film en couleurs par
Jean-Claude BERRIER
5^{me} conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL, MERCREDI 10 MARS, A 20 H 30

Salle des conférences

Prix des places : Fr. 4.—, location à l'entrée, dès 20 heures

ECONOMIE ET FINANCES

La politique économique du président Nixon sévèrement critiquée

NEW-YORK, (du correspondant de l'ATS). — L'optimisme des prévisions économiques du président Nixon, tel qu'il ressort de ses deux discours — présentation du budget et message sur la situation économique — n'a pas reçu un accueil favorable de la part des spécialistes de l'économie nationale américaine. Devant une commission du Congrès, le professeur Paul Samuelson, a qui fut récemment décerné le prix Nobel d'économie, a jugé cet optimisme insensé. Le professeur Arthur Burns, président du « Federal Reserve Board » — organe central indépendant de l'état qui contrôle la politique monétaire — a déclaré à ce sujet : « Ce qui nous manque, ce n'est pas l'argent, mais la confiance ». Le professeur Burns craint qu'une recrudescence brusque et incontrôlée du rythme économique, sans une adaptation appropriée des prix et des salaires, ne fasse accélérer encore la spirale inflationniste.

En fait, l'indice des prix de gros est monté de 0,8 pour cent sur le marché, en janvier, après avoir déjà enregistré une augmentation de 0,7 pour cent au mois de décembre dernier. Sur la base des chiffres du mois de janvier, les prix du commerce de gros ont enregistré une augmentation annuelle de 9,6 pour cent, ce qui prouve l'important accroissement des prix du commerce de détail. Les craintes du professeur Burns se trouvent donc confirmées.

Les économistes américains considèrent comme utopiques les affirmations du président Nixon, selon lesquelles le chômage regresserait de 6,2 (taux actuel) à 4,5 pour cent, d'ici le milieu de l'année 72. Le journal de Wall Street constate pour sa part, après une enquête détaillée, que les perspectives restent sombres sur le marché du travail.

SÉRIEUSES DIFFICULTÉS

De nombreux exemples montrent que la crise économique sévit toujours aux Etats-Unis et les affirmations du président Nixon selon lesquelles le produit national brut augmentera, en 1971, de 850 millions pour se fixer à 1065 milliards de dollars, relèvent plus du domaine des illusions qu'elles ne reposent sur des faits réels. En effet, les compagnies aériennes ont bouclé leurs comptes, en 1970, avec un déficit de 200 millions de

dollars. D'après les chiffres du mois de janvier de cette année, aucune amélioration ne se dessine.

Les grandes chaînes de télévision vivent leur première crise financière sérieuse. Cette dernière n'est pas seulement due à la suppression de la publicité pour les cigarettes, intervenue au mois de janvier et privant les sociétés de télévision de 200 millions de dollars, mais aussi d'un ralentissement généralisé des recettes. Les restaurateurs constatent aussi une baisse d'affluence d'environ 25 pour cent dans leurs établissements. Les hôtels ainsi que les centres touristiques sont particulièrement touchés : en effet ils ont perdu une partie de leur meilleure clientèle composée d'intellectuels, d'ingénieurs et de hauts fonctionnaires qui, ayant perdu leur place, cessent de fréquenter ces établissements. Il s'agit de fonctionnaires de compagnies aériennes et de sociétés de télévision ainsi que de personnes employées dans l'industrie aéronautique en particulier (Lockheed, Boeing) qui ont atteint un tel degré de spécialisation qu'elles ne trouvent nulle part ailleurs un emploi.

En janvier, l'indice de production n'a même pas atteint la proportion réduite à laquelle il se maintenait bien avant la grève des ouvriers de la « General Motors » à laquelle on impute toute la responsabilité des maux actuels. Néanmoins la demande sur le marché de l'automobile est montée de 13 pour cent. Il ne faut cependant pas considérer cette augmentation comme un signe avant-coureur d'une amélioration du marché : cette hausse est un phénomène qui se reproduit chaque année à cette période.

Le président Nixon refuse toujours de s'écarter de la ligne de conduite du parti républicain opposée à toute immixtion gouvernementale dans les affaires de l'industrie privée. De façon générale, on prévoyait que M. Nixon bloquerait les salaires des ouvriers du bâtiment et les coûts de la construction, afin de contrer un des plus sérieux facteurs d'inflation.

En lieu et place, il a adopté une mesure pratiquement sans portée, en abrogeant une loi qui obligeait le gouvernement à payer les montants — même « gonflés » exagérément — des sommes présentées par les syndicats pour les constructions publiques.

Aluminium suisse S.A. Chippis-Zurich

ZURICH, (ATS). — Le conseil d'administration d'Aluminium suisse S.A., Chippis-Zurich, a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1970. Ce dernier accuse un bénéfice net de 52,842,912 francs contre 47,676,030 francs l'année précédente.

Le conseil d'administration propose de distribuer sur le capital-actions montant droit au dividende, c'est-à-dire sur 220 millions de francs, un dividende de 18 % (16 % l'année passée). Il est prévu d'attribuer 6,000,000 francs (inchangé) à la réserve spéciale et 3,500,000 francs à un fonds pour participation du personnel aux résultats de la société (1969 : 3,500,000 francs pour la prévoyance sociale). Les bonifications statutaires ont

été fixées, comme l'an dernier, à 1,200,000 francs. Le solde à reporter à nouveau s'élève à 7,858,830 francs (contre 5,315,918 francs à fin 1969).

Le compte de profits et pertes du groupe au 31 décembre 1970 bouclé, compte tenu des amortissements de 178,6 millions de francs, par un bénéfice net de 129,3 millions de francs. Si l'on compare ce chiffre avec le bénéfice net consolidé de 1969, on constate que ce dernier atteignait, après déduction de 152,7 millions de francs d'amortissements, un montant de 117,4 millions de francs.

En outre, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'augmenter de 50 millions de francs le capital-actions de 250 millions de francs et de le porter ainsi à 300 millions de francs.

NEUCHÂTEL

	5 mars	8 mars
Banque nationale	550.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	670.— d	670.— d
La Neuchâtoise as. g.	1550.— o	1525.— o
Gardy	170.— d	170.— d
Cortailod	5000.— o	5000.— o
Cossonay	2325.— d	2325.— d
Dubied	555.— d	555.— d
Chaux et ciments	1725.— d	1700.— d
Ciment Portland	3050.— d	3050.— d
Interfood port.	5675.— d	5775.— d
Interfood nom.	1100.— o	1060.— d
Tramways Neuchâtel	490.— o	490.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	940.— d	940.— d
Paillard port.	485.— d	485.— d
Paillard nom.	140.— d	135.— d

LAUSANNE

	955.—	955.—
Banque cant. vaudoise	870.—	870.—
Crédit foncier vaudois	300.—	310.—
Innovation	610.—	365.—
Romande d'électricité	2750.— o	2750.— d
Ateliers constr. Vevey	2750.— o	2750.— d
La Suisse-Vie ass.	3625.— o	3650.—
Zyma		

GENÈVE

	400.—	402.—
Grand Passage	1360.—	1360.—
Charmilles port.	255.— d	255.— d
Charmilles nom.	590.— d	590.— d
Physique port.	470.—	470.— d
Physique nom.	107.—	108.—
Akzo	54.50	54.50
Philips	172.25	172.50
Royal Dutch	172.50	172.50
Monte-Edison	6.—	5.90
Olivetti priv.	18.60	18.70
Alumettes B	106.— d	107.— d
S. K. F. B.	303.—	308.—

BALE

	222.—	220.— d
Pirelli internat.	193.—	193.—
Baloise-Holding	2580.—	2585.—
Ciba - Geigy port.	1770.—	1780.—
Ciba - Geigy nom.	2315.—	2335.—
Ciba - Geigy bon.	4200.—	4220.—
Sandoz	17850.—	17875.—
Hoffmann-L. R. 1/10		

ZURICH

	600.—	598.—
Swissair nom.	710.—	710.—
Swissair port.	4070.—	4070.—
Union banques suisses	3290.—	3290.—
Société banque suisse	592.—	594.—
Crédit suisse	2020.—	2020.—
Banque pop. suisse	1230.—	1235.—
Bally	2360.—	2370.—
Electro Watt	1500.—	1500.—
Motor Colombus	242.—	242.— d
Italo-Suisse	2135.—	2145.—
Réassurances Zurich	1280.—	1285.—
Winterthour ass. nom.	4590.—	4575.—
Zurich ass.	2900.—	2910.—
Alu. Suisse port.	1335.—	1340.—
Alu. Suisse nom.	1510.—	1500.—
Brown Boveri	1700.—	1700.—
Saurer	1450.—	1450.—
Fischer	1730.—	1700.—
Ford Motor	2290.—	2325.—
Lonza	3250.—	3250.—
Nestlé port.	2265.—	2270.—
Nestlé nom.	3450.—	3450.— d
Sulzer	1385.—	1400.—
Oursina port.	1375.—	1390.—
Oursina nom.	98.75	100.—
Alcan	209.—	210.50
Am. Tel. & Tél.	298.50	300.—
Canadian Pacific	525.—	525.—
Du Pont	325.—	332.—
Eastman Kodak	252.—	257.—
Ford Motor	470.—	474.—
General Electric	349.—	353.—
General Motors	1468.—	1484.—
I. B. M.	188.—	189.—
International Nickel	153.—	152.50
Kennecott	125.50	124.50
Litton	333.—	335.—
Std Oil New-Jersey		

PARIS

	387.50	387.50
Air liquide	520.—	530.—
Aquitaine	248.—	247.50
Cim. Lafarge	103.50	102.90
Fin. Paris Bas	252.—	252.50
Fr. des Pétr.	164.40	165.—
L'Oréal	1720.—	1730.—
Machines Bull	90.60	90.70
Michelin	1398.—	1388.—
Pechiney	176.50	177.—
Perrier	237.50	239.—
Peugeot	254.—	254.30
Rhône - Poulenc	236.10	237.70
Saint - Gobain	150.10	150.40

LONDRES

	321.—	325.—
Anglo American	295.50	296.50
Brit. Am. Tobacco	413.—	414.25
Brit. Petroleum	230.—	232.—
De Beers	173.—	170.50
Electr. & Musical	232.—	229.—
Imp. Chemical	66.50	67.—
Imp. Tobacco	228.—	233.—
Rio Tinto	194.50	194.50
Rolls Royce	332.—	329.—
Roan C.M.	901.—	896.—
Shell Transp.	159.50	162.50
Western Hold.		
Zam. Anglo-Am.		

FRANCFORT

	195.—	—
A.E.G.	200.—	235.50
Audi NSU	160.50	160.90
Bud. Anilin	216.—	223.—
B.M.W.	371.—	373.—
Daimler	353.—	352.—
Deutsche Bank	275.—	273.—
Dresdner Bank	147.90	147.—
Farben. Bayer	192.50	191.50
Höchst. Farben	379.—	380.—
Karstadt	194.50	194.50
Kaufhof	269.50	269.50
Mannesmann	230.—	231.—
Ford Motors	193.—	196.—
Volkswagen		

NEW-YORK

	5 mars	8 mars
Allied Chemical	27-1/2	27-3/8
Allumin. Americ.	63	62
Am. Smelting	25-1/2	25-3/8
Am. Tel. & Tel.	48-7/8	49-1/4
Anacoda	23-3/4	23
Boeing	23-1/2	23
Bristol & Myers	66-1/4	66
Burroughs	113-3/8	113-3/8
Canadian Pacific	70	69-1/2
Caterp. Tractor	48-1/4	48-7/8
Chrysler	27-7/8	27-5/8
Coca-Cola	89-1/2	90
Colgate Data	49-1/8	49-1/8
Control Data	60-1/2	61
C.P.C. int.	38-1/2	38-5/8
Dow Chemical	82-7/8	83-7/8
Du Pont	138-1/4	135-3/4
Eastman Kodak	77	76-1/2
Ford Motors	59-7/8	76-1/2
General Electric	110-3/8	59-1/2
General Foods	82-1/2	110-1/4
General Motors	82-1/4	82-3/4
Gillette	48-3/8	48-1/8
Goodyear	30-3/4	31-1/4
Gulf Oil	31-1/2	31-3/4
I.B.M.	345-1/2	348-1/2
Int. Nickel	44-1/8	44-1/4

BULLETIN BOURSIER

	5 mars	8 mars
Int. Paper	37	37-1/8
Int. Tel. & Tel.	56-7/8	57-5/8
Kennecott	35-1/8	35-3/4
Litton	29	29-1/8
Merck	95-1/2	95-3/8
Minnesota Mining	104-3/4	105-1/8
Mobil Oil	57-3/4	57-7/8
Monsanto	38-1/2	38-3/8
National Cash	40-1/8	40
Panam	18	17-3/8
Penn Central	7-1/4	7
Philip Morris	55-1/4	56-5/8
Polaroid	86-5/8	86-1/8
Procter Gamble	59	59
R.C.A.	33-1/2	32-7/8
Royal Dutch	44-3/8	44-3/8
Std Oil Calif.	57-7/8	58
Std Oil New-Jersey	78-1/8	78
Texaco	37-1/2	37-5/8
T.W.A.	20-3/8	19-3/4
Union Carbide	44-1/2	44-5/8
United Aircraft	34-3/8	35-1/2
U.S. Steel	31-3/4	31-3/4
Westingh. Elec.	82-1/2	82-5/8
Woolworth	53	51-5/8
Xerox	99-3/8	99-5/8

Indice Dow Jones
industrielles 898.— 898.62
chemins de fer 203.23 202.86
services publics 122.12 122.66
volume 22.430.300 19.450.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — L'indice Dow Jones des industrielles s'est rapproché de la barrière des 900 points, lundi, mais sa progression a été plus lente que celle de l'ensemble du marché. Les transactions ont été assez actives. Les gains étaient deux fois plus nombreux que les pertes.

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	10.25	10.55
U.S.A. (1 \$)	4.27	4.33
Canada (1 \$ can.)	4.20	4.30
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.50	16.80
Belgique (100 fr.)	8.55	8.85
Espagne (100 ptas)	6.—	6.25
France (100 fr.)	77.—	79.50
Italie (100 li.)	56.—	59.—
Danemark (100 cr. d.)	118.50	121.50
Hollande (100 fl.)	—	66 1/2
Norvège (100 cr. n.)	59.—	62.—
Suède (100 cr. s.)	82.—	85.—

Pièces d'or

	46.—	50.—
Suisse (20 fr.)	43.—	47.—
France (20 fr.)	38.50	42.50
Angleterre (1 £)	245.—	265.—
U.S.A. (20 \$)	5345.—	5425.—
Lingots (1kg)		

Cours communiqués sans engagement par le Crédit Suisse

Tassement conjonctuel en Suisse

En Suisse, le rythme de croissance de la demande semble fléchir, relève le dernier bulletin du Crédit suisse. Le taux de progression des exportations baisse, les ventes à l'étranger n'ayant plus augmenté que de 6,7 % au cours du dernier trimestre 1970 par rapport à la même période de 1969, contre 10,7 % pour l'ensemble de l'année. De même, les rentrées de commandes dans l'industrie diminuent et les investissements marquent, eux aussi, un ralentissement. Le léger relâchement de la pression de la demande se traduit également par un taux de progression plus faible des importations ; durant le quatrième trimestre, celui-ci n'était plus que de 15,7 %, contre 22,6 % pour l'ensemble de l'année 1970. Etant donné l'écart entre les taux de croissance des importations et des exportations, le solde passif de la balance commerciale, qui a atteint le montant record de 5,7 milliards de francs a cependant plus que doublé.

Cet excédent extraordinairement élevé des importations a accru l'offre de marchandises sur le marché intérieur et constitue potentiellement un facteur anti-inflationniste. Son influence n'a cependant pas été visible jusqu'à présent, d'autant que les augmentations massives de

salaires, que l'assèchement complet du marché du travail permet de faire passer assez facilement, accentuent considérablement le ralentissement. A fin décembre 1970, l'indice du coût de la vie dépassait de 5,4 % le niveau du début de l'année, tandis que l'augmentation des prix de gros, plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles, se ralentissait ces derniers temps et n'était plus que de 2,1 % à la même date.

Eu égard à la pleine utilisation des facteurs de production, les possibilités de croissance réelles de l'économie suisse sont pour le moment très limitées. Aussi la Commission de recherches économiques ne prévoit-elle pour 1971 qu'une augmentation réelle du produit national brut de 3,6 % contre 4,4 % l'an dernier. Elle s'attend en outre à une certaine augmentation de la consommation des secteurs privés et publics, tandis que la progression des investissements devrait ralentir sensiblement. Par contre, la hausse du coût de la vie va probablement s'accroître quelque peu. Ces perspectives ne sont guère réjouissantes et elles montrent que la lutte contre les tendances inflationnistes doit demeurer l'objectif principal de notre politique économique.

Secousses attendues sur le marché des obligations en Eurodollars

NEW-YORK (AP). — Le magazine «Business Week» prédit «des secousses sur le marché des obligations en Eurodollars» par suite des intentions de la Hongrie d'en emprunter.

«L'émission hongroise d'un peu moins de 25 millions de dollars en bons à dix ou quinze ans intrigue, parce qu'aucun gouvernement du bloc soviétique ne s'est jamais aventuré dans un marché sur lequel des sociétés multinationales et des

gouvernements étrangers empruntent de l'argent à long terme. Si le tirage marche bien, il se pourrait que d'autres 77 communistes imitent cet exemple. Cependant, de nouvelles demandes provoqueraient des secousses sur le marché parce que le marché des obligations en Eurodollars est tellement fourni en emprunteurs que les taux d'intérêt, qui avaient baissé au début de l'année, sont de nouveau en hausse» écrit «Business Week».

AUTO
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF

Relation rapide pour le Salon de l'automobile à Genève du 13 au 21 mars avec voitures modernes de 1^{re}/2^e cl. et wagon-restaurant

chaque jour
 Neuchâtel dp 8.13 ▶ Genève ar 9.39
 Neuchâtel ar 18.36 ◀ Genève dp 17.17
 fr. 16.60 2^e cl., fr. 25.— 1^{re} cl.

Ne prenez qu'un billet de simple course pour Genève et timbrez-le au Salon à un composteur automatique CFF. Une fois timbré, votre billet de simple course vous donne droit au retour gratuit.

Relation directe par autobus Gare-Salon

au Salon en salon
CFF

SALON DU
TOURISME ET DES
VACANCES

Voyages
 Caravanning
 Camping
 Piscines
 Articles de plein air
 Sports
 12 pays



Un festival international dans une vraie ambiance de vacances

En permanence, organisé par le CLUB MÉDITERRANÉE : musique et danses de différents pays jeux et concours gratuits avec de nombreux prix dont des voyages et séjours à l'étranger défilés de mode sportive et balnéaire films de voyages

Mets typiques, servis sur assiette au restaurant

Exposition SOS Nature

Pour vous renseigner, vous trouverez au Salon les organisations officielles de tourisme de : Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Pologne, Tchécoslovaquie, URSS, Vienne, Yougoslavie et les plus importants organisateurs de voyages.

Ouverture : chaque jour de 14 h. à 22 h. Samedis et dimanches de 10 h. à 19 h. Billets OFF à prix réduits dès certaines gares

6-14 mars 1971 - Palais de Beaulieu - Lausanne

Hôtel-
 Restaurant Au Bocalino
 Saint-Blaise - ☎ 33 36 80

Grande période
 de la
 gastronomie italienne

Entreprise de nettoyages
 Molliet
 Tel. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

RADIO TÉLÉVISION
 réparation
Ed. Roulin

Quai Godet 2, tél. 25 72 41

DÉMÉNAGEMENTS

petits transports
 Transports de pianos
 Garde - meubles

M. MAFFLI Tél. 31 22 22 Peseux
 ou 31 13 63

Maculature blanche

en vente au meilleur prix
 au bureau du journal



**FESTIVAL
 DES
 PERRUQUES**

(2 semaines)

Des nouvelles perruques sont arrivées
 La plus légère (80 g)
 La plus facile à coiffer (aucun entretien)
 La plus belle de toutes les perruques et la moins chère

Ne manquez pas cette occasion même si vous avez déjà une perruque

Toutes les couleurs, même gris :

Salon Krassnitzer

Clos-de-Serrières

Tél. 31 38 50

MADAME porte

UNE de nos perruques



**COUPE
 HARDY**

Service soigné
 et rapide

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
 NEUCHÂTEL

2, rue Saint-Honoré, tél. 25 18 73

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de Fr. 25.— par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston - Pantalons Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 25 41 23



Rideaux - Trousseaux - Tapis
 Argenterie - Verrerie - Porcelaine

M. HUGUENIN

1er-Mars 14 rez-de-chaussée
 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55



playamar...

..est la façon la plus ensoleillée de passer des vacances modernes.

BON GRATUIT

pour une documentation complète conforme à vos désirs et que nous vous ferons parvenir dans les 48 heures.

Je désire une documentation sur :

- Playamar - la manière la plus captivante de vivre en vacances - véritables vacances balnéaires
- à Majorque, à Ibiza, en Tunisie, sur la Costa del Sol et en Grèce
- croisières romantiques promettant l'aventure

A envoyer à :

Nom : _____ Tel. _____

Rue : _____

Lieu : _____



Organisation mondiale de voyages

alliance de la recherche et de la technique de la vie et de la beauté...



produits traitants et revitalisants

Jeanne Gatineau PARIS

Une esthéticienne officielle de l'Institut Jeanne Gatineau se tient à votre disposition dans le SALON DE BEAUTÉ de la Pharmacie-Parfumerie F. Tripet

DU MARDI 9 AU SAMEDI 13 MARS

Nous vous conseillons de bénéficier gratuitement des conseils et des mêmes soins qu'à l'Institut Jeanne Gatineau à Paris, en réservant votre heure par téléphone (038) 24 66 33

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

loisirs Neuchâtel
 Prébarreau 1

Tél. 24 17 13

Cours de guitare

le mercredi Fr. 25.-
 8 leçons de 1 heure =

Guitare
 Inscription

Nom : _____
 Prénom : _____
 Domicile : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Enfants, année de naissance : _____

Relations publiques Coop
 Neuchâtel Treille 4

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-ment à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
 Tél. 038/24 63 63
 ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
 fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé



NOUVEAU Service express

Nom : _____
 Rue : _____
 Endroit : _____

Actualité suisse et romande

Conseil national: pluie d'interventions personnelles

De notre correspondant à Berne : Traditionnellement, le lundi est réservé, au Conseil national, aux interventions personnelles. Hier, ce fut une pluie. Relevons en quelques-unes.

Le socialiste bernois Mueller invite le Conseil fédéral à examiner si l'on ne pourrait pas exonérer les invalides, notamment les aveugles de la taxe militaire. Le Conseil fédéral accepte le postulat. Il étudiera la question.

M. Blatti (rad) demande que l'on exa-

mine très sérieusement les moyens d'encourager l'épargne personnelle, notamment lorsqu'elle tient lieu de troisième pilier à la prévoyance vieillesse. L'idée est d'accroître plusieurs types de déductions. Le Conseil fédéral accepte le postulat pour étude. De toute manière, d'ailleurs, il étudie ce problème. Une motion Ziegler, que l'auteur transformera en postulat (donc en souhait et non plus en ordre) demande que l'on étudie le moyen de déduire des déclarations fiscales, les sommes que le citoyen destine aux organisations pour le

tiers monde ou d'entraide. Il cite même le CICR. Le postulat est accepté pour étude.

HORLOGERIE

D'autres interventions, moins significatives ont lieu. Puis, le Conseil national liquide une dernière divergence sur le statut de l'horlogerie, admettant qu'il puisse être même abrogé au bout de cinq ans. Il vote également le crédit de 400 millions d'aide supplémentaire pour l'encouragement à la construction de logements. Un vote

unanime, simple, qui reflétait mal l'énorme débat qu'on a eu la semaine dernière.

Le rapport sur les mesures de défense économique est approuvé. M. Copt, radical valaisain, pousse le débat sur la question de l'intégration européenne, ce qui n'était pas prévu. Il demande au Conseil fédéral si l'on va, dans tous les rapports de ce genre, continuer à parler de la neutralité perpétuelle de la Suisse. Il trouve que cette formule historique cadre mal avec la souplesse requise dans notre approche européenne.

M. Brugger ne peut mieux faire que de rappeler la position suisse dans le cadre de cette approche, précisément, position qui entend sauvegarder la neutralité.

Un démocrate-chrétien s'en prend au planonnement global de la main-d'œuvre étrangère qui favorise les grands centres. On est loin de l'Europe de M. Copt. Il est pour une réglementation qui en tienne compte.

M. Brugger doit donc résumer toute notre politique en cette matière de stabilisation globale ne paralysant pas l'économie.

J. E.

FINANCEMENT DES SECRÉTARIATS

Autre affaire : celle du financement des secrétariats des groupes du parlement de la Confédération. Dans un avis à ce sujet, le Conseil fédéral a annoncé son accord ; il considère qu'il ne s'agit nullement d'une subvention aux partis politiques, mais d'une aide versée à des organes de l'Assemblée fédérale qui, en raison des fonctions qu'ils exercent, appartiennent aux corps constitués de l'Etat. En outre, le système prévu (montant de base de 5000 francs pour chaque groupe, et supplément de 1000 fr. par membre) apparaît judicieux au gouvernement et situé dans des limites raisonnables.

Recensement fédéral de 1970: les communes agricoles désavantagées

BERNE (ATS). — Lors du recensement fédéral de 1970, les personnes travaillant hors de leur lieu de domicile, les étudiants et les personnes hospitalisées n'ont pas été recensés à leur domicile légal, mais à l'endroit où ils se trouvaient par hasard. Il en résulte que les chiffres ne reflètent pas fidèlement l'importance de la population résidente au sein d'une commune. Bien des communes, surtout agricoles, sont désavantagées à cet égard (attribution de mandats du Grand conseil, subventions, etc.).

Le Conseil fédéral, a demandé à fin janvier le conseiller national Duss (pdc-LU), dans une petite question, est prié de dire d'après quels critères on a choisi et prescrit un tel mode de recensement, qui fait l'objet de critiques. Ne devrait-on pas renoncer à un mode aussi peu réaliste ?

Le recensement de la population, a répondu le Conseil fédéral, n'est pas destiné à déterminer uniquement le chiffre de la population, mais il doit permettre aussi un classement d'après les caractéristiques relevées. C'est pourquoi la notion de domicile

est prise avant tout sous un aspect économique. Conformément aux dispositions appliquées lors de précédents relevés, l'ordonnance du 1er juillet 1970 sur le recensement de la population met l'accent sur le lieu de séjour, même s'il ne concorde pas toujours avec le domicile légal. Des différences existent notamment pour les pensionnaires de maisons de retraite ou de cure, de cliniques psychiatriques ou autres, ainsi que pour les écoliers, les étudiants et les personnes qui exercent une profession. Les personnes de ces trois derniers groupes doivent être recensées dans la commune d'où elles se rendent régulièrement au travail ou à l'école. Toutefois, les personnes mariées qui travaillent au dehors sont toujours comptées dans leur famille. Contrairement à ce que soutient la petite question, les personnes hospitalisées sont comptées à leur domicile, à moins qu'elles ne soient à l'hôpital depuis plus de six mois.

ATTRIBUTION DES MANDATS

Les résultats du recensement de la population sont déterminants pour l'attribution des mandats lors des élections au Conseil national et, dans la plupart des cas, même lors de l'élection des parlements cantonaux.

Il est vrai que les personnes des groupes mentionnés exercent leur droit de vote dans une localité où elles n'ont pas été comptées avec la population résidente, selon les principes appliqués lors du recensement de la population en ce qui concerne le domicile. En 1962, lors de la révision de l'article constitutionnel sur l'élection du Conseil national, on a donné aussi la préférence à des considérations économiques, puisque, pour la répartition des sièges au Conseil national entre les différents cantons, on se fonde sur la population totale et non pas sur le nombre des citoyens suisses ou des électeurs.

En 1960, le bureau fédéral de statistique a procédé à une enquête auprès de tous les gouvernements cantonaux et leur a posé la question du recensement des écoliers, des étudiants et des travailleurs étrangers. A une très nette majorité, ils ont été d'avis qu'il fallait conserver la manière de faire adoptée lors des précédents relevés. En conséquence, ces règles ont également été appliquées en 1960 et 1970. A l'occasion d'une enquête générale auprès des gouvernements cantonaux sur l'exécution du recensement de la population de 1970, la notion de domicile n'a été l'objet d'aucune remarque particulière.

Négociations roumano-suisse: fin de la première phase

BERNE (ATS). — La première phase des négociations commerciales engagées entre la Suisse et la Roumanie s'est déroulée à Berne, entre une délégation suisse dirigée par l'ambassadeur Raymond Probst, délégué aux accords commerciaux, et une délégation roumaine placée sous la conduite de M. Eugène Mateescu, directeur au ministère roumain du commerce extérieur, du 24 février au 5 mars 1971.

Ces négociations ont permis un large échange de vues sur les problèmes qui se posent dans le domaine des relations économiques entre les deux pays, et de notables progrès ont été réalisés en vue de la conclusion d'un accord commercial entre la Suisse et la Roumanie.

Derniers trains: les CFF envisagent d'adopter une solution de compromis

BERNE (ATS). — Le projet d'horaire pour la période 1971-73 qui vient d'être publié montre que, sur presque toutes les lignes secondaires des CFF, les derniers trains du soir partant des villes à destination de la campagne sont sensiblement avancés par rapport à l'horaire précédent. Il en résulte que les voyageurs qui ont besoin du train comme moyen de transport devront quitter les salles de spectacle et de réunion avant la fin du programme, ou même renoncer à se déplacer. Ainsi, les personnes qui prennent les trains en question seront considérablement dévalorisés par rapport aux usagers des lignes de banlieue. Même si nous comprenons que les CFF aient modifié leur horaire pour des raisons d'économie, nous ne saurions accepter de bon gré cette mesure qui porte préjudice à une grande partie de notre population campagnarde.

Le Conseil fédéral, avait demandé le conseiller national Tschumi (PAB-BE), dans une petite question, le 25 janvier dernier, n'estime-t-il pas que les CFF devraient réexaminer cette question et fixer l'horaire des derniers trains de telle sorte qu'on puisse les considérer réellement comme des services rendus aux habitants de la campagne ?

RELATIONS A GRANDE DISTANCE

Les Chemins de fer fédéraux ont essayé, pour la période 1971-73, de mieux adapter aux besoins du trafic l'horaire de quelques relations à grande distance sur certaines lignes principales, a répondu le Conseil fédéral. Afin de réduire autant que possible l'attente des correspondances pour les régions de banlieue, l'heure à laquelle certains trains du soir partent des grands centres a été avancée. Cette mesure était aussi judicieuse pour les CFF

car elle leur aurait permis de réduire leurs besoins de personnel dans les heures extrêmes.

D'autre part, il ressort des demandes de modification de l'horaire qui ont été présentées que les usagers désirent pouvoir assister à des manifestations culturelles hors de leur domicile.

Les CFF envisagent dès lors d'adopter dans de nombreux cas justifiés une solution de compromis consistant à retarder de nouveau l'heure de départ des derniers trains de voyageurs de 5 à 20 minutes par rapport au premier projet d'horaire.

SUITE Berne s'entoure d'experts

Dans l'intérêt d'une information de base adéquate, le département constituera, en outre, un groupe de travail, composé de spécialistes des moyens de communication. Il aura pour tâche essentielle de conseiller le département en matière de méthodes et de programmes d'information.

LE DANGER

A ce sujet, notre correspondant de Berne par intérim nous écrit :

Le bien-fondé des motifs qui ont amené à la création de ces deux groupes d'études est indéniable. Le premier groupe doit amener au Conseil fédéral un faisceau d'avis de personnalités aux points de vue et aux positions professionnelles divers, ce qui ne peut qu'enrichir la discussion. Incontestablement, toutes ces personnalités, de valeur et d'expérience, savent cerner les questions essentielles, leur donner tout leur relief. On peut dire que, pour

cette raison, ce groupe ne dédouane pas les rouages parlementaires. Pourtant, un léger scepticisme se glisse, lorsque l'on songe au temps disponible que pourront avoir ces personnalités pour poursuivre une réflexion véritablement systématique.

Si elles ne sont là que pour faire quelques tours d'horizon, même fort intelligents, deux ou trois fois l'an, leur utilité pourrait être limitée. Ce qui sera dommage, eu égard à la valeur des hommes visés. Mais c'est une servitude de notre démocratie, que de voir toujours les charges de ce genre tomber sur les mêmes hommes. Il faut donc bien le prévoir : ces hommes seront plutôt des conseillers que des chercheurs. Le titre « groupe d'études » nous paraît donc aller quelque peu au-delà de la réalité qu'on peut attendre. Néanmoins, tel qu'il est, nul doute que ce groupe rendra quelques services.

LE CAS NORDMANN

Le second groupe, lui, s'attachera essentiellement à l'étude des moyens de vulgarisation, par les techniques d'information, des données de notre politique étrangère. Ce souci est important si l'on songe aux échanges qui nous attendent (intégration européenne, ONU, traité de non-prolifération, etc.) qui impliqueront notre système de démocratie directe.

On le sait, le personnage central, dans ce groupe, sera M. Roger Nordmann. Il y a longtemps qu'on en parle. Des réactions ont même été assez vives, surtout en Suisse allemande. M. Graber a bien spécifié qu'il ne s'agissait pas d'une éminence grise, mais d'un exécutant qui renonçait, pour accomplir ce travail, à ses accointances privées avec le monde de la publicité, et qui ne serait absolument pas un conseiller politique. On ne peut que prendre acte de cette déclaration.

Peut-être qu'un certain manque de tact a entouré les préalables de cette nomination. Il est difficile, d'ailleurs, de déterminer qui en est la cause. Certaines réactions, allemandes notamment, ont manqué singulièrement de nuances, et même d'intelligence.

L'EUROPE

Il n'empêche que l'on doit bien voir qu'une réticence à l'égard de l'Europe, pourrait se cristalliser dans ce groupe de la Suisse allemande qui a déjà fait parler d'elle lors de l'initiative Schwarzenbach. On veut donc espérer que ce groupe

Le Conseil fédéral approuve le compte laitier de 1969/1970

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé le compte laitier 1969/1970 qui ouvre la période allant du 1er novembre 1969 au 31 octobre 1970 et fait partie intégrante du compte d'Etat 1970. Les dépenses se sont élevées à 327,2 millions de francs au total (302,5 millions de francs l'année précédente), dont 234,1 millions de francs sont imputables à l'écoulement des produits laitiers et 3,1 millions de francs aux contributions aux frais d'acquisition de lait de secours. Ces dépenses sont couvertes à raison de 126,5 millions de francs par des recettes à affectation spéciale, de 108,4 millions de francs à l'aide des ressources générales de la Confédération et de 2,3 millions de francs par les producteurs de lait. L'amélioration de 36,4 millions de francs par rapport au budget résulte de la forte régression de la production de beurre, et des mil-

leurs prix réalisés lors de la vente du fromage en raison du niveau plus élevé de la qualité et de la forte demande.

LES DÉPENSES

Le rendement de la retenue versée par les producteurs durant la période de compte a excédé de 35,4 millions de francs leur participation à la couverture des dépenses. Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 21 octobre 1970, concernant les mesures applicables à l'économie laitière dès le 1er novembre 1970, qui se fonde sur lui, cet excédent sera remboursé aux producteurs, jusqu'à concurrence de 1,85 centime par kilo de lait soumis à la taxe. Les dépenses portées au compte laitier 1969-70 se répartissent comme suit : mise en valeur du beurre : 115,4 millions de francs ; du fromage : 97,1 millions de francs ; des conserves de lait : 21,6 millions de francs.

Dépenses de mise en valeur des produits laitiers : 234,1 millions de francs ; contribution de la Confédération aux frais d'acquisition de lait de secours : 3,1 millions de francs. Total : 237,2 millions de francs.

Par comparaison avec le budget de la Confédération, qui prévoyait des dépenses de mise en valeur s'élevant à 273,8 millions de francs, l'économie réalisée s'élève à 36,4 millions de francs. Cette différence se répartit entre les divers modes d'utilisation du lait de la manière suivante : écoulement du beurre : 25 millions de fr., mise en valeur du fromage : 7,0 millions de francs.

viennent, et qui sont corrigés ensuite par d'autres éléments.

Le compte général s'arrange mal de la rigoureuse division annuelle des comptes, et l'on ne peut donc en tirer un enseignement, sauf celui-ci : le compte général est toujours largement excédentaire.

Toutefois, le communiqué fait état de la forte augmentation des recettes affectées. C'est un signe de l'augmentation régulière des charges normales de la Confédération.

J. E.

CFF: pas (encore) d'abonnement à demi-tarif pour les invalides

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral est prié de dire s'il a l'intention de faire bénéficier des abonnements à demi-tarif des Chemins de fer fédéraux également les invalides qui touchent une rente complète.

A cette petite question du conseiller national Eggenberger (soc., SG), le gouvernement vient de répondre de la façon suivante : « Ainsi que le représentant du Conseil fédéral l'a déclaré le 3 décembre 1970, devant le Conseil des Etats lors des délibérations sur le budget des Chemins de fer fédéraux pour 1971, le problème soulevé fait l'objet d'un examen. Comme il s'agirait pour les chemins de fer d'une charge étrangère à leur exploitation, c'est-à-dire sans rapport direct avec les tâches qu'ils assument en tant que service de transports publics, ils ne sauraient supporter le manque à gagner qui en résulterait. Aussi la solution doit-elle être cherchée ailleurs, nous espérons la trouver prochainement. Il convient cependant de rappeler que les entreprises de transports publics accordent déjà une importante facilité aux invalides qui doivent être accompagnés : ils peuvent prendre gratuitement avec eux un guide ou un « chien-guide ».

Pour la protection de l'environnement

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de créer aussitôt que possible, auprès du département fédéral de l'intérieur, un service de la protection de l'environnement. Il a ainsi donné suite au désir exprimé par les Chambres fédérales que les travaux préparatoires relatifs à la législation et aux ordonnances d'exécution soient entrepris dès avant la votation populaire du 6 juin 1971 sur un article constitutionnel 24 septies concernant la protection de l'homme contre les atteintes nuisibles ou incommodes.

Par la même occasion, le Conseil fédéral a pris une décision préalable sur l'organisation de ce nouveau service. Il résulte de l'examen approfondi de différentes possibilités que la solution la plus adéquate consiste à charger le service fédéral de la protection des eaux, qui s'occupe principalement de la protection de l'environnement, de traiter également des problèmes d'autres missions (maintien de la pureté de l'air et lutte contre le bruit).

GENÈVE

Fin de la grève et accord aux ateliers des Charmilles

GENÈVE (ATS). — Dans un communiqué publié lundi soir, la direction et la commission ouvrière des ateliers des Charmilles confirment que le travail a repris lundi matin et annoncent que les ouvriers recevront une augmentation générale de 9,5 % à partir du 1er mars. Le texte suivant a été communiqué à l'ATS par la direction et la commission ouvrière des ateliers des Charmilles :

« Le travail ayant repris lundi matin, conformément à la décision de l'assemblée d'usine de vendredi soir, la direction a immédiatement ouvert avec la commission ouvrière les négociations interrompues par le déclenchement de la grève. Un accord a pu être obtenu, qui vient d'être validé par une nouvelle assemblée d'usine tenue lundi en fin d'après-midi.

« L'essentiel de cet accord stipule que les ouvriers recevront une augmentation générale de 9,5 % à partir du 1er mars et que le 0,5 % de la grande salariable sera réservé à des augmentations individuelles qui pourraient être nécessaires jusqu'à la fin de l'année par des cas particuliers et urgents. En outre, et afin d'éviter à l'avenir les difficultés rencontrées cette année, il a été convenu que, dorénavant, seules les augmentations générales seront négociées entre la direction et la

commission ouvrière, les augmentations individuelles demeurant en dehors des négociations. En revanche, la commission pourra, comme par le passé, intervenir dans tel ou tel cas personnel.

« Enfin, toute une série de points mineurs ont été réglés, dont les plus importants sont :

- Aucune sanction ne sera prise contre les grévistes.
- Rattrapage des heures perdues suivant les nécessités des services et sans obligation ni de l'une ni de l'autre des parties.
- Augmentation de la prime pour le travail en équipe.
- Accélération de la mensualisation du personnel d'atelier qui atteindra presque la totalité de l'effectif le 1er juillet 1971.

« La direction et la commission ouvrière expriment leur confiance que le retour aux méthodes traditionnelles de négociation à l'intérieur de l'entreprise a rétabli d'une façon durable la paix du travail à « Charmilles » et expriment leur reconnaissance pour le rôle entremetteur efficace qu'ont joué les délégués d'associations patronales et de syndicats ouvriers dans le déroulement de la crise.

« La procédure arbitrale qui avait été mise en route a été stoppée. »

A la conférence consultative des PTT La deuxième distribution postale sera maintenue

BERNE (ATS). — La conférence consultative des PTT s'est réunie sous la présidence de M. Schlatter, secrétaire général du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, et en présence de MM. M. Redli, président de la direction générale des PTT, F. Bourquin et F. Locher, directeurs généraux.

Elle a pris connaissance de l'enquête menée au sujet des mesures envisagées dans l'exploitation postale pour remédier à la pénurie toujours plus aiguë de personnel. La discussion a montré que les représentants des usagers admettent une certaine adaptation des prestations à la situation actuelle. Ils ont pris connaissance avec satisfaction que l'entreprise des PTT mettra tout en œuvre pour maintenir le principe de la seconde distribution, même si certaines difficultés en matière de personnel devaient la contraindre dans un cas ou l'autre à imposer certaines restrictions provisoires dans ce domaine également. Une suppression généralisée de la deuxième distribution est rejetée à l'unanimité.

Les représentants des usagers ont été également informés de la situation financière des PTT qui se dégrade, nécessitant,

SUISSE ALEMANIQUE

Après l'accident d'hélicoptère L'état des blessés

BERNE (ATS). — Lors de l'accident d'aviation du 22 février 1971 qui coûta la vie au colonel commandant de corps Hanslin, deux officiers furent blessés et hospitalisés.

L'état de santé du major Ernst Mülthemann, annonce un communiqué du département militaire, s'est amélioré suffisamment pour lui permettre de quitter bientôt l'hôpital. Grièvement blessé, le premier lieutenant Hans Pulver n'a malheureusement pas encore repris connaissance.

Loterie à numéros: il a fallu le numéro complémentaire

Voici la liste des gagnants du tirage de la Loterie suisse à numéros :
Quinze gagnants avec 5 numéros + le numéro supplémentaire : 28,365 fr. 45 ;
290 gagnants avec 5 numéros : 1467 francs 15 ; 13,764 gagnants avec 4 numéros : 30 fr. 90 ; 228,076 gagnants avec 3 numéros : 1 fr. 85.

VALAIS

Voiture dans un ravin: un blessé

(*) Hier, non loin du village annivard de Mission, au-dessus de Sierre, une auto a fait une folle embardée après avoir embouti un car.

La voiture descendait la vallée. Elle était conduite par M. Jacques Bollyer, 24 ans, employé au Club Méditerranéen, de Zinal. Dans un virage près de Mission, la voiture de M. Bollyer heurta le car de M. Jean-Pierre Epiney qui venait en sens inverse. La voiture bascula dans un ravin profond d'une quinzaine de mètres.

Le doyen des curés valaisans

(*) L'abbé Maurice Follonier, le doyen des curés valaisans exerçant encore le ministère, entre aujourd'hui dans sa 84ème année.

L'abbé Follonier est connu loin à la ronde. C'est un prêtre de vieille souche, enraciné dans le passé mais ouvert au monde moderne. L'abbé Follonier a déjà eu maintes fois l'occasion de l'exprimer à la radio, à la télévision, sans parler des nombreux journaux et illustrés qui lui ont consacré plusieurs colonnes.

Reprise du travail à Hispano-Oerlikon

GENÈVE (ATS). — L'Association suisse des machines (ASM) et l'Union des industriels en métallurgie (UIM), à Genève, ont publié lundi soir un communiqué duquel il ressort que le personnel des ateliers Hispano-Oerlikon S.A. a décidé de reprendre le travail mardi matin. En revanche, une votation sur la reprise du travail aura lieu ce matin à Veritassa.

Le communiqué de l'ASM-USM a la teneur suivante :

« En dernière heure, nous apprenons

que le personnel des ateliers Hispano-Oerlikon S. A. a décidé de reprendre le travail le mardi 9 mars au matin. Les négociations dans le cadre de l'entreprise interviendront peu après la reprise du travail, selon les promesses faites dès le début du conflit par la direction de l'entreprise.

A Veritassa, en revanche, le président de la commission ouvrière a demandé que la reprise du travail fasse l'objet d'une nouvelle votation dans le cadre du personnel. Elle aura lieu mardi matin.

Expectative sur le canal de Suez où les Israéliens se préparent au pire

TEL-AVIV (AFP). — Les Egyptiens ont continué lundi matin à travailler à la construction de nouvelles fortifications dans la zone du canal, écrivent les correspondants militaires de la presse israélienne du soir.

Les Egyptiens, selon ces correspondants, continuent également à poser des mines, pour empêcher tout débarquement israélien et ils ont démolé certains de leurs postes d'observation les plus exposés.

Du côté israélien, l'état d'alerte est maintenu et des ordres très précis et détaillés ont été donnés aux troupes, sur la ma-

nière de se comporter en cas de reprise soudaine des hostilités.

Dans les milieux militaires israéliens que citent les journaux «Maariv» et «Yedioth Aharonoth», on est convaincu que si les Egyptiens se décident à rouvrir le feu, — et il s'agit d'une décision au plus haut niveau — ils déclencheront un tir de barrage soudain et extrêmement violent, afin de causer aux Israéliens le maximum de pertes en vies humaines.

On tient compte ici de cette éventualité, disent les commentateurs militaires, et on se prépare en conséquence.

La riposte israélienne sera, affirment

les correspondants militaires, rapide et vigoureuse, et prendra également comme objectif les rampes de lancement de missiles.

FRANC-TIREUR

Cependant, selon certaines sources, le Caire s'est montré plus dur que Moscou ne l'eût souhaité : telle est l'impression des observateurs politiques à Moscou après l'annonce que la RAU avait décidé de ne pas reconnaître le cessez-le-feu, et que son président s'est secrètement entretenu il y a une semaine à Moscou avec les dirigeants soviétiques.

Le fait que le président Sadate ait accepté l'éventualité de voir les canons tonner est, en effet, considéré comme une nouvelle déplaçante pour le Kremlin. Les dirigeants soviétiques estimeront que les possibilités de la négociation sont loin d'être

épuisées. Sur ce point le président Sadate les a rassurés. Mais ils seraient également opposés à une reprise des hostilités au Proche-Orient.

«guerre de libération» contre Israël.

Le discours prononcé au cours d'un meeting à Damas a été diffusé en direct à la radio, presque 24 heures, heure pour heure, après l'intervention du président Anouar el Sadate.

«La seule solution qui reste aux Arabes pour récupérer les territoires occupés est celle de la lutte armée.

Suisse-Allemagne fédérale : la route de l'or est coupée

FRANCFORT (DPA). — La police et la douane de Hesse suivent une vaste affaire de contrebande de lingots d'or entre la Suisse et la République fédérale d'Allemagne.

La police avait été informée par des soldats américains qu'un avion de tourisme allemand s'était posé dimanche vers 17 heures sur l'aérodrome d'Ockstadt, dans l'arrondissement de Friedberg. Plusieurs caisses furent sorties en toute hâte de l'appareil pour être déposées dans une camionnette allemande qui stationnait au même endroit.

L'enquête de la police a révélé que

150 kilos d'or en lingots d'une valeur de plus de 800.000 marks (environ 950.000 francs) avaient été ainsi chargés sur la camionnette d'un commerçant de Ruesselsheim qui a pu être arrêté dimanche soir grâce au numéro de sa plaque de voiture qui avait été relevé.

Un porte-parole de la douane a déclaré à ce propos que le commerçant avait reconnu avoir passé par deux fois, depuis 1970, de l'or en contrebande de Suisse en Allemagne de l'Ouest. Il s'agissait à cette époque de 250 kg.



Et, pour quelques heures loin des combats, ce couple de juifs russes qui vient d'arriver à Londres, surveille le sommeil du petit Chayin, 18 mois. Mais ils rejoindront Israël et peut-être le danger. (Téléphoto AP)

MENACES DE LA SYRIE

Le général Assad, président du conseil syrien, a lancé un appel à la mobilisation générale dans le monde arabe pour une

Washington savait

WASHINGTON (AP). — Les dirigeants américains étaient au courant du voyage du président égyptien Anouar el Sadate à Moscou, déclare-t-on à Washington.

Le point de vue officiel américain est que ce serait une erreur de comparer cette visite à celle que fit le président Nasser dans la capitale soviétique et que pour la période actuelle, elle n'aura pas pour effet de modifier les forces en présence dans la zone du canal de Suez.

Il semble, toutefois, que la décision de ne pas reconduire le cessez-le-feu en est une conséquence.

Chou En-lai en visite au Viet-nam du Nord affirme que les Etats-Unis seront vaincus

Du correspondant de l'AFP Joël Henri :

«Le peuple chinois ne craindra pas d'aller jusqu'au sacrifice le plus grand pour assister les peuples indochinois jusqu'à la victoire finale», a déclaré à Hanoi, M. Chou En-lai, premier ministre de la République de Chine populaire.

M. Chou En-lai a quitté Hanoi lundi après une visite d'amitié de quatre jours au Viet-nam du Nord. Il était arrivé à Hanoi le vendredi 5 mars à la tête d'une délégation du parti et du gouvernement chinois, comprenant notamment les chefs d'état-major et chef d'état-major adjoint de l'armée populaire chinoise. Pour des raisons de sécurité, les informations ont été maintenues sous embargo jusqu'au départ de la délégation chinoise pour Pékin.

Au cours d'un grand meeting populaire qui s'est tenu pendant le week-end dans la capitale nord-vietnamienne, M. Chou En-lai, s'adressant à la foule, a affirmé que les peuples d'Indochine, «unis à la

vie et à la mort combattront et vaincront ensemble».

«Les Etats-Unis seront vaincus», a-t-il dit.

De son côté, M. Pham Van-dong, premier ministre de la République démocratique du Viet-nam du Nord a déclaré qu'un «accord complet» était intervenu «sur toutes les questions abordées» entre la délégation chinoise et les responsables de Hanoi. Il a également remercié la Chine populaire pour «l'aide militaire très importante accordée au peuple vietnamien pour 1971».

M. Chou En-lai, a déclaré que son pays a procédé aux «préparatifs adéquats» face à l'intensification de l'effort de guerre américain en Indochine, a déclaré mardi Radio-Hanoi.

Le gouvernement américain, a-t-il poursuivi, doit être tenu pour responsable de toutes «les graves conséquences» qu'entraîne une telle action militaire.

Le chef du gouvernement, qui a fait

cette déclaration au cours de la réception offerte en son honneur vendredi dernier à Hanoi, n'a pas précisé la nature des «préparatifs».

A PARIS

Pour sa part, Mlle Joan Hull, porte-parole des 171 pacifistes américains, qui s'est entretenue vendredi avec M. Xuan-thuy, au sujet du sort des prisonniers américains, a tenu à préciser lundi soir que le chef de la délégation du Viet-nam du Nord à la conférence de Paris, avait parlé de rencontres privées avec M. Lodge, ancien chef de la délégation américaine et non avec M. David Bruce, son successeur.

Au cours d'une conférence de presse, un autre porte-parole avait affirmé que M. Thuy leur avait confié avoir eu de telles entrevues.

Revenant sur cette déclaration, Mlle Hull précise qu'une erreur s'était produite et que le chef de la délégation nord-vietnamienne avait parlé de M. Lodge.

Les quatre militaires américains enlevés en Turquie sont relâchés



Au cours d'une rafle, ces étudiants d'Ankara ont été conduits dans les locaux de la police. (Téléphoto AP)

ANKARA (AP). — Les quatre militaires américains enlevés jeudi par des gauchistes à Ankara, ont été relâchés sains et saufs dans la soirée de lundi, annonce l'ambassade des Etats-Unis.

L'ambassade a précisé que les aviateurs avaient regagné leur cantonnement à Ankara, vers 23 h 30 (22 h 30, heure suisse), après être restés près de six jours aux mains de l'organisation «Armée de libération populaire turque».

Les militaires avaient été enlevés par cinq Turcs armés, alors qu'ils quittaient la base de communications radar où ils tra-

vailaient. Cette base est située à proximité d'Ankara. Il s'agit de Jimmie Sexton (Texas), Larry Heavner (Colorado), Richard Caracci (Connecticut) et de James Gholson (Virginie).

Il semble que les ravisseurs courent toujours. Un porte-parole du gouvernement turc a déclaré qu'il ne disposait d'aucune information sur leur sort.

On ignore également si une rançon a été versée. Ceci semble cependant fort improbable, puisque les gouvernements américain et turc avaient manifesté leur intention de ne pas céder devant les exigences des ravisseurs.

Les Américains s'abstiendront en cas d'invasion du Viet-nam du Nord

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire d'Etat M. William Rogers a déclaré lundi que les Etats-Unis n'interviendront pas si le président Thieu décide d'envahir le Viet-nam du Nord.

«Il n'existe aucune raison, étant donné la force des Sud-Vietnamiens qu'ils fassent l'objet de restrictions militaires quelconques», a-t-il dit au cours d'une conférence des anciens combattants des guerres étrangères.

Il n'a pas donné de précision.

Il a fait l'éloge de l'armée sud-vietnamienne, disant : «Ils sont en train d'acquiescer une détermination militaire qui est très encourageante» et il a prédit de nouveaux et durs combats au Laos durant les prochaines semaines et les prochains mois.

Parlant des critiques formulées au sujet de l'appui aérien américain à l'opération sud-vietnamienne au Laos, le secrétaire d'Etat a déclaré «Je suis sûr qu'en fin de compte, cette décision sera considérée comme étant très sage».

Il a comparé l'opération laotienne à l'incursion au Cambodge l'année dernière : «Il n'y avait aucune raison, juridique ou morale, pour que les Vietnamiens du Nord aient dans ce pays un havre s.r pour leurs opérations».

Tcheponé est toujours contrôlée par le Pathet-lao. Les véhicules y passent sans arrêt. Les Vietnamiens du Sud ont tenté une opération à trois kilomètres au sud de la ville, mais ont été complètement anéantis : 300 soldats sud-vietnamiens ont été tués et blessés, et 16 hélicoptères et canons lourds détruits, a câblé lundi de Tcheponé le correspondant du journal de l'armée populaire.

Les journaux nord-vietnamiens relèvent, d'autre part, avec ironie que c'est la cinquième fois depuis le 8 février que les Américains et les Saïgonnais annoncent la prise de Tcheponé.

Toujours selon l'organe de l'armée nord-vietnamienne, les Américains ont tenté d'occuper les positions hautes au sud de la route No 9, les côtes 748, 723, 640, au cours de l'offensive du 6 mars.

«Les forces sud-vietnamiennes écrit le journal sont isolées sur des sommets et sont entièrement cernées. Elles ne peuvent plus communiquer entre elles ni atteindre

le pied des collines et leur ravitaillement dépend entièrement des hélicoptères.»

LES RAIDS AMERICAINS

Cependant tandis que l'offensive sud-vietnamienne au Laos entre dans sa cinquième semaine, les bombardiers américains poursuivent leurs raids incessants contre la piste Ho Chi-minh.

Le Q.G. sud-vietnamien a annoncé dans un communiqué que des forces de la première division d'infanterie, dans une opération de nettoyage à 8 km au sud-est de Tcheponé, ont découvert les corps de 112 Nord-Vietnamiens, tués par les bombardiers B-52.



Retour d'une mission au Laos de soldats sud-vietnamiens. (Téléphoto AP)

Les vedettes de Cherbourg

COPENHAGUE (AFP). — Le journal danois «Politiken» a publié dimanche et lundi les récits d'un Danois, Lindholm Petersen, qui prétend avoir été l'organisateur de l'enlèvement de cinq vedettes rapides en décembre 1969 à Cherbourg au profit d'Israël. Petersen affirme, d'autre part, avoir introduit illégalement en Grande-Bretagne un millier de Pakistans et d'Indiens.

Les récits de Lindholm Petersen ont été recueillis par le correspondant de «Politiken» à Rotterdam où le Danois est, dit-on, domicilié. Agé de 53 ans, il aurait servi pendant la dernière guerre dans la marine britannique et le journal indique qu'il est aujourd'hui propriétaire d'une embarcation, le «Bluebird» grâce à laquelle il se livre à ses activités

normales : l'importation clandestine en Grande-Bretagne de Pakistans et d'Indiens à qui la législation britannique ne laisserait autrement aucune chance de pouvoir immigrer.

Les péripéties de l'enlèvement des vedettes de Cherbourg font également l'objet d'une description tout aussi minutieuse qu'il n'apparaît pas en concordance avec la relation que donna de l'affaire le commandant israélien de l'équipage au cours d'une conférence de presse à son arrivée à Haïfa.

Ainsi, selon Petersen, l'enlèvement des vedettes aurait été rendu possible en économisant pendant deux mois sur le contingent de combustible que les autorités françaises fournissaient pour alimenter les magnétos de bord.

La colère des viticulteurs français

A la veille de l'ouverture, à Bruxelles, de négociations à six sur la hausse des prix agricoles pour la campagne à venir, les viticulteurs français du sud-ouest, qui produisent surtout des vins de qualité courante et se nomment eux-mêmes les «prolétaires de la vigne» et les éleveurs et producteurs de lait ont lancé une série de manifestations surprises. Ces manifestations quasi incessantes depuis quelques

semaines ont pris une envergure et atteint une violence exceptionnelle samedi et dimanche.

Elles traduisent, à la fois, le mécontentement du monde paysan qui se plaint de la stagnation de ses revenus alors que les prix industriels augmentent et la peur des vigneronnes de ne pas pouvoir vendre à des prix rémunérateurs une récolte record sans précédent.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Italie : scandale dans le monde du spectacle

ROME (AP). — Dix-neuf fonctionnaires et impresarios ont été reconnus coupables de fraude et de détournement de deniers publics par un tribunal de Rome à propos de subventions accordées pour des opéras ou des pièces de théâtre qui n'ont jamais été joués. Six personnes ont été acquittées.

Ce procès a clos une enquête poursuivie pendant deux ans au sujet des subventions versées par l'Etat entre 1958 et 1964. Selon l'accusation, 700 millions de lires ont été «dissipés» en subventionnant des producteurs qui n'ont jamais monté les œuvres pour lesquelles ils avaient été payés.

La tragédie du dancing «5 à 7» : protestation

GRENOBLE (AP). — L'Association des parents des victimes de l'incendie du dancing «1 à 7» à Saint-Laurent-du-Pont ont émis lundi une vive protestation contre la réintégration, intervenue le 6 mars, du secrétaire général de la préfecture, M. Ulrich, qui avait été suspendu de ses fonctions après la catastrophe.

Attentat à la bombe sur une base aérienne portugaise

LISBONNE (AP). — Une bombe à retardement a détruit ou endommagé plusieurs avions dans un hangar de la base aérienne portugaise numéro trois à Tancos, a annoncé lundi soir un communiqué officiel. Il n'y a pas de victimes.

Il a fallu aux pompiers six heures de travail pour maîtriser le sinistre. La base de Tancos se trouve dans le centre du pays, sur la rive nord du Tage, à 150 km au nord-est de Lisbonne.

Lune : un accident de terrain

NEW-YORK (AP). — L'astronaute Stuart Roosa, qui, avec ses compagnons d'Apollo-14 fait une tournée de propagande en faveur du programme spatial, a révélé, au cours d'une tribune télévisée, que lors de leur vol ils avaient photographié un accident de terrain à la surface de la Lune ressemblant «au lit d'un fleuve».

«Ce n'est pas une faille ou une dépression et cela nous a beaucoup intrigué», a-t-il déclaré.

Il n'est pas prévu qu'un LEM aille se poser près de cette étrange rigole, mais il n'est pas exclu que les astronautes qui atterriront sur la Lune à quelque distance puissent aller l'examiner au cours de leurs explorations.

Avion américain détourné

MIAMI (Floride) (AFP). — Un avion Boeing-727 des National Airlines a été détourné vers Montréal au Canada, lundi matin, alors qu'il se trouvait à l'aéroport de Mobile, en Alabama, a déclaré un porte-parole de la compagnie, à Miami.

L'avion, qui n'avait à son bord qu'un équipage de trois hommes et pas encore de passagers, venait de Pensacola et se rendait à la Nouvelle-Orléans. L'auteur de l'enlèvement serait un jeune homme blond, armé d'un revolver, qui a profité de l'escalade de Mobile où l'avion devait embarquer des passagers pour réaliser son forfait.

ASIE

Le drame du Pakistan oriental

KARACHI (AFP). — Cent septante-deux personnes — dont 23 membres des forces de l'ordre — ont été tuées et 358 autres blessées (332 manifestants et 26 policiers) au cours de la semaine dernière, au Pakistan oriental, indique un communiqué des autorités qui font appliquer la loi martiale.

Le communiqué précise que les bagarres entre manifestants à Chittagong ont, à elles seules, provoqué la mort de 78 personnes (la presse avait, pour cette ville, avancé le chiffre de 250 morts et un millier de blessés tandis que le cheik Mujibur Rahman, leader de la ligue autonomiste du Pakistan oriental «Awami» avait fait état de milliers de tués).

UN FAIT PAR JOUR

L'occupation

Dans les nombreux documents qui nous parviennent régulièrement des services diplomatiques israéliens, j'ai trouvé, l'autre jour, non sans quelque surprise, un texte faisant état du traité germano-polonais, coiffé de ce titre : «Des territoires occupés. Des réfugiés. D'une intrinsèque absolue au réalisme politique»...

C'est oublier Yalta et Potsdam. Si un Yalta ou un Potsdam, avait inclus le Proche-Orient dans le filet de leurs intrigues, peut-être, en effet, n'y aurait-il pas eu de guerre de Six jours. Mais, peut-être, aussi, n'y aurait-il pas eu d'Etat d'Israël.

Dépendant, utilisons les balles qui nous sont lancées, et voyons où en est la situation dans les territoires arabes occupés. Il est juste d'écrire qu'à l'exception de Jérusalem, aucun de ces territoires n'a encore été officiellement annexé. Il est juste de rappeler, aussi, quelle est, sur ce sujet, la philosophie du général Dayan. Elle tient, en effet, en cette phrase du 17 octobre 1968 : «La meilleure façon de pratiquer la politique du fait accompli est de peupler de juifs le plus rapidement possible les régions le long du Jourdain, les hauteurs du Golan et d'installer des centres agricoles dans le Sinai».

Cette phrase représente-elle la politique du gouvernement israélien ? Nul encore ne peut le dire. En tout cas, Dayan n'a été démenti par aucune de ces voix que l'on dit autorisées.

L'implantation israélienne dans les territoires arabes occupés, n'est, je crois, un mystère pour personne. Précisons qu'elle se fait à partir de trois éclairages : historique et religieux comme à Jérusalem, religieux également comme à Hébron, ou encore et bien davantage militaire, grâce à ce Nahal, que les Israéliens ont expérimenté en certains pays d'Afrique, et dont nous avons, voici quelques semaines, révélé les activités en Ouganda, dans le contexte du coup d'Etat.

Le Nahal, rappelle-t-on, est la jeunesse pionnière combattante. Dans les territoires arabes occupés, il ne comprend que des volontaires d'élite, plus quelques juifs venus de l'étranger. Le Nahal déploie une activité particulièrement intense dans un des secteurs où la résistance arabe est la plus vive : celui de Gaza. Soixante villages ont été «installés» dans cette région. Mais cinq ont, également, été créés dans la vallée du Jourdain, trois dans le secteur du Golan. La drôle de paix en prenant de l'âge, fait que l'implantation des villages juifs en territoire occupé va en s'intensifiant. Les autorités israéliennes admettent, par exemple, que depuis octobre 1970 six localités du Golan sont devenues des «villages permanents».

En décembre 1970, Moshe Netzer, commandant des jeunes pionniers, annonça, à son tour, l'implantation des quatre villages en Cisjordanie. Et c'est Allon lui-même qui en ce même mois de décembre révéla la création d'un autre village près de Gaza. Allon disait d'ailleurs, par la même occasion, que la «phase opérationnelle» de son plan, qui prévoit une «frange de sécurité» en Cisjordanie, était entrée en application grâce à des «villages militaires».

Bien sûr que tous les regards, et pas simplement ceux des juifs et des Arabes se tournent vers Jérusalem, vers Jérusalem dont les Israéliens, on peut l'écrire en toute objectivité, accélèrent la prise en main. Il s'est passé bien des choses dans la Ville sainte depuis qu'en mai 1970 Shimon Peres, ministre d'Etat, présenta son fameux plan prévoyant l'installation à Jérusalem, dans un délai de 5 ans, de 200.000 juifs, ce qui suppose, selon le projet, la création de 70.000 emplois et la construction de 25.000 logements.

La guerre est la guerre : hélas, nous le savons que trop. D'après certaines sources israéliennes, 7554 maisons ont été dynamitées dans le secteur de Jérusalem entre le 15 juin 1967 et le 15 novembre 1969. Oui, c'est la guerre...

Je ne sais quel crédit donner aux protestations arabes estimant que le plan israélien tend à bouleverser le «caractère» de Jérusalem. J'ignore si le plan juif a vraiment un but militaire et stratégique, ce qui, cependant, ne serait pas surprenant.

Je sais seulement que le maire juif de Jérusalem a protesté auprès de Tel-Aviv, que le comité consultatif mondial a manifesté son inquiétude de voir l'annexion de l'empire juif. Et puis que dans le triangle des sables, 2.500.000 Palestiniens rêvent de revanche.

L. GRANGER

Corvée de cuisine !

Dorénavant, vous pouvez inviter sans soucis 10, 20 ou 100 personnes. Par exemple pour un cocktail-party, avec un buffet froid ou chaud, ou encore pour un repas complet. Vous pourriez même envisager un souper en tête-à-tête.

Tout cela, c'est notre affaire ; nous réalisons vos désirs culinaires particuliers et vous évitez la corvée de cuisine.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

« MOBILISATION »

Les viticulteurs du Midi, obéissant à un ordre de mobilisation tenu secret, ont, en quelques heures dans la nuit de dimanche à lundi, bloqué des voies ferrées dans six départements coupant les voies Nice-Marseille, Nîmes-Tarascon, Nîmes-Alès, Tarascon-Avignon, Béziers-Sète, Perpignan-Narbonne, et Narbonne-Toulouse. Les trains ont eu plusieurs heures de retard. Des incidents graves se sont produits entre manifestants et service d'ordre qui ont culminé à Lezignan où les vigneronnes avaient déboulonné des rails, édifié sur les voies des barricades de vieux pneus auxquels ils mirent le feu et saucagés des installations électriques du réseau ferroviaire. Les CRS, attaqués à coups de pierres, ont répliqué avec des grenades lacrymogènes.

LE VIN D'ALGERIE

Les vigneronnes du Midi se plaignent d'une mévente de leur vin dont ils rendent responsable le gouvernement qui importe du vin de l'étranger et notamment d'Algérie. Si les vigneronnes du Midi ne peuvent vendre leur récolte et si le gouvernement n'en

achète pas suffisamment pour le transformer en alcool, en septembre il n'y aura pas de place dans les chais pour la prochaine récolte. Or, la transformation du vin en alcool est aujourd'hui du ressort du conseil des ministres des Six.

Les éleveurs sont également mécontents et ont manifesté samedi et dimanche à Toulouse et à Neuchâtel-en-Braye (Seine Maritime). Ils demandent le relèvement du prix des produits de l'élevage et du lait et ont violemment attaqué autant le Marché commun que le gouvernement français. «Tuons la vache, Mansholt fera le veau», «Alerte au génocide, après les juifs, les paysans» et «Mansholt démission» pouvait-on lire sur les pancartes que dix mille manifestants arboraient dans ces deux villes.

HARO !

M. Mansholt, «à brève notice» des paysans français, affrontera vendredi dans l'émission télévisée «à armes égales» le représentant de ces paysans M. Lucien Biset, président de la Fédération des producteurs de lait et secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

L'emploi prévisible aura lieu vendredi à la veille de la clôture à Paris du Salon de l'agriculture qui attire beaucoup d'agriculteurs dont certains songeraient à manifester contre l'auteur du fameux plan de réforme de l'agriculture européenne qui a déchainé la grande colère des paysans français.

Jean DANÈS

AMÉRIQUE

M. Vitamine E est mort

BERKELEY (Californie) (AP). — Le Dr Herbert McLean Evans, qui découvrit la vitamine E en 1922, est mort d'une crise cardiaque à l'âge de 88 ans, après une longue maladie.

La vitamine E est indispensable pour la reproduction de certains animaux et pour le muscle cardiaque et les muscles du squelette.